
Rapport financier annuel

Période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Immeuble Vision Défense
89-91, boulevard National
F-92257 La Garenne-Colombes Cedex

T +33 (0)1 41 27 19 70
F +33 (0)1 41 27 19 71
www.avanquest-group.com

SA au capital de 29 976 404 €
RCS Nanterre B 329 764 625 – NAF 5829C
TVA Intracommunautaire FR 05 329 764 625

Des exemplaires du présent Rapport financier annuel sont disponibles au siège social d'Avanquest Software SA, 89-91 boulevard National, 92257 La Garenne-Colombes Cedex, ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers <http://www.amf-france.org> et sur le site Internet d'Avanquest Software <http://www.avanquest-group.com>.

INDEX

| | | |
|-----------|--|----|
| 1. | Attestation du responsable | 5 |
| 2. | Comptes consolidés au 30 juin 2014..... | 6 |
| 2.1. | Etat du Résultat Global..... | 6 |
| 2.2. | Etat de Situation Financière | 7 |
| 2.3. | Tableau des flux de trésorerie consolidés | 8 |
| 2.4. | Tableau de variations des capitaux propres consolidés | 9 |
| 2.5. | Annexe aux comptes consolidés | 10 |
| 2.6. | Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2014..... | 38 |
| 3. | Comptes sociaux au 30 juin 2014..... | 40 |
| 3.1. | Compte de résultat au 30/06/2014 | 40 |
| 3.2. | Bilan actif au 30/06/2014 | 41 |
| 3.3. | Bilan passif au 30/06/2014 | 42 |
| 3.4. | Annexe aux comptes sociaux..... | 43 |
| 3.5. | Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels au 30 juin 2014 | 61 |
| 4. | Rapport de gestion d'Avanquest Software S.A. au 30 juin 2014..... | 63 |
| 4.1 | Comptes consolidés | 63 |
| 4.1.1 | Activité du Groupe durant l'exercice 2013/14 | 63 |
| 4.1.2 | Faits caractéristiques de l'exercice 2013/14 clos le 30 juin 2014 | 63 |
| 4.1.3 | Eléments financiers | 64 |
| 4.1.3.1 | Chiffres clés..... | 64 |
| 4.1.3.2 | Répartition du chiffre d'affaires | 65 |
| 4.1.3.3 | Résultat opérationnel courant..... | 66 |
| 4.1.3.4 | Résultat opérationnel..... | 66 |
| 4.1.3.5 | Frais de recherche et développement..... | 66 |
| 4.1.3.6 | Résultat financier..... | 66 |
| 4.1.3.7 | Impôts sur les bénéfices..... | 66 |
| 4.1.4 | Situation de l'endettement | 67 |
| 4.1.5 | Perspectives 2014/15..... | 68 |
| 4.1.6 | Evénements postérieurs à la clôture | 68 |
| 4.2 | Comptes sociaux..... | 69 |
| 4.2.1 | Activité de la société durant l'exercice 2013/14..... | 69 |
| 4.2.2 | Faits caractéristiques de l'exercice 2013/14 clos le 30 juin 2014 | 69 |
| 4.2.3 | Eléments financiers | 69 |
| 4.2.3.1 | Chiffres clés..... | 69 |
| 4.2.3.2 | Analyse des résultats | 69 |
| 4.2.3.2.1 | Dépenses et charges somptuaires (art. 39 4° du CGI)..... | 70 |
| 4.2.3.2.2 | Affectation du résultat..... | 70 |
| 4.2.3.2.3 | Activité en matière de recherche et développement..... | 70 |
| 4.2.4 | Activité des filiales et participations | 71 |
| 4.2.6 | Informations relatives aux délais de paiement..... | 72 |
| 4.2.7 | Perspectives d'avenir | 73 |
| 4.2.8 | Evénements postérieurs à la clôture | 73 |
| 4.3 | Facteurs de risques | 74 |
| 4.3.1 | Risque clients | 74 |
| 4.3.2 | Risque fournisseurs | 74 |
| 4.3.3 | Risque de marché..... | 74 |
| 4.3.3.1 | Risque de change..... | 74 |
| 4.3.3.2 | Risque de taux | 74 |
| 4.3.3.3 | Risque sur actions | 74 |
| 4.3.4 | Risque de liquidités..... | 75 |

| | | |
|-----------|---|-----|
| 4.3.5 | Risques technologiques..... | 75 |
| 4.3.6 | Risques juridiques, risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle..... | 75 |
| 4.3.7 | Risques liés aux Ressources Humaines..... | 76 |
| 4.3.8 | Risques industriels et risques liés à l'environnement..... | 76 |
| 4.3.9 | Assurances- Couverture des risques..... | 76 |
| 4.4 | Informations générales..... | 77 |
| 4.4.1 | Organigramme du Groupe Avanquest au 1 ^{er} janvier 2015..... | 77 |
| 4.4.2 | Renseignement concernant le capital..... | 78 |
| 4.4.2.1 | Capital social..... | 78 |
| 4.4.2.2 | Répartition du capital et des droits de vote..... | 78 |
| 4.4.2.3 | Evolution du capital..... | 78 |
| 4.4.2.4 | Capital autorisé non émis..... | 80 |
| 4.4.2.4.1 | Option de souscription d'actions..... | 81 |
| 4.4.2.4.2 | Attributions gratuites d'actions..... | 81 |
| 4.4.2.4.3 | Bons de souscription d'actions..... | 81 |
| 4.4.2.4.4 | Obligations convertibles..... | 82 |
| 4.4.2.5 | Evolution du cours de bourse..... | 83 |
| 4.4.2.6 | Programme de rachat d'actions propres..... | 84 |
| 4.4.2.6.1 | Programme voté par l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2013..... | 84 |
| 4.4.2.6.2 | Bilan du programme de rachat..... | 84 |
| 4.4.3 | Pacte d'actionnaires..... | 84 |
| 4.4.4 | Mandataires sociaux..... | 84 |
| 4.4.4.1 | Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux..... | 86 |
| 4.4.4.2 | Rémunérations et avantages de toute nature octroyés aux mandataires sociaux..... | 88 |
| 4.4.4.3 | Etat récapitulatif des déclarations d'opérations sur titres..... | 89 |
| 4.4.5 | Commissaires aux comptes..... | 90 |
| 4.4.5.1 | Commissaires aux comptes titulaires..... | 90 |
| 4.4.5.2 | Commissaires aux comptes suppléants..... | 90 |
| 4.4.6 | Règles régissant la modification des statuts..... | 90 |
| 4.4.7 | Dividende..... | 90 |
| 4.4.8 | Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique..... | 90 |
| 4.4.9 | Faits exceptionnels et litiges..... | 90 |
| 4.4.10 | Avis de la Délégation Unique du Personnel..... | 91 |
| 4.4.11 | Participation des salariés au capital de la société..... | 91 |
| 4.4.12 | Inventaire des valeurs mobilières..... | 91 |
| 4.4.13 | Tableau des résultats des cinq derniers exercices..... | 92 |
| 4.5 | Informations sociales et relatives à l'environnement..... | 93 |
| 4.5.1 | Démarche RSE du groupe Avanquest..... | 93 |
| 4.5.2 | Indicateurs RSE..... | 94 |
| 4.5.2.1 | Indicateurs sociaux..... | 94 |
| 4.5.2.1.1 | Emploi..... | 94 |
| 4.5.2.1.2 | Organisation du temps de travail..... | 95 |
| 4.5.2.1.3 | Relations sociales..... | 95 |
| 4.5.2.1.4 | Santé et sécurité..... | 95 |
| 4.5.2.1.5 | Formation..... | 96 |
| 4.5.2.1.6 | Egalité de traitement..... | 96 |
| 4.5.2.1.7 | Promotion de et respect des stipulations des conventions OIT..... | 97 |
| 4.5.2.2 | Indicateurs environnementaux..... | 97 |
| 4.5.2.2.1 | Politique générale en matière environnementale..... | 97 |
| 4.5.2.2.2 | Pollution et gestion des déchets..... | 97 |
| 4.5.2.2.3 | Utilisation durable des sols..... | 98 |
| 4.5.2.2.4 | Utilisation durable des ressources..... | 98 |
| 4.5.2.2.5 | Changement climatique..... | 98 |
| 4.5.2.2.6 | Protection de la biodiversité..... | 98 |
| 4.5.2.3 | Indicateurs sociétaux..... | 98 |
| 4.5.2.3.1 | Impact territorial, économique et sociale de l'activité de la société..... | 98 |
| 4.5.2.3.2 | Sous-traitance et fournisseurs..... | 99 |
| 4.5.2.3.3 | Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société..... | 99 |
| 4.5.2.3.4 | Loyauté des pratiques..... | 99 |
| 4.5.2.3.5 | Autres actions engagées au titre des droits de l'Homme..... | 99 |
| 4.6 | Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce..... | 100 |
| 4.7 | Engagements visés à l'article L.225-42-1 du code de commerce..... | 100 |
| 4.8 | Quitus..... | 100 |
| Annexe 1 | – Capital..... | 101 |
| 5. | Tableau relatif à la publicité des honoraires des commissaires aux comptes..... | 103 |

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 63 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La Garenne-Colombes, le 2 février 2015

Pierre Cesarini

Directeur Général

2. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2014

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

2.1. Etat du Résultat Global

| | Notes | 2013/14 (12 mois) | 2012/13 (12 mois) retraité* |
|--|-------|----------------------|-----------------------------------|
| Chiffre d'affaires net | 6.1 | 101 628 | 100 237 |
| Matières premières et achats de marchandises | | (28 205) | (27 993) |
| Autres achats et charges externes | | (36 536) | (31 783) |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | (304) | (355) |
| Charges de personnel | 6.2 | (25 798) | (26 801) |
| Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises | | (3 956) | (4 783) |
| Autres charges et produits opérationnels courants | 6.3 | (11 384) | (9 712) |
| Résultat opérationnel courant | | (4 555) | (1 190) |
| Autres charges et produits opérationnels | 6.4 | (33 452) | (65 966) |
| Effet net des regroupements d'entreprises | 6.5 | | 1 744 |
| Résultat opérationnel | | (38 007) | (65 412) |
| Coût de l'endettement financier net | | (1 034) | (980) |
| Autres charges financières | | (469) | (576) |
| Autres produits financiers | | 57 | 46 |
| Résultat financier | 6.6 | (1 446) | (1 510) |
| Charge d'impôts | 6.7 | (3 142) | 946 |
| Quote-part de résultat des entreprises associées | | (30) | 28 |
| Résultat net | | (42 625) | (65 948) |
| Part des propriétaires de la société mère | | (42 192) | (65 714) |
| Part des intérêts ne conférant pas le contrôle | | (433) | (234) |
| Résultat par action | 6.9 | | |
| Résultat net part du groupe par action (en €) | | (2,03) | (3,53) |
| Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €) | | (2,03) | (3,53) |
| Résultat net | | (42 625) | (65 948) |
| <i>Autres éléments du résultat global</i> | | | |
| Différences de conversion sur activités à l'étranger | | 117 | (3 399) |
| Ecarts de conversion sur investissements nets à l'étranger | | (134) | (122) |
| Gains/Pertes sur opérations de couverture | | 43 | 70 |
| Ecarts actuariels sur engagements de retraites | | (65) | 223 |
| Total des autres éléments du résultat global | | (39) | (3 228) |
| Résultat global | | (42 664) | (69 176) |
| Part des propriétaires de la société mère | | (42 173) | (68 867) |
| Part des intérêts ne conférant pas le contrôle | | (491) | (309) |

* Retraité en tenant compte de l'application d'IAS19R.

Tous les éléments du résultat global sont recyclables en résultat sauf les écarts actuariels sur engagements de retraites.

2.2. Etat de Situation Financière

| | Notes | 30-juin-14 | 30-juin-13 retraité |
|---|-------|---------------|------------------------|
| Écarts d'acquisition | 4.1 | 22 800 | 58 852 |
| Immobilisations incorporelles | 4.2 | 6 536 | 5 935 |
| Immobilisations corporelles | 4.3 | 901 | 982 |
| Actifs financiers | 5.4 | 813 | 931 |
| Participations dans les entités associées | | 123 | 163 |
| Actifs d'impôts différés | 6.8 | 10 | 2 855 |
| ACTIF NON COURANT | | 31 183 | 69 718 |
| Stocks et en cours | 4.5 | 7 347 | 7 110 |
| Clients et comptes rattachés | 4.6 | 10 026 | 8 929 |
| Actifs d'impôts exigibles | 4.7 | 1 509 | 1 062 |
| Autres créances courantes | 4.7 | 4 429 | 5 767 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4.8 | 10 591 | 4 825 |
| ACTIF COURANT | | 33 902 | 27 693 |
| TOTAL ACTIF | | 65 085 | 97 411 |

| | Notes | 30-juin-14 | 30-juin-13 retraité |
|---|-------|-----------------|------------------------|
| Capital social | | 27 354 | 18 993 |
| Prime d'émission et réserves consolidées | | 16 877 | 82 416 |
| Résultat net part du groupe | | (42 192) | (65 714) |
| CAPITAUX PROPRES PART DES PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE | 5.1 | 2 039 | 35 695 |
| Intérêts ne conférant pas le contrôle | | 519 | 1 193 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES | 5.1 | 2 558 | 36 888 |
| | | | - |
| Dettes financières non courantes | 5.3 | 3 008 | 26 311 |
| Passifs d'impôts différés | 6.8 | - | 91 |
| Provisions non courantes | 5.2 | 499 | 1 916 |
| Autres passifs non courants | 5.5 | 437 | 323 |
| TOTAL PASSIF NON COURANT | | 3 944 | 28 641 |
| | | | - |
| Provisions courantes | 5.2 | 1 203 | 1 366 |
| Dettes financières courantes | 5.3 | 25 538 | 2 714 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | | 19 768 | 16 648 |
| Passifs d'impôts exigibles | | 229 | 169 |
| Autres passifs courants | | 11 845 | 10 985 |
| PASSIF COURANT | | 58 583 | 31 882 |
| | | | - |
| TOTAL PASSIF | | 65 085 | 97 411 |

2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

| | 2013/14 (12 mois) | 2012/13 (12 mois) retraité* |
|---|----------------------|-----------------------------------|
| Opérations d'exploitation | | |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | (42 625) | (65 948) |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées | 30 | (28) |
| <i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i> | | |
| • Amortissements et provisions nets (hors provisions courantes) | 34 356 | 67 230 |
| • Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements | 39 | 122 |
| • Coût de l'endettement financier net comptabilisé | 1 059 | 1 207 |
| • Variations des justes valeurs des instruments financiers | (25) | (195) |
| • Effet net des regroupements d'entreprises | - | (1 744) |
| • Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée | 3 142 | (946) |
| • Autres éléments | (83) | 23 |
| Capacité d'autofinancement | (4 106) | (279) |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 3 638 | 2 414 |
| Impôts payés | (272) | (500) |
| Intérêts financiers nets payés | (914) | (1 153) |
| | | |
| Flux de trésorerie provenant de l'exploitation | (1 654) | 482 |
| Opérations d'investissement | | |
| Acquisitions immobilisations incorporelles | (2 976) | (3 042) |
| Acquisitions immobilisations corporelles | (498) | (433) |
| Cessions immobilisations corporelles et incorporelles | 70 | 22 |
| Acquisitions d'actifs financiers | (27) | (15) |
| Cessions d'actifs financiers | 127 | 403 |
| Incidence des variations de périmètre | 2 888 | - |
| | | |
| Flux de trésorerie net lié à l'investissement | (416) | (3 065) |
| Opérations de financement | | |
| Augmentation de capital | 8 478 | 198 |
| Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle | (183) | (634) |
| Encaissements liés aux emprunts | 41 279 | 39 494 |
| Décaissements liés aux emprunts | (41 623) | (37 203) |
| | | |
| Flux de trésorerie net lié au financement | 7 951 | 1 855 |
| | | |
| Variation de trésorerie | 5 880 | (728) |
| | | |
| Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾ | 4 699 | 5 647 |
| Variation de taux de change sur la trésorerie | (55) | (220) |
| Trésorerie à la clôture ⁽²⁾ | 10 524 | 4 699 |

⁽¹⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 4 825 milliers d'euros

Concours bancaires courants = 126 milliers d'euros

⁽²⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 10 591 milliers d'euros

Concours bancaires courants = 69 milliers d'euros

L'incidence des variations de périmètre s'analyse comme suit :

| | 2013/14 (12 mois) | 2012/13 (12 mois) publié |
|---|----------------------|--------------------------------|
| Montant encaissé sur cession Carteland net de la trésorerie cédée | 2 888 | |
| Incidence des variations de périmètre | 2 888 | - |

2.4. Tableau de variations des capitaux propres consolidés

| | Capital BVRPSA | Prime d'émission BVRPSA | Réserves de conversion | Réserves consolidées | Résultat | Part du Groupe | Intérêts ne conférant pas le contrôle | Total |
|--|-------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------|-----------------|-------------------|--|-----------------|
| Au 30 juin 2012 | 18 573 | 124 245 | (4 178) | (30 555) | (3 843) | 104 242 | 2 136 | 106 378 |
| Actions propres | | | | | | - | | - |
| Écarts actuariels sur engagements de retraites | | | | 223 | | 223 | | 223 |
| Écarts de conversion | | | (3 376) | | | (3 376) | (75) | (3 451) |
| Autres éléments du résultat global | - | - | (3 376) | 223 | - | (3 153) | (75) | (3 228) |
| Résultat de l'exercice | | | | | (65 714) | (65 714) | (234) | (65 948) |
| Résultat global | - | - | (3 376) | 223 | (65 714) | (68 867) | (309) | (69 176) |
| Augmentation de capital | 420 | (222) | | | | 198 | | 198 |
| Affectation du résultat en réserves | | | | (3 843) | 3 843 | - | | - |
| Paiement fondé sur des actions | | | | 122 | | 122 | | 122 |
| Distribution de dividendes | | | | | | - | (634) | (634) |
| Au 30 juin 2013 | 18 993 | 124 023 | (7 554) | (34 053) | (65 714) | 35 695 | 1 193 | 36 888 |
| Actions propres | | | | | | - | | - |
| Écarts actuariels sur engagements de retraites | | | | (65) | | (65) | | (65) |
| Écarts de conversion | | | 84 | | | 84 | (58) | 26 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | 84 | (65) | - | 19 | (58) | (39) |
| Résultat de l'exercice | | | | | (42 192) | (42 192) | (433) | (42 625) |
| Résultat global | - | - | 84 | (65) | (42 192) | (42 173) | (491) | (42 664) |
| Augmentation de capital | 8 361 | 117 | | | | 8 478 | | 8 478 |
| Affectation du résultat en réserves | | | | (65 714) | 65 714 | - | | - |
| Paiement fondé sur des actions | | | | 39 | | 39 | | 39 |
| Distribution de dividendes | | | | | | - | (183) | (183) |
| Au 30 juin 2014 | 27 354 | 124 140 | (7 470) | (99 793) | (42 192) | 2 039 | 519 | 2 558 |

L'augmentation de capital d'un montant net de 8.4 millions d'euros correspond à la création d'actions dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée au mois de juin 2014 (5.9 M€), et à l'exercice de BSA dans le cadre du programme d'Equity Line mis en œuvre en mai 2013 et mars 2014 (3.0M€), avant frais d'émission.

Le montant des frais de transactions liés aux augmentations de capital imputés sur les primes d'émission est de 125 milliers d'euros en 2012/2013 et 461 milliers d'euros en 2013/2014.

2.5. Annexe aux comptes consolidés

1. Faits marquants de l'exercice

Durant l'exercice, le groupe Avanquest a poursuivi sa stratégie visant à accélérer la transition du offline vers le online. Suite à l'arrivée du nouveau directeur général, la stratégie du groupe a été redéfinie au cours du premier semestre de l'exercice et mise en place au deuxième semestre. La nouvelle direction oriente désormais la croissance du groupe autour de la création digitale personnalisée et la gestion des objets connectés. Cette stratégie a été présentée au marché durant le mois de décembre 2013. Un des éléments clés de cette stratégie est le développement de l'offre web to print, notamment via l'application mobile Free Prints, qui a engendré des investissements en R&D et en marketing significatifs durant le second semestre. Cette activité a connu une très forte croissance de son chiffre d'affaires. En conséquence, le reporting interne de la société a été modifié afin de permettre un suivi plus précis de cette activité qui constitue désormais une UGT. L'information sectorielle a été modifiée pour tenir compte de cette évolution et une partie des écarts d'acquisition de l'UGT BtoC a été réaffectée à l'UGT Web to Print.

Le groupe Avanquest a poursuivi la simplification de son organigramme avec 3 opérations de fusion effectives au 1^{er} juillet 2013 et une cession :

- la fusion d'Anten Sarl dans Emme SA
- la fusion de Micro Application SA dans Avanquest Software SA
- la fusion d'Avanquest Software USA Inc. dans Avanquest North America Inc.
- la cession de la filiale Carteland a été réalisée en date du 6 février 2014

Les activités des filiales allemandes ont été réorganisées afin de sous-traiter la partie distribution de produits physiques vers la grande distribution et les magasins spécialisés et concentrer les équipes sur le sourcing des produits et les ventes en e-commerce.

Par ailleurs, Avanquest a utilisé la totalité de la ligne pluriannuelle de financement en fonds propres (« Equity Line ») mise en place à la fin de l'exercice précédent (soit un nombre d'actions créées sur l'exercice de 1,6 millions pour un montant levé de 2M€. Au total, ce financement a conduit à la création de 1,9 millions d'actions pour un montant levé d'environ 2,2M€ réparti sur les exercices 2012/13 et 2013/14). Une deuxième ligne de financement de type «Equity Line» a été mise en place au mois de mars 2014 pour un montant maximum de 4 millions d'actions, notamment afin de financer ses investissements dans le « mobile to print » (Free Prints) et la gestion d'objets connectés. Sur l'exercice, cette ligne a été utilisée à hauteur de 0.8 million d'actions (pour un montant levé de 1.0M€).

Enfin, la société a réalisé au mois de juin une augmentation de capital pour un montant de 5.9M€ par émission d'actions avec maintien du DPS. Cette augmentation de capital a été sursouscrite plus de deux fois.

2. Périmètre de consolidation

| Sociétés | Pays | Pourcentage de Contrôle | Pourcentage d'intérêt | Méthode de consolidation |
|--|-------------|-------------------------|-----------------------|--------------------------|
| Avanquest Software SA 89/91 Bd National 92257 La Garenne-Colombes Cedex N° Siret 329 764 625 00045 | France | - | | Société mère |
| Avanquest America Inc. 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808. | Etats-Unis | 100 % | 100 % | Intégration globale |
| Avanquest North America Inc. 23801 Calabasas Road, Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547 | Etats-Unis | 100 % | 100 % | Intégration globale |
| Avanquest Italia Via A. De Togni, 7 - 20123 Milano | Italie | 100 % | 100 % | Intégration globale |
| Avanquest UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY | Royaume Uni | 100 % | 100 % | Intégration globale |
| Avanquest Deutschland GmbH Lochhamer Str. 9 82152 Planegg b. München | Allemagne | 100 % | 100 % | Intégration globale |
| Avanquest Ibérica SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid | Espagne | 100 % | 100 % | Intégration globale |
| Avanquest China Room 1201-HuiTong Building 569# East Jin Ling Road Shanghai 200021 | Chine | 100 % | 100 % | Intégration Globale |
| EMME SA 89/91 boulevard National 92257 La Garenne-Colombes Cedex N° Siret 393 588 595 00057 | France | 97,54 % | 97,54 % | Intégration Globale |
| Avanquest Publishing LTD Meadowlane, St Ives, Mintigdon | Royaume Uni | 97,54 % | 97,54 % | Intégration Globale |
| Emme Deutschland Lochhamer Str. 9 82152 Planegg b. München | Allemagne | 97.54 % | 97.54 % | Intégration Globale |
| Software Paradise Ltd Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY | Royaume Uni | 100 % | 100 % | Intégration Globale |
| Logiciels Avanquest Canada Inc. 335, boulevard de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal | Canada | 100 % | 100 % | Intégration Globale |
| PC Helpsoft 300 - 848 Courtney Street Victoria BC V8W 1C4 | Canada | 100 % | 100 % | Intégration Globale |
| Arvix 2711 Centerville Road, Suite 400 Calabasas CA 91302-1547 | Etats-Unis | 50 % | 50 % | Intégration Globale |
| Mediaclip 30 rue de Serres Terrebonne, J6Y 1W3 | Canada | 22 % | 22 % | Mise en Equivalence |
| Planet Art Ltd Meadowlane, St Ives, Mintingdon | Royaume Uni | 100 % | 100 % | Intégration Globale |
| Arvix Ltd Meadowlane, St Ives, Mintingdon | Royaume Uni | 50 % | 50 % | Intégration Globale |

La société Arvix dont le Groupe possède 50% des parts est intégrée par intégration globale en raison des options d'acquisition de titres qui confèrent à Avanquest le contrôle au sens de la norme IFRS 10.

Les variations de périmètre par rapport au 30 juin 2013 proviennent de :

- la cession de Carteland
- la création d'Arvix LTD
- la dissolution de GSP Sarl et de Softcity Technologies Canada Inc.

Par ailleurs, le groupe a effectué une réorganisation juridique de ses participations avec :

- la fusion d'Anten Sarl dans Emme SA
- la fusion de Micro Application SA dans Avanquest Software SA
- la fusion d'Avanquest Software USA Inc. dans Avanquest North America Inc.

3. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Avanquest au 30 juin 2014 comprennent la société Avanquest Software SA et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2014 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2013, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2013.

Les nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire au 1er juillet 2013 sont les suivantes :

- IFRS 10, 11 et 12 : Etats financiers consolidés, Partenariats et Informations à fournir sur les intérêts détenus par les autres entités ;
- Amendements d'IAS 27 & 28 consécutifs à la publication d'IFRS 10, 11 et 12 ;
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur : applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 prospectivement
- Amendements IAS 19, Avantages au personnel ; applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013
- Amendements IFRS 1 Prêts gouvernementaux

L'application de ces normes est sans impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Les nouvelles normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er juillet 2013 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 30 juin 2014. Il s'agit de :

- Amendements IAS 32 Instruments financiers : Compensation d'actifs et de passifs financiers
- Amendements IFRS 7 Informations en annexe : Compensation des actifs et passifs financiers
- IFRS 9 – Instruments financiers, classification et évaluation
- IFRIC 21 Taxe prélevée par une autorité publique

Aucun impact significatif n'est attendu de l'application de ces normes.

Principaux jugements et estimations retenus pour l'arrêté annuel

Les comptes consolidés et annexes annuels 2013/2014 sont arrêtés par le conseil d'administration en date du 26 janvier 2015.

Les comptes ont été établis suivant le principe de la continuité de l'exploitation. Les conditions qui sous-tendent ce principe sont détaillées dans la note 7.1.

La préparation des états financiers du Groupe requiert du management le recours à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels.

La Direction du Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passif. Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent ; Les réalisations pourraient diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales hypothèses et estimations ayant affecté l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2014 concernent les éléments suivants :

- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur telles que décrites en note 4.1
- la recouvrabilité des frais de développement activés telle que décrite en note 4.2
- l'établissement des prévisions de trésorerie telle décrit en note 7.1

Méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers d'Avanquest Software et de ses filiales préparés au 30 juin de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.

Transactions internes au groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions.

Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Acquisitions réalisées à partir du 1^{er} avril 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} juillet 2011 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en goodwill.

Le goodwill est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur (les modalités des tests de perte de valeur sont présentées dans la note 4.1.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou Groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Acquisitions réalisées avant le 1er avril 2010

Les principales différences de traitement des acquisitions réalisées avant le 1er juillet 2011 par rapport aux principes énoncés ci-dessus concernent les dispositions suivantes :

- les frais connexes aux acquisitions étaient intégrés au coût de l'acquisition pour le calcul du goodwill,
- les intérêts ne conférant pas le contrôle (auparavant dénommés les intérêts minoritaires) étaient évalués à leur quote-part d'actifs nets de l'entité acquise et
- les contreparties conditionnelles étaient enregistrées lors de l'acquisition uniquement lorsqu'elles correspondaient à une obligation actuelle du Groupe, s'il était probable qu'elles donnent lieu à des sorties de ressources et si elles pouvaient être estimées de manière suffisamment fiable. Les ajustements ultérieurs des contreparties conditionnelles étaient constatés dans le goodwill.

Règles et méthodes d'évaluation

Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;
- le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;
- l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs. Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne, son utilité doit être reconnue ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable et individualisées.

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement sont amortis sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter de leur commercialisation effective.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique des perspectives commerciales et de la durée de vie utile de chaque développement. En cas de remise en cause de ces estimations il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

La valeur nette des frais de développement activés est par ailleurs testée dans le cadre du test d'impairment des écarts d'acquisition dans la mesure où ces actifs incorporels sont rattachés à des unités génératrices de trésorerie identifiées.

Autres immobilisations incorporelles

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

| Immobilisation | Amortissement | |
|----------------|---------------|-------|
| | Mode | Durée |

| | | |
|------------------------------|----------|------------|
| Agencements et installations | Linéaire | 10 ans |
| Mobilier de bureau | Linéaire | 10 ans |
| Matériel informatique | Linéaire | 4 et 5 ans |
| Véhicules | Linéaire | 4 ans |

Une dépréciation est constatée en cas de perte de valeur. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, la durée d'amortissement est modifiée et l'amortissement annuel modifié en conséquence.

Contrats de location

Les contrats de location, pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur, sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif. L'incidence fiscale de ces retraitements est prise en compte.

Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest Software exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence).

Actifs financiers

Tous les actifs financiers acquis sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition.

- Actifs disponibles à la vente :

Conformément à la norme IAS 39 les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (Valeur mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Cependant, les moins-values latentes sont immédiatement constatées dans le compte de résultat si la perte de valeur est durable.

Les pertes et gains latents constatés en capitaux propres sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres. Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable sont comptabilisés à leur coût.

- Prêts et dépôts :

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

- Actifs détenus à des fins de transaction :

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La cession d'une partie de ces actifs avant l'échéance fait l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti.

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations non amorties, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs, établis par UGT, s'appuient sur le budget cible de l'année 2014-2015 et un business plan à 5 ans tel qu'arrêté par le conseil d'administration, reflétant les performances attendues par chaque UGT dans le cadre de la nouvelle organisation. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. Les flux de chaque UGT sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation prenant en compte le coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et le profil de risque de l'UGT

Ce processus requiert l'utilisation d'hypothèses clés et d'appréciations pour déterminer les tendances des marchés sur lesquels le groupe exerce ses activités. Les hypothèses utilisées pour ces calculs et telles que décrites dans la note 4.1, comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Les marges intra-groupe sont neutralisées.

Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Royalties prépayées

Lorsqu'une avance sur royalties est versée dans le cadre d'un contrat d'édition ou de coédition, le montant est porté à l'actif du bilan. Le montant correspondant à la royauté due sur les ventes réalisées est ensuite passé en diminution du compte de royalties prépayées et en charge de l'exercice.

S'il s'avère que les perspectives de ventes laissent à penser que les avances de royalties ne seront pas utilisées en totalité en raison de ventes insuffisantes, une provision pour risques est passée au passif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, des activités Services (dont le web to print) et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques et d'accessoires.

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit ou du téléchargement sur internet. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance et hébergement sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat,
- Les activités web to print sont reconnues en chiffre d'affaires au moment de la réalisation de la prestation ou de la livraison.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change et les revenus de placement.

Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des derniers taux d'impôts connus. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue. Les taux retenus au 30 juin 2014 sont :

| | |
|-------------|--------|
| Allemagne | 30,00% |
| Espagne | 30,00% |
| Etats-Unis | 40,00% |
| France | 33,33% |
| Royaume-Uni | 21,00% |

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices.

Les différences temporelles seront de nouveau évaluées dans le cadre des regroupements d'entreprises postérieures au 30 juin 2014.

Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 *Subventions publiques*. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif pour lequel le plan d'amortissement est modifié. Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

Contribution Economique Territoriale

La CFE est comptabilisée en charges opérationnelles.

La CVAE est comptabilisée en impôt sur le résultat.

Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de

l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

Engagements hors bilan

Le groupe Avanquest a défini et mis en place un reporting visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements de garanties données et reçus.

Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Scholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.

Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission. Pour les emprunts convertibles, conformément à la norme IAS 32, la société évalue la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de ces emprunts.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

4. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

4.1. Ecarts d'acquisition figurant à l'actif

Les écarts d'acquisition au 30 juin 2014 s'élèvent à 22,8 millions d'euros en valeur nette. Les principales variations sur l'exercice proviennent de la cession de la filiale Carteland et d'une dépréciation de 31,9 millions d'euros des UGT BtoC et Web to Print telle que décrite ci-dessous.

Suite à la mise en place durant l'exercice d'une division Web to Print, clairement séparée de l'activité BtoC, avec des équipes dédiées, un business model différent et un budget d'investissement spécifique, un nouveau reporting a été mis en place, l'information sectorielle a été modifiée et une partie de l'écart d'acquisition de l'UGT BtoC a été réaffectée à l'UGT Web to Print.

Les UGT retenues au 30 juin 2014 sont donc :

- UGT BtoC couvrant les ventes de logiciels et services aux particuliers.
- UGT Web to Print couvrant les ventes de produits en web to print (impression de produits avec photo ou de photos seules à partir d'une application mobile ou d'un site internet dédié)
- UGT BtoB couvrant les activités de ventes de logiciels et solutions associées à des entreprises

L'écart d'acquisition de l'ancienne UGT BtoC a été alloué à chacune de ses composantes sur la base de leurs justes valeurs relatives.

Principales hypothèses

Les hypothèses d'exploitation correspondent au business plan à 5 ans approuvé par le management du Groupe et revu par le conseil d'administration du 26 janvier 2015, n'intégrant pas les effets de financements complémentaires.

- En ce qui concerne la société Arvix, incluse dans l'UGT BtC, et cédée postérieurement à la clôture mais avant l'établissement des business plans retenus par le management pour l'établissement du test d'impairment, la juste valeur retenue correspond à son prix de vente net des coûts de cession revenant au groupe Avanquest augmentée de la part des minoritaire dans le goodwill historique (cette valeur justifie le goodwill de l'UGT BtC à hauteur de 12M€).
- Pour l'UGT BtC, les hypothèses opérationnelles clés reposent sur le succès commercial du produit « My Device » en cours de lancement et la réduction des coûts marketing liés à l'activité online.
- Pour l'UGT WtP, les hypothèses opérationnelles clés reposent sur la monétisation de la base clientèle générée par l'offre « Free Print » avec une forte croissance du chiffre d'affaires.
- Pour l'UGT BtB, les hypothèses opérationnelles clés comprennent une croissance modérée du chiffre d'affaires à niveau d'EBIT constant par rapport au budget 2014/2015.
- Les frais centraux ont été intégralement alloués aux UGT dans le cadre de la détermination des cash-flows.

L'évolution des écarts d'acquisition nets se traduit donc comme suit :

| | Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2013 | Mouvements de l'exercice | Ecart de change | Autres variations | Dépréciation | Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2014 |
|--------------|--|-----------------------------|--------------------|----------------------|-----------------|--|
| UGT BtoB | 6 661 | | 286 | | | 6 947 |
| UGT WTP | | | | 4 600 | (700) | 3 900 |
| UGT BtoC | 52 191 | (2 976) | (529) | (5 494) | (31 239) | 11 953 |
| TOTAL | 58 852 | (2 976) | (243) | (894) | (31 939) | 22 800 |

Les mouvements de l'exercice correspondent à la cession de la filiale Carteland.

Les autres variations concernent :

- Une correction de l'écart d'acquisition suite à un reclassement avec les frais de développement de la filiale américaine à hauteur de 0,9 M€
- L'allocation d'une partie de l'écart d'acquisition de l'UGT BtC à l'UGT WtP à hauteur de 4,6 M€ suite à la réorganisation du groupe.

UGT BtoB : l'UGT BtoB est composée d'une activité stable ou en légère croissance délivrant chaque année une rentabilité constante.

Le taux d'actualisation de l'UGT BtoB a été fixé (i) en prenant comme base de départ le coût moyen pondéré du capital d'une société cotée comparable par hypothèse non exposée à de quelconques risques spécifiques ("Wacc sectoriel"), et (ii) ajusté pour tenir compte de ses risques spécifiques. Sur ces bases, le taux retenu est 10,8% (contre 10,5% au 30 juin 2013). Le taux de croissance à l'infini reste identique à celui retenu au 30 juin 2013 à savoir 2%.

Compte tenu de ces éléments, il ressort une valeur recouvrable de l'UGT BtoB de 15,1M€. Compte tenu d'une base comptable testée de 5.1M€, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

UGT Web to Print : L'allocation d'une partie du goodwill de l'UGT BtoC à l'UGT WtP sur la base des justes valeurs relatives a conduit à affecter un montant de 4.6M€ à l'UGT WtP.

Le taux d'actualisation retenu pour la valorisation de l'UGT est de 20%. Comme pour l'UGT BtoC, ce taux d'actualisation a été retenu en raison de la contribution significative de produits ou d'activités non matures dans les cash-flows de cette UGT. Le taux de 20% a été fixé par référence aux taux de rendement exigés par des investisseurs en capital-risque. Le taux de croissance à l'infini retenu est 2%

Compte tenu de ces éléments, il ressort une valeur recouvrable de l'UGT WtP de **2,3M€**. Compte tenu d'une base comptable testée de 3,0M€ la dépréciation enregistrée sur l'UGT WtP s'élève à 0.7M€.

UGT BtoC : la valeur nette de l'écart d'acquisition correspond à la juste valeur d'Arvix définie ci-avant. Le goodwill résiduel issu de la projection des cash-flows de l'UGT BtoC ressort à une valeur négligeable dans la mesure où la valeur recouvrable (**11,6 M€**) ainsi déterminée justifie uniquement les autres actifs testés correspondant principalement aux frais de développement activés et au besoin en fonds de roulement soit respectivement 5,5 M€ et 6,4 M€.

Le taux d'actualisation retenu pour la valorisation de l'UGT est de 20% (contre 10.5% au 30 juin 2013). Ce taux d'actualisation a été retenu en raison de la contribution significative de produits ou d'activités non matures dans les cash-flows de cette UGT. Le taux de 20% a été fixé forfaitairement par référence aux taux de rendement exigés par des investisseurs dans le cadre d'une transaction « normale » limitée à cette UGT, c'est-à-dire à des investisseurs ayant un profil de « capital risque ».

Le taux de croissance à l'infini reste identique à celui retenu au 30 juin 2013 à savoir 2%.

Compte tenu de ces éléments, il ressort une valeur recouvrable part du groupe de l'UGT BtoC de 19,8M€ dont 11,6 M€ hors Arvix. Compte tenu d'une base comptable testée part du groupe de 51,2M€ la dépréciation enregistrée sur les écarts d'acquisition de l'UGT BtoC s'élève à 31,2M€.

Sensibilité des valeurs recouvrables et des dépréciations enregistrées

Les prévisions opérationnelles contenues dans les budgets et plans constituent des hypothèses dont la variation influe directement sur le calcul de la valeur d'utilité et peut conduire à comptabiliser une perte de valeur ou à en modifier le montant.

La non atteinte des objectifs de monétisation de l'UGT WtP constituent la principale zone de sensibilité à la baisse du test, avec une dépréciation potentielle complémentaire des écarts d'acquisition à hauteur de 4,6 M€

Des analyses complémentaires de sensibilité de la valeur recouvrable de chaque UGT à un changement du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini ont été réalisées. Le résultat est présenté ci-dessous :

UGT W to P

| Tables de sensibilité (VE) | | | | |
|---------------------------------|------|----------------------|------------|-------|
| | | Taux d'actualisation | | |
| | | 15,0% | 20,0% | 25,0% |
| Taux de croissance à long terme | 1,5% | 4,5 | 2,0 | 0,7 |
| | 1,8% | 4,7 | 2,1 | 0,7 |
| | 2,0% | 4,9 | 2,3 | 0,8 |
| | 2,3% | 5,1 | 2,4 | 0,9 |
| | 2,5% | 5,4 | 2,5 | 0,9 |

UGT B to C (hors juste valeur d'Arvix)

| Tables de sensibilité (VE) | | | | |
|---------------------------------|------|----------------------|-------------|-------|
| | | Taux d'actualisation | | |
| | | 15,0% | 20,0% | 25,0% |
| Taux de croissance à long terme | 1,5% | 15,8 | 11,5 | 9,0 |
| | 1,8% | 16,0 | 11,5 | 9,0 |
| | 2,0% | 16,1 | 11,6 | 9,0 |
| | 2,3% | 16,2 | 11,6 | 9,1 |
| | 2,5% | 16,4 | 11,7 | 9,1 |

Concernant l'UGT BtoB, aucune variation raisonnable des taux d'actualisation, de croissance à l'infini ou de résultat d'exploitation n'aurait d'impact sur la valorisation du GW affecté à cette UGT.

4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de frais de développement et logiciels.

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés peut conduire Avanquest à remettre en cause les perspectives commerciales de différents projets. L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 0.1M€ sur l'exercice. Par ailleurs, la revue de la valorisation des actifs dans le cadre du test d'impairment réalisé sur les unités génératrices de trésorerie auxquels ces frais sont attachés n'a pas conduit à constater de dépréciation des frais de développement activés.

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

| | Brut Juin 2012 | Acquisitions | Cessions / Virement de poste à poste | Variation périmètre / Variation change | Brut Juin 2013 | Amort.et provision 30/06/2013 | Net Juin 2013 |
|-------------------------------------|-------------------|--------------|---|---|-------------------|-------------------------------------|------------------|
| Frais de développement et logiciels | 19 521 | 2 811 | (9 603) | (1 551) | 19 326 | 7 010 | 4 167 |
| Portefeuilles clients | 2 167 | - | (1 664) | (11) | 492 | 226 | 266 |
| Dépôts | 12 | - | - | (1) | 11 | 1 | 10 |
| Autres | 4 966 | 472 | (605) | (98) | 4 735 | 3 243 | 1 492 |
| Total | 26 666 | 3 282 | (11 872) | (1 661) | 16 415 | 10 480 | 5 935 |

| | Brut Juin 2013 | Acquisitions | Cessions / Virement de poste à poste | Variation périmètre / Variation change | Brut Juin 2014 | Amort.et provision 30/06/2014 | Net Juin 2014 |
|-------------------------------------|-------------------|--------------|---|---|-------------------|-------------------------------------|------------------|
| Frais de développement et logiciels | 11 177 | 3 007 | (2 368) | 2 470 | 14 285 | 8 355 | 5 929 |
| Portefeuilles clients | 492 | - | (32) | (12) | 448 | 194 | 254 |
| Dépôts | 11 | 2 | (1) | - | 12 | 0 | 12 |
| Autres | 4 735 | 29 | 377 | (2 980) | 2 161 | 1 820 | 341 |
| Total | 16 415 | 3 039 | (2 024) | (523) | 16 906 | 10 369 | 6 536 |

4.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

| | Brut Juin 2012 | Acquisitions | Cessions / Virement de poste à poste | Variation périmètre / Variation change | Brut Juin 2013 | Amort.et provision 30/06/2013 | Net Juin 2013 |
|---|-------------------|--------------|---|---|-------------------|-------------------------------------|------------------|
| Agencements, aménagements et installations | 2 129 | 224 | (1 008) | (118) | 1 227 | 660 | 567 |
| Matériel de transport | 222 | 20 | (168) | (11) | 63 | 5 | 58 |
| Matériel et mobilier de bureau & informatique | 4 666 | 134 | (1 811) | (140) | 2 849 | 2 492 | 357 |
| Total | 7 017 | 378 | (2 987) | (269) | 4 139 | 3 157 | 982 |

| | Brut Juin 2013 | Acquisitions | Cessions / Virement de poste à poste | Variation périmètre / Variation change | Brut Juin 2014 | Amort.et provision 30/06/2014 | Net Juin 2014 |
|---|-------------------|--------------|---|---|-------------------|-------------------------------------|------------------|
| Agencements, aménagements et installations | 1 227 | 110 | 534 | (214) | 1 657 | 1 297 | 360 |
| Matériel de transport | 63 | 134 | (39) | (6) | 152 | 35 | 117 |
| Matériel et mobilier de bureau & informatique | 2 849 | 254 | 580 | 78 | 3 761 | 3 337 | 424 |
| Total | 4 139 | 498 | 1 075 | (142) | 5 570 | 4 669 | 901 |

4.4. Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les dotations des exercices 2012/2013 et 2013/2014 évoluent comme suit :

| | Amort. cumulés au 30/06/2012 | Dotations de l'exercice | Cession/ virement de poste à poste | Variation périmètre/ Variation change | Amort. cumulés au 30/06/2013 |
|--|------------------------------------|-------------------------------|---|--|------------------------------------|
| Frais de développement et logiciels | 13 736 | 4 369 | (9 595) | (1 500) | 7 009 |
| Portefeuilles clients | 1 664 | 226 | (1 664) | - | 226 |
| Autres | 2 898 | 1 019 | (605) | (68) | 3 244 |
| Total immobilisations incorporelles | 18 298 | 5 614 | (11 864) | (1 568) | 10 480 |
| Immobilisations corporelles | 5 469 | 825 | (2 919) | (218) | 3 157 |
| Total | 23 767 | 6 439 | (14 783) | (1 786) | 13 637 |

| | Amort. cumulés au 30/06/2013 | Dotations de l'exercice | Cession/ virement de poste à poste | Variation périmètre/ Variation change | Amort. cumulés au 30/06/2014 |
|--|------------------------------------|-------------------------------|---|--|------------------------------------|
| Frais de développement et logiciels | 7 009 | 3 044 | (2 689) | 993 | 8 355 |
| Portefeuilles clients | 226 | - | (32) | - | 194 |
| Autres | 3 244 | 326 | 412 | (2 162) | 1 820 |
| Total immobilisations incorporelles | 10 480 | 3 370 | (2 309) | (1 169) | 10 370 |
| Immobilisations corporelles | 3 157 | 486 | 1 135 | (109) | 4 669 |
| Total | 13 637 | 3 855 | (1 174) | (1 278) | 15 039 |

4.5. Stocks

A la clôture de l'exercice 2014, les stocks sont composés pour 4,9 millions d'euros de composants destinés à la fabrication des boîtes vendues en distribution (4,7 millions d'euros au 30 juin 2013) et pour 2,4 millions d'euros de CD ROM pressés et conditionnés (2,4 millions d'euros au 30 juin 2013).

4.6. Echancier des créances clients

| | Créances clients (valeurs brutes) | Non échues | Echues depuis moins de 90 J | Echues depuis plus de 90 J | Dépréciation créances clients |
|-------------------|--------------------------------------|------------|--------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| 30/06/2014 | 11 246 | 6 686 | 2 929 | 1 631 | 1 220 |
| 30/06/2013 | 10 557 | 6 857 | 1 498 | 2 202 | 1 628 |

4.7. Actif d'impôt et autres créances courantes

Les actifs d'impôts sont principalement constitués des crédits d'impôt recherche français et américains (1,4M€) et du CICE (0.1M€).

Les principaux montants inscrits en créances courantes sont :

| | 30-juin-14 | 30-juin-13 |
|---------------------|--------------|--------------|
| Royalties prépayées | 1 344 | 2 044 |
| Créances fiscales | 685 | 1 022 |
| Loyers | 33 | 272 |
| Autres (1) | 2 367 | 2 429 |
| Total | 4 429 | 5 767 |

(1) Les autres créances sont essentiellement constituées de charges constatées d'avance (2 millions d'euros au 30 juin 2014 et 2 millions d'euros au 30 juin 2013).

4.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie (10,6 millions d'euros au 30 juin 2014 et 4,8 millions d'euros au 30 juin 2013) est composée de comptes bancaires et de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

| | Trésorerie au 30/06/2013 (Euro) | Trésorerie au 30/06/2013 (Devise) |
|-------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| Euro | 2 329 | 2 329 |
| US Dollars | 1 464 | 1 915 |
| GB Pounds | 792 | 679 |
| RMB | 13 | 102 |
| Dollars Canadiens | 227 | 311 |
| TOTAL | 4 825 | |

| | Trésorerie au 30/06/2014 (Euro) | Trésorerie au 30/06/2014 (Devise) |
|-------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| Euro | 6 601 | 6 601 |
| US Dollars | 1 492 | 2 037 |
| GB Pounds | 2 186 | 1 752 |
| RMB | 12 | 103 |
| Dollars Canadiens | 300 | 437 |
| TOTAL | 10 591 | |

5. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

5.1. Capitaux propres

- Capital

Au 30 juin 2014, le capital de la société Avanquest Software SA est composé de 27.354.441 actions d'un nominal de 1 euro, toutes de même catégorie. L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement. Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

- Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

| Au 30 juin 2013 | 18 992 574 |
|--|-------------------|
| Création d'actions nouvelles | |
| | |
| Création d'actions suite à l'exercice suite à l'exercice de BSA (Equity Line) | 2 400 000 |
| Création d'actions suite à l'attribution d'actions gratuites | 15 250 |
| Création d'actions par augmentation de capital en numéraire avec maintien du DPS | 5 946 617 |
| | |
| Au 30 juin 2014 | 27 354 441 |

Les actions créées suite à l'exercice de BSA concernent principalement les actions émises dans le cadre des deux lignes « equity line ». Les autres créations d'actions correspondent à la levée de fonds réalisée sur le marché en juin 2014 et décrite ci-dessus. Cette augmentation de capital a été réalisée au nominal.

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2014, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours.

| Bénéficiaires | Salariés Groupe Avanquest |
|--|---|
| Date d'assemblée | 3/10/06 |
| Nombre de titres autorisés | 340 000 |
| Date du conseil d'administration | 8/11/06 |
| Nombre de titres attribués au 30/06/2014 | 337 500 |
| Nombre de bénéficiaires | 37 |
| Dont dirigeants | 0 |
| Prix de souscription | 15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€ |
| Conditions d'exercice | 1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires |
| Droits acquis au 30/06/2014 | 125 333 |
| Titres souscrits au 30/06/2014 | 0 |
| Titres potentiels maximum* | 81 667 |

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Ces options n'ont pas été considérées comme dilutives dans le calcul du résultat par action compte-tenu du cours d'exercice supérieur au cours de l'action.

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2014, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites encore en vigueur.

| Bénéficiaires | Salariés Groupe Avanquest | Salariés Groupe Avanquest | Salariés Groupe Avanquest | Salariés Groupe Avanquest |
|--|---|---|---|---|
| Date d'assemblée | 17/09/08 | 28/07/2010 | 29/11/2012 | 10/12/2013 |
| Nombre de titres autorisés | 500 000 | 500 000 | 900 000 | 500 000 |
| Date du conseil d'administration | 3/02/09 | 4/11/10 | 25/07/13 | 27/06/14 |
| Nombre de titres attribués au 30/06/2014 | 491 700 | 374 500 | 900 000 | 390 000 |
| Nombre de bénéficiaires | 61 | 16 | 5 | 81 |
| Dont dirigeants | 9 | 0 | 5 | 1 |
| Période d'acquisition | 2 à 4 ans | 2 à 4 ans | 2 à 4 ans | 2 à 4 ans |
| Conditions d'acquisition | 1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse | 1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse | En fonction d'objectifs opérationnels ou de cours de bourse | 1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse |
| Droits acquis au 30/06/2014 | 228 500 | 120 750 | 0 | 0 |
| Actions émises au 30/06/2014 | 228 500 | 118 250 | 0 | 0 |
| Titres potentiels maximum* | 10 000 | 245 000 | 900 000 | 500 000 |

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2014, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

| Bénéficiaires | Equity line Kepler Chevreux |
|--|--------------------------------------|
| Date d'assemblée | 10/12/13 |
| Nombre de titres autorisés | 4 000 000 |
| Nombre de bénéficiaires | 1 |
| Dont dirigeants Avanquest | 0 |
| Date du conseil d'administration | 13/02/14 |
| Nombre de titres attribués au 30/06/2014 | 4 000 000 |
| Prix de souscription | variable |
| Conditions d'exercice | A la demande de la société Avanquest |
| Droits acquis au 30/06/2014 | 4 000 000 |
| Titres souscrits au 30/06/2014 | |
| Titres potentiels maximum* | 3 200 000 |

* Tenant compte des bons perdus ou annulés

Ces bons n'ont pas été considérés comme dilutifs dans le calcul du résultat par action compte-tenu du prix plancher d'exercice fixé à 1 euro. A la date d'arrêt, ces bons ne sont pas exerçables par Avanquest, le cours de bourse étant inférieur à 1€.

La société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est le 16 février 2015 et le cours de conversion de 4€60. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 335 actions.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 5.804.002 euros.

Le capital social serait ainsi porté de 27.354.441 euros à 33.158.443 euros soit une augmentation en pourcentage de 21,2% étalée dans le temps entre 2014 et 2018. Il est cependant nécessaire de noter que :

- 86% des actions gratuites ne seront exercées que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints
- Le cours de conversion des obligations convertibles rend très peu probable leur conversion
- L'exercice des BSA liés à « L'Equity line » nécessite un cours de bourse nettement supérieur au cours de bourse actuel

Ainsi la quasi-totalité des actions potentiellement à créer dépend directement ou indirectement d'un cours de bourse nettement supérieur au cours de bourse actuel.

Le conseil d'administration du 27 juin 2014 a mis en œuvre la résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2013 autorisant la conversion des comptes courants d'actionnaires (soit 2.6M€) en capital au cours de 1€

par action soit le même cours que celui de l'augmentation de capital en numéraire dont les résultats ont été constatés lors du même conseil. Cette conversion des comptes courants a été finalisée au début du mois de septembre 2014, donnant lieu à la création de 2.621.963 actions nouvelles. Le capital a alors été porté à 29.976.404 actions.

5.2. Provisions

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours des exercices 2012/2013 et 2013/2014:

| | Provisions 30/06/2012 | Mouvement de périmètre | Dotations Opérat. | Reprises Opérat. | Autres Dotations | Autres Reprises | Provisions 30/06/2013 |
|------------|--------------------------|------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|--------------------|--------------------------|
| Provisions | 2 744 | - | 17 | (135) | 2 127 | (1 471) | 3 282 |

| | Provisions 30/06/2013 | Mouvement de périmètre | Dotations Opérat. | Reprises Opérat. | Autres Dotations | Autres Reprises | Provisions 30/06/2014 |
|------------|--------------------------|------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|--------------------|--------------------------|
| Provisions | 3 282 | (2) | 250 | (622) | 489 | (1 695) | 1 702 |

Au 30 juin 2014, les principaux risques et charges provisionnés concernent certaines avances sur royalties (0,5 millions d'euros) et le solde des coûts de restructuration non encore décaissés, principalement le coût de départ de salariés (0,3 millions d'euros) ou d'abandon de surface locative (0.8 millions d'euros). La totalité des reprises de provisions correspond à des provisions utilisées sur l'exercice.

La filiale américaine doit répondre actuellement à une « class action » intentée aux Etats-Unis vis-à-vis de nombreux éditeurs de logiciels utilitaires. Le management estime que cette action est sans fondement. Aucune provision n'a donc été comptabilisée pour couvrir ce risque au 30 juin 2014.

5.3. Passifs financiers

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

| | 30-juin-12 | Augmentations | Remboursements | Variation périmètre/ Variation change | 30-juin-13 |
|--------------------------------|---------------|---------------|-----------------|---|---------------|
| Emprunts obligataires | 3 990 | - | - | - | 3 990 |
| Emprunts lignes de crédit | 22 242 | 36 742 | (37 183) | (222) | 21 579 |
| Autres dettes financières | 202 | 2 752 | (20) | - | 2 934 |
| Concours bancaires courants | 638 | - | (510) | (3) | 125 |
| Instruments financiers passifs | 222 | - | (195) | - | 27 |
| Intérêts courus non échus | 317 | 54 | - | - | 371 |
| Total | 27 611 | 39 548 | (37 909) | (226) | 29 025 |

| | 30-juin-13 | Augmentations | Remboursements | Variation périmètre/ Variation change | 30-juin-14 |
|--------------------------------|---------------|---------------|-----------------|---|---------------|
| Emprunts obligataires | 3 990 | - | - | - | 3 990 |
| Emprunts lignes de crédit | 21 579 | 40 853 | (41 488) | (476) | 20 468 |
| Autres dettes financières | 2 934 | 427 | (135) | 277 | 3 503 |
| Concours bancaires courants | 125 | - | (55) | (2) | 68 |
| Instruments financiers passifs | 27 | - | (25) | - | 2 |
| Intérêts courus non échus | 371 | 144 | - | - | 515 |
| Total | 29 025 | 41 424 | (41 703) | (201) | 28 546 |

La société a mené au cours de l'exercice précédent une négociation avec l'ensemble des établissements finançant la maison-mère Avanquest Software SA à l'issue de laquelle un protocole d'accord a été signé en mars 2013, échelonnant les remboursements de l'endettement de la société entre septembre 2014 et juin 2018.

Les prêts et lignes de crédit de la société Avanquest comportent des clauses prévoyant le respect de deux ratios (covenants) calculés à la date de clôture de l'exercice. Ces covenants prévoient que le ratio Dettes nettes/Capitaux propres soit inférieur à 0,8 et le ratio Dettes Nettes/Capacité d'autofinancement ne dépasse pas 4 pour l'exercice 2014/15 puis 3 pour les exercices suivants.

La société a obtenu en date du 24 avril 2014 un « covenant holiday » sur l'application du ratio Dettes Nettes/Capacité d'autofinancement à la clôture de l'exercice 2013/14.

Au 30 juin 2014, le ratio Dette Nette Consolidée/ Capitaux Propres s'élevait à 7,0 soit un chiffre supérieur au ratio prévu dans les covenants des lignes de crédits et des prêts bancaires de la société mère Avanquest Software SA. La société a obtenu le 18 décembre 2014 un « standstill » des différentes banques relatif notamment à l'exercice de tout potentiel droit résultant d'un ou plusieurs cas de défaut et/ou d'exigibilité anticipée, et notamment au titre du non-respect des ratios financiers pour une durée allant jusqu'au 15 février 2015. Parallèlement à la demande de « standstill », la société a entamé une nouvelle négociation avec ses banques en vue d'aboutir à un accord global sur la restructuration de l'endettement de la société.

Compte-tenu du bris de covenant constaté à la clôture, la part à plus d'un an des dettes correspondantes (soit 14,2 million d'euros) a été classée en dette courante. En tenant compte de ce reclassement, l'échéance des dettes financières au 30 juin 2014 est la suivante :

| | Total | Moins d'un an | De un à cinq ans | Plus de cinq ans |
|--------------------------------|---------------|---------------|------------------|------------------|
| Emprunts obligataires | 3 990 | 1 396 | 2 593 | - |
| Emprunts lignes de crédit | 20 468 | 20 468 | - | - |
| Autres dettes financières | 3 503 | 3 088 | 415 | - |
| Concours bancaires courants | 68 | 68 | - | - |
| Instruments financiers passifs | 2 | 2 | - | - |
| Intérêts courus non échus | 515 | 515 | - | - |
| Total | 28 546 | 25 539 | 3 008 | - |

Sans ce reclassement, les échéances auraient été comme suit :

| | Total | Moins d'un an | De un à cinq ans | Plus de cinq ans |
|--------------------------------|---------------|---------------|------------------|------------------|
| Emprunts obligataires | 3 990 | 1 396 | 2 593 | - |
| Emprunts lignes de crédit | 20 468 | 6 264 | 14 204 | - |
| Autres dettes financières | 3 503 | 3 088 | 415 | - |
| Concours bancaires courants | 68 | 68 | - | - |
| Instruments financiers passifs | 2 | 2 | - | - |
| Intérêts courus non échus | 515 | 515 | - | - |
| Total | 28 546 | 11 335 | 17 212 | - |

Lignes de crédit

Au 30 juin 2014, les lignes de crédit mises en place en 2006, 2009 et 2010 par Avanquest Software SA, sont entièrement utilisées pour un montant de 12,3 millions d'euros dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 1,3 millions de dollars, soit 1,0 millions d'euros).

Le solde du prêt mis en place en 2011, d'un montant initial de 2,9 M€ s'élève à 2,0 M€

Avanquest North America dispose d'une ligne de crédit à hauteur de 4.5 millions de dollars qui est utilisée à hauteur de 4.1 millions de dollars au 30 juin 2014. Par ailleurs, le solde de l'emprunt mis en place en 2008, est de 0.5 millions de dollars. Les prêts et lignes de crédit de la filiale Avanquest North America comportent également des clauses prévoyant le respect de certains ratios portant sur des postes du bilan et du compte de résultat. Les ratios applicables aux prêts et lignes de crédit de cette filiale étaient respectés au 30 juin 2014.

Avance et prêt BPI (ex Oséo)

Avanquest Software SA a obtenu auprès de la BPI (ex Oséo) deux avances remboursables pour un montant total de 0,9 million d'euros destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2014, cette avance était utilisée à hauteur de 0,6 million d'euros.

Avanquest a obtenu en 2010 un prêt de la BPI (ex Oséo) pour un montant de 3 millions d'euros sur une durée de 7 ans (échéance 2017). Le montant de ce prêt au 30 juin 2014 est de 2.9 M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4 M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50 %. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance (i.e le 16 février 2015) ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78 %.

Conformément à la norme IAS 32, la société a évalué la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de cet emprunt convertible. La composante « capitaux propres » a été estimée comme non significative. Le principal détenteur d'obligations convertibles (détenant environ 2,6M€) s'est engagé dans le cadre de la renégociation bancaire intervenue en mars 2013 à ne pas exiger le remboursement de la dette avant remboursement intégral des financements bancaires. Cette dette sera automatiquement portée au débit de son compte courant d'actionnaire le 16 février 2015.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont composées des comptes courants actionnaires mis en place en octobre 2012 pour

2.6 M€ (intérêts courus compris). Ces comptes courants ont été convertis en capital postérieurement à la clôture, au mois de septembre 2014.

5.4. Instruments financiers

Les instruments financiers inscrits au bilan se répartissent comme suit :

| Au 30 juin 2014 | | | Ventilation par catégorie d'instruments | | | | |
|---|-----------------|---------------|---|-------------------------------|----------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Valeur au bilan | Juste valeur | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente | Prêts, créances et autres dettes | Dettes au coût amorti | Instruments dérivés (2) |
| Actifs disponibles à la vente | 0 | 0 | | 0 | | | |
| Autres actifs financiers | 813 | 813 | | | 813 | | |
| Autres actifs non courants | - | - | | | | | |
| Clients et comptes rattachés | 10 026 | 10 026 | | | 10 026 | | |
| Autres actifs courants | 5 938 | 5 938 | | | 5 938 | | |
| Trésorerie et équivalents (1) | 10 591 | 10 591 | 10 591 | | | | |
| Total des actifs | 27 369 | 27 369 | 10 591 | 0 | 16 777 | - | - |
| Emprunts et dettes financières (> 1 an) | 3 008 | 3 008 | | | | 3 008 | |
| Autres passifs non courants | 437 | 437 | 437 | | | | |
| Emprunts et dettes financières (< 1 an) | 25 538 | 25 538 | | | | 25 536 | 2 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 19 768 | 19 768 | | | 19 768 | | |
| Autres passifs courants | 12 075 | 12 075 | | | 12 075 | | |
| Total des passifs | 60 826 | 60 826 | 437 | - | 31 843 | 28 544 | 2 |

| Au 30 juin 2013 | | | Ventilation par catégorie d'instruments | | | | |
|---|-----------------|---------------|---|-------------------------------|----------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Valeur au bilan | Juste valeur | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente | Prêts, créances et autres dettes | Dettes au coût amorti | Instruments dérivés (2) |
| Actifs disponibles à la vente | (0) | (0) | | (0) | | | |
| Autres actifs financiers | 931 | 931 | | | 931 | | |
| Autres actifs non courants | - | - | | | | | |
| Clients et comptes rattachés | 8 929 | 8 929 | | | 8 929 | | |
| Autres actifs courants | 6 830 | 6 830 | | | 6 830 | | |
| Trésorerie et équivalents (1) | 4 825 | 4 825 | 4 825 | | | | |
| Total des actifs | 21 515 | 21 515 | 4 825 | (0) | 16 690 | - | - |
| Emprunts et dettes financières (> 1 an) | 26 311 | 26 311 | | | | 26 311 | |
| Autres passifs non courants | 323 | 323 | 323 | | | | |
| Emprunts et dettes financières (< 1 an) | 2 714 | 2 714 | | | | 2 687 | 27 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 16 648 | 16 648 | | | 16 648 | | |
| Autres passifs courants | 11 156 | 11 156 | | | 11 156 | | |
| Total des passifs | 57 152 | 57 152 | 323 | - | 27 804 | 28 999 | 27 |

(1) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs financiers se réfère à un marché actif

(2) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables et ne tient pas compte de l'impact potentiel des négociations en cours avec les banques.

5.5. Autres passifs financiers non courants

Les autres passifs non courants proviennent des indemnités de départ en retraite provisionnées au bilan (0,4 million d'euros).

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Analyse de la répartition du chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

| | 2013/14 (12 mois) | 2012/13 (12 mois) |
|--------------|----------------------|----------------------|
| LOGICIELS | 57 707 | 64 767 |
| SERVICES | 42 026 | 29 303 |
| DIVERS | 1 895 | 6 167 |
| TOTAL | 101 628 | 100 237 |

La baisse des ventes de logiciels provient de la forte décroissance des marchés offline (retail) qui se poursuit tandis que la forte croissance des services s'explique par le développement des nouvelles offres, notamment en création digitale

La création digitale personnalisée, l'un des axes stratégiques du Groupe, moteur de la croissance a augmenté de 37.7 % (en données pro-forma) sur cet exercice permettant au Groupe de retrouver une trajectoire de croissance.

| En M€ | YTD 12 mois 2013/14 | % du Total | YTD 12 mois 2012/13 | Var. |
|---------------------------------|------------------------|-------------|------------------------|--------------|
| Création digitale personnalisée | 38,8 | 38,2% | 30,0 | +29,4% |
| Gestion des objets connectés | 28,2 | 27,7% | 30,0 | -6,1% |
| Autres | 34,6 | 34,1% | 40,2 | -13,7% |
| Total | 101,6 | 100% | 100,2 | +1,4% |

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

| | 2013/14 (12 mois) | 2012/13 (12 mois) |
|----------------------|----------------------|----------------------|
| France | 14 832 | 17 558 |
| Etats-Unis | 48 859 | 43 853 |
| Grande Bretagne | 21 936 | 22 451 |
| Allemagne | 7 616 | 7 990 |
| Autres pays d'Europe | 6 893 | 6 042 |
| Autres pays | 1 492 | 2 343 |
| TOTAL | 101 628 | 100 237 |

La montée en puissance des nouvelles activités online (web to print et hébergement) explique la progression des Etats-Unis. Le poids de la France, pays où Avanquest dispose une forte présence depuis l'acquisition de Micro Application, diminue en raison de la baisse des activités offline (retail).

6.2. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 436 milliers d'euros pour les salariés français au 30 juin 2014 et a été entièrement provisionné dans les comptes. L'impact sur l'exercice est une charge de 113 milliers d'euros se décomposant en coût des services rendus de 34 milliers d'euros, coût financier de 14 milliers d'euros et coût actuariel de 65 milliers d'euros. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

| | |
|-----------------------------|----------------------|
| Taux d'actualisation : | 2,29% |
| Age de départ en retraite : | 65 ans |
| Taux d'inflation annuel : | 2,00% |
| Augmentation des salaires : | 0 à 4% suivant l'âge |

Les salariés des filiales hors de France ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique.

6.3. Autres produits et charges opérationnels courants

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants pour 11,4 millions d'euros, composés pour l'essentiel des redevances versées sur les contrats d'édition (11,3 millions d'euros).

6.4. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont composés des frais de la restructuration menée dans chacun des

pays durant l'exercice pour 1,6 millions d'euros et de la dépréciation du goodwill pour 31,9 millions d'euros.

6.5. Effet net des regroupements d'entreprises

Néant.

6.6. Analyse du résultat financier

Le résultat financier s'inscrit en perte de 1,4 million d'euros provenant pour 1,0 million d'euros du coût de l'endettement net, pour 0,5 million d'euros des écarts de change nets défavorables, et pour 0,1 million d'euros de produits financiers divers.

6.7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt nette de l'exercice ressort à 3,1M€, contre un produit de 0,9M€ pour l'exercice précédent.

Le rapprochement de la charge d'impôts s'analyse comme suit :

| | 2013/14 (12 mois) | 2012/13 (12 mois) retraité* |
|--|----------------------|-----------------------------------|
| Résultat imposable | (39 453) | (66 922) |
| Impôt théorique (33,33%) | 13 150 | 22 305 |
| Impôt au compte de résultat | (3 142) | 946 |
| Taux d'impôt effectif | -7,97% | 1,41% |
| Différence | (16 292) | (21 359) |
| <i>Dont</i> | | |
| Utilisation déficit reportable | | |
| Déficit non activé | (6 709) | (8 348) |
| Autres différences permanentes (1) | (9 814) | (12 862) |
| Différences entre taux locaux et taux de la mère | 108 | 165 |
| Autres différences | 123 | (314) |

(1) Les autres différences permanentes portent essentiellement sur les dépréciations de goodwill et les charges liées aux actions gratuites non déductibles fiscalement.

6.8. Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés les années précédentes provenaient essentiellement de différences temporaires et crédit d'impôts recherche dans les entités américaines et étaient comptabilisés en fonction des perspectives bénéficiaires à horizon 5 ans, au vu du caractère non récurrent des pertes enregistrées lors des derniers exercices. Néanmoins les entités américaines ayant connu trois années consécutives de pertes fiscales, la totalité de l'impôt différé actif a été dépréciée durant l'exercice, soit une charge de 2.7M€

Les déficits fiscaux des autres pays ayant connu plusieurs années de pertes fiscales ne sont pas activés (France et Allemagne).

Les déficits fiscaux non utilisés s'élèvent à 69,1 millions d'euros pour les entités françaises, 13,3 millions d'euros pour les entités allemandes et 30 millions de dollars pour les entités américaines.

L'évolution sur les exercices 2012/13 et 2013/14 est la suivante :

| Impôts différés actifs | |
|---|--------------|
| A nouveau au 30/06/2012 | 7 886 |
| Variation de l'exercice en compte de résultat | (4 738) |
| Impact des variations de change et de périmètre | (293) |
| Solde au 30/06/2013 | 2 855 |
| Variation de l'exercice en compte de résultat | (2 748) |
| Impact des variations de change et de périmètre | (97) |
| Solde au 30/06/2014 | 10 |

| Impôts différés passifs | |
|---|--------------|
| A nouveau au 30/06/2012 | 6 520 |
| Variation de l'exercice en compte de résultat | (6 188) |
| Impact des variations de change et de périmètre | (241) |
| Solde au 30/06/2013 | 91 |
| Variation de l'exercice en compte de résultat | (91) |
| Impact des variations de change et de périmètre | |
| Solde au 30/06/2014 | - |

6.9. Résultat par action

| | 2013/14 | 2012/13 |
|--|---------------|---------------|
| Numérateur (en milliers d'euros) | | |
| Résultat net part du groupe (a) | (42 192) | (65 714) |
| Dénominateur | | |
| Nombre moyen d'actions en circulation (b) | 20 801 635 | 18 607 979 |
| Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA | - | - |
| Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c) | 20 801 635 | 18 607 979 |
| Résultat de base par action (euros) (a/b) | (2,03) | (3,53) |
| Résultat dilué par action (euros) (a/c) | (2,03) | (3,53) |

La quasi-totalité des instruments dilutifs en circulation étant exerçable à un cours supérieur au cours de bourse constaté à la clôture, le résultat dilué par action est considéré comme étant égal au résultat par action avant dilution.

7. Note sur les risques

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

7.1. Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées.

La nouvelle stratégie mise en place depuis fin 2013 nécessite des ressources financières significatives. Pour financer cette nouvelle stratégie, le groupe a utilisé au cours de l'exercice les fonds issus des deux contrats «Equity line» et de la cession de sa filiale Carteland. La poursuite de cette stratégie a conduit le groupe à engager une nouvelle négociation avec ses partenaires financiers en vue d'aboutir à un accord global sur la restructuration de l'endettement de la société.

Parallèlement, le groupe a cédé en octobre 2014 les actifs de sa filiale Arvix détenue à hauteur de 50 %. Le management envisage la possibilité de procéder à d'autres cessions d'actifs ou de faire appel au marché afin de disposer des ressources financières pour assurer et accélérer son développement.

Le groupe dispose d'une trésorerie positive à hauteur de 10 M€ en date du 31 décembre 2014. Dans le cadre de la revue du risque de liquidité et de l'application du principe de continuité d'exploitation, le management a établi des prévisions de trésorerie à horizon 12 mois en lien avec les budgets et plans et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir, sur la base des échéanciers d'emprunts tels que négociés en mars 2013. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer, parfois de manière significative, des données prévisionnelles.

7.2. Risque de marché

7.2.1. Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 1.7 million de dollars en 2013/14.

Une variation des taux de change de 1% aurait un impact négligeable sur les résultats du Groupe.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, les emprunts en dollars américains ont été qualifiés d'instrument de couverture de l'investissement réalisé dans Avanquest North America. A ce titre, les variations de change sur les emprunts en dollars américains concernés sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global ».

7.2.2. Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (14,3 millions d'euros) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois pour la partie tirée en euros (13,3 millions d'euros) ou le Libor 3 mois pour la partie tirée en devise (1,3 million de dollars soit 1.0 million d'euros).

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (solde de 2,2 millions d'euros) ont des taux d'intérêt variables basés sur le Prime Rate américain.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Une variation des taux d'intérêt de 1% aurait un impact de 0,2 millions d'euros sur les résultats du Groupe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place lors des années précédentes. Les montants résiduels au 30 juin 2014 sont de 2.8 millions d'euros pour la partie tirée en euros. Aucune nouvelle couverture n'a été mise en place lors de l'exercice.

La valeur de marché au 30 juin 2014 des instruments dérivés de taux est proche de zéro.

7.2.3. Risque action

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaires dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 87432 actions au 30 juin 2014, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

7.3. Risque de crédit et de contrepartie

7.3.1. Risque clients

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 17,6 millions d'euros et représente 17,3% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 20,7% l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice 2013/14, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 3,3% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 2.6 %, le troisième client 2.3% et le quatrième 1,7%.

La baisse du poids des principaux clients dans le total du chiffre d'affaires s'explique par la baisse de l'activité en grande distribution (qui représente 7 des 10 plus gros clients) et la montée des activités online qui s'adressent directement aux clients finaux et dispose ainsi d'une base clients très diversifiée.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle.

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente (cf. note 4.6).

7.3.2. Risque fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

8. Notes sur les engagements hors bilan

8.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Aucune clause de complément de prix n'est encore applicable sur les acquisitions effectuées lors des exercices précédents.

8.2. Engagements et garanties donnés

Avanquest a apporté sa garantie à la banque américaine pour le montant de la ligne de crédit (4.5 millions de dollars) et le prêt (3 millions de dollars) accordée à sa filiale Avanquest North America. La société a également garanti les engagements de sa filiale allemande vis-à-vis d'un de ses fournisseurs pour un montant maximum de 0,5 million d'euros et de sa filiale anglaise vis-à-vis d'une banque pour un montant maximum de 0,4 million de livres dans le cadre d'une ligne de crédit.

Par ailleurs Avanquest a accordé une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de Carteland au 31 décembre 2013 et sur les éléments d'actifs d'Arvix à la date de cession.

8.3. Nantissements donnés

Dans le cadre de l'obtention en 2006 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 millions d'euros, Avanquest a nanti auprès d'une des banques 1.733.839 actions de la société Emme (soit 69% des titres détenus dans cette filiale).

Dans le cadre de l'obtention en 2009 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 7 millions d'euros, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Dans le cadre de l'obtention en 2011 d'un prêt d'un montant total de 2,9 millions d'euros destiné à refinancer les emprunts de Micro Application, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises

Par ailleurs, Avanquest America et Avanquest North America ont nanti leurs actifs au bénéfice de la banque américaine ayant accordé une ligne de crédit (4.5 millions de dollars) et un prêt (3 millions de dollars) à Avanquest North America.

8.4. Engagement et garanties reçus

Les actionnaires de la société Micro Application Europe ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société et ses filiales au 11 février 2011.

Les actionnaires de la société PC Helpsoft ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société au 31 mars 2011.

9. Autres informations

9.1. Effectif du groupe

Au 30 juin 2014, le Groupe Avanquest Software compte 551 salariés (contre 477 au 30 juin 2013).

Répartition de l'effectif par pays :

| | France | Etats-Unis | Grande-Bretagne | Allemagne | Chine | Canada | Autres Europe | Total |
|-------------|--------|------------|-----------------|-----------|-------|--------|---------------|-------|
| 30/06/ 2014 | 93 | 224 | 96 | 6 | 38 | 5 | 89 | 551 |
| 30/06/ 2013 | 125 | 142 | 88 | 11 | 37 | 5 | 69 | 477 |

La moyenne d'âge des collaborateurs du groupe Avanquest est de 35.7 ans.

9.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants(1) présentées dans le tableau ci-dessous.

| | 2013/14 | 2012/13 |
|--|--------------|--------------|
| Rémunération fixe | 924 | 967 |
| Rémunération variable | 313 | 240 |
| Avantages en nature | 45 | 46 |
| Jetons de présence | 79 | 73 |
| Honoraires | 105 | 20 |
| Avantage du personnel à court terme | 1 466 | 1 346 |
| Paiements fondés sur des actions | 10 | - |
| Indemnités de fin de contrat de travail | 255 | 372 |
| Total | 1 731 | 1 718 |

(1) PDG, DG et membres du conseil d'administration

9.3. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Comme décrit dans la note « Faits marquants de l'exercice », la stratégie du groupe a été redéfinie au cours de l'exercice. La business unit Web to Print a connu une forte croissance de son chiffre d'affaires, en conséquence, le reporting interne de la société a été modifié afin de permettre un suivi plus précis de l'activité de cette business unit qui génère par ailleurs depuis le second semestre des flux financiers indépendants du reste du groupe et constitue désormais une UGT. L'information sectorielle a été modifiée pour tenir compte de cette évolution.

| | B to C | B to B | W to P | Elim. | Frais non affectés | Total Groupe |
|-------------------------------|--------|--------|---------|-------|--------------------|--------------|
| Chiffre d'affaires externe | 68 762 | 15 573 | 17 293 | | | 101 628 |
| Ventes inter-secteurs | | | | | | |
| Chiffre d'affaires total | 68 762 | 15 573 | 17 293 | | | 101 628 |
| Résultat opérationnel courant | 2 370 | 1 589 | (4 760) | (16) | (3 738) | (4 555) |

| | BtoC | BtoB | W to P | Group | Total Groupe |
|----------------------------|--------|-------|--------|-------|--------------|
| Actif non courant | 18 268 | 7 438 | 5 318 | 158 | 31 183 |
| dont | | | | | |
| Ecart d'acquisition | 11 953 | 6 947 | 3 900 | | 22 800 |
| Immobilisations incorp. | 4 995 | 188 | 1 352 | | 6 536 |
| Immobilisations corp. | 532 | 302 | 66 | | 901 |
| | | | | | |
| Acquisitions immo. incorp. | 1 690 | 85 | 1 200 | | 2 976 |
| Acquisitions immo corp. | 343 | 9 | 146 | | 498 |

Lors de l'exercice précédent, l'activité était répartie en 2 UGT.

| | B to C | B to B | Elim. | Frais non affectés | Total Groupe |
|--------------------------------------|--------|--------|-------|--------------------|--------------|
| Chiffre d'affaires externe | 84 420 | 15 817 | | | 100 237 |
| Ventes inter-secteurs | | | | | |
| Chiffre d'affaires total | 84 420 | 15 817 | | | 100 237 |
| Résultat opérationnel courant | 2 205 | 1874 | -11 | -5058 | -990 |

| 30/06/2013 | BtoC | BtoB | Non affecté | Total Groupe |
|----------------------------|--------|-------|-------------|--------------|
| Actif non courant | 62 489 | 7 057 | 173 | 69 718 |
| dont | | | | |
| Ecart d'acquisition | 52 191 | 6 661 | | 58 852 |
| Immobilisations incorp. | 5 756 | 179 | | 5 935 |
| Immobilisations corp. | 765 | 217 | | 982 |
| | | | | |
| Acquisitions immo. incorp. | 3 173 | 109 | | 3 282 |
| Acquisitions immo corp. | 299 | 79 | | 378 |

9.4. Evénements postérieurs à la clôture

Conformément à la décision du conseil d'administration qui s'est tenu le 27 juin 2014, la société a procédé début septembre, à la conversion en actions Avanquest des comptes courants d'actionnaires pour 2.6M€.

Par ailleurs, le groupe Avanquest a cédé la totalité des actifs de sa filiale à 50% Arvix à la fin du mois d'octobre 2014. Cette cession a été décidée postérieurement à la clôture. Au 30 juin 2014, la société Arvix reste consolidée par intégration globale.

Cette cession s'inscrit dans le cadre des efforts entamés par la Société aux fins d'améliorer sa structure financière et de restructurer son bilan.

2.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AVANQUEST SOFTWARE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La note « dépréciation des actifs » de la partie 3 Principes, règles et méthodes comptables de l'annexe décrit les principes retenus par la société pour l'évaluation des actifs notamment les écarts d'acquisition et les frais de développement. En application de ces principes et comme décrit en note 4.1 de l'annexe le groupe après avoir alloué une partie de l'écart d'acquisition de l'UGT BtC à la nouvelle UGT WtP au prorata des valeurs relatives de ces deux UGT, a enregistré une dépréciation des écarts d'acquisition affectés aux UGT BtC et WtP à hauteur respectivement de 31,2 M€ et 0,7 M€.

Les budgets et plans à 5 ans établis par le management dans le cadre de l'allocation des écarts d'acquisition et du calcul de la dépréciation des actifs non courants reposent sur des hypothèses de croissance et de rentabilité que nous ne sommes pas en mesure de corroborer avec des données sectorielles et/ou des niveaux déjà atteints au cours des années précédentes. Par ailleurs, le test a été réalisé en utilisant un taux d'actualisation forfaitaire de 20%. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier ni le montant de la dépréciation enregistrée au cours de l'exercice à hauteur de 31,9 M€, ni la valeur nette des écarts d'acquisition des UGT BtC (hors Arvix) et WtP qui s'élèvent respectivement à 0 € et 3,9 M€. De même, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier la valeur nette des frais de développement activés des UGT BtC et WtP qui s'élèvent respectivement à 4,6 M€ et 1,3 M€.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 5.3 et 7.1 de l'annexe qui décrivent la situation de l'endettement du groupe et les hypothèses retenues par le management dans le cadre de l'appréciation du risque de liquidité et de l'application du principe de continuité d'exploitation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

Reconnaissance du chiffre d'affaires

La note « chiffre d'affaires » de la partie 3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 2 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Pierre LAOT

Franck Sebag

3. COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2014

3.1. Compte de résultat au 30/06/2014

| En milliers de € | Notes | 30/06/14 | 30/06/13 |
|---|-------------|-----------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires net | 5.1 | 28 529 | 20 098 |
| Production immobilisée | | 743 | 950 |
| Reprises amortissements, provisions et transferts de charges | | 1 624 | 1 075 |
| Autres produits | | 844 | 916 |
| Produits d'exploitation | | 31 740 | 23 039 |
| Achats de marchandises et variation de stock | | 3 438 | 14 |
| Achats matières premières et variation de stock | | 365 | 8 |
| Autres achats et charges externes | | 14 599 | 9 724 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | 407 | 375 |
| Salaires et traitements | | 4 966 | 3 917 |
| Charges sociales | | 2 447 | 2 061 |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations | | 1 383 | 1 909 |
| Dotations aux provisions sur immobilisations | | | 63 |
| Dotations aux provisions sur actif circulant | | 1 413 | 655 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges | | 250 | 32 |
| Autres charges | | 5 462 | 4 807 |
| Charges d'exploitation | | 34 730 | 23 565 |
| Résultat d'exploitation | | (2 990) | (526) |
| Produits financiers des participations | | 594 | 6 356 |
| Produits autres valeurs mobilières, créances immob. | | 151 | 161 |
| Autres intérêts et produits assimilés | | 386 | 417 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | 9 696 | 5 951 |
| Différences positives de change | | 136 | 180 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | 32 |
| Produits financiers | | 10 963 | 13 097 |
| Dotations financières aux amortissements et provisions | | 27 934 | 51 796 |
| Intérêts et charges assimilées | | 7 571 | 1 106 |
| Différences négatives de change | | 117 | 383 |
| Charges financières | | 35 622 | 53 285 |
| Résultat financier | 5.2 | (24 659) | (40 188) |
| Résultat courant avant impôts | | (27 649) | (40 714) |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion | | 31 | 56 |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital | | 3 271 | 19 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | 1 241 | 775 |
| Produits exceptionnels | | 4 543 | 850 |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | | 2 092 | 2 477 |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital | | 3 133 | 21 |
| Dotations exceptionnelles amortissements et provisions | | 7 043 | 2 296 |
| Charges exceptionnelles | | 12 268 | 4 794 |
| Résultat exceptionnel | 5.3 | (7 725) | (3 944) |
| Résultat avant impôt | | (35 374) | (44 658) |
| Participation des salariés aux fruits de l'expansion | | | |
| Impôts sur les bénéfices | 7.10 | (262) | (214) |
| Bénéfice ou Perte | | (35 112) | (44 444) |

3.2. Bilan actif au 30/06/2014

| En milliers de € | Notes | Montant brut | Amortissements et provisions | Net 30/06/14 | Net 30/06/13 |
|--|------------|----------------|------------------------------|---------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles | 3.1 à 3.4 | 15 927 | 12 902 | 3 025 | 2 928 |
| Immobilisations corporelles | 3.3 et 3.4 | 1 537 | 1 292 | 245 | 279 |
| Titres de participation | 3.3 et 3.4 | 119 373 | 101 914 | 17 459 | 46 175 |
| Autres immobilisations financières | 3.3 | 6 312 | 2 500 | 3 812 | 3 908 |
| Actif immobilisé | | 143 149 | 118 608 | 24 541 | 53 290 |
| Stocks | | | | | |
| Produits intermédiaires et finis | | 784 | 320 | 464 | |
| Marchandises | | 659 | 141 | 518 | |
| Créances | 3.5 et 3.6 | | | | |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | 8 | | 8 | 8 |
| Créances clients et comptes rattachés | | 8 761 | 2 374 | 6 387 | 4 476 |
| Autres créances | | 12 832 | 2 078 | 10 754 | 11 240 |
| Trésorerie | | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | | 108 | 12 | 96 | 82 |
| Disponibilités | | 6 027 | | 6 027 | 1 420 |
| Comptes de régularisation | 3.7 | | | | |
| Charges constatées d'avance | | 663 | | 663 | 742 |
| Actif circulant | | 29 842 | 4 925 | 24 917 | 17 968 |
| Ecart de conversion actif | 4.10 | 1 108 | | 1 108 | 841 |
| Total général | | 174 099 | 123 533 | 50 566 | 72 099 |

3.3. Bilan passif au 30/06/2014

| En milliers de € | Notes | 30/06/14 | 30/06/13 |
|--|--------------------------|-----------------|-----------------|
| Capital social | | 27 355 | 18 993 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport... | | 124 140 | 124 024 |
| Réserve légale | | 688 | 688 |
| Autres réserves | | 3 768 | 3 768 |
| Report à nouveau | | (113 880) | (69 436) |
| Résultat de l'exercice (perte) | | (35 112) | (44 444) |
| Provisions réglementées | | 56 | 29 |
| Capitaux propres | 4.1 | 7 015 | 33 622 |
| Provisions | 4.2 | 2 469 | 2 563 |
| Dettes financières | 4.3-4.4 & 4.8 | | |
| Emprunts obligataires convertibles | | 4 313 | 4 261 |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | 17 293 | 18 040 |
| Emprunts et dettes financières divers | | 4 118 | 4 043 |
| Dettes d'exploitation | 4.4 & 4.9 | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | | 10 087 | 6 797 |
| Dettes fiscales et sociales | | 2 096 | 1 556 |
| Dettes diverses | | | |
| Dettes sur immobilisations & comptes rattachés | | 2 | |
| Autres dettes | 4.12 | 2 933 | 822 |
| Comptes de régularisation | 3.7 | | |
| Produits constatés d'avance | | 5 | 5 |
| Dettes | | 40 847 | 35 524 |
| Ecart de conversion passif | 4.10 | 235 | 390 |
| Total général | | 50 566 | 72 099 |

3.4. Annexe aux comptes sociaux

Note 1. Faits marquants de l'exercice

Durant l'exercice, le groupe Avanquest a poursuivi sa stratégie visant à accélérer la transition du offline vers le online. Suite à l'arrivée du nouveau directeur général, la stratégie du groupe a été redéfinie au cours du premier semestre de l'exercice. La nouvelle direction oriente désormais la croissance du groupe autour de la création digitale personnalisée et la gestion des objets connectés. Cette stratégie a été présentée au marché durant le mois de décembre 2013. Un des éléments clés de cette stratégie est le développement de l'offre web to print, notamment via l'application mobile Free Prints, qui a engendré des investissements marketing significatifs durant le second semestre dans les filiales américaines et anglaises du groupe.

Avanquest a poursuivi la simplification de son organigramme avec 3 opérations de fusion effectives au 1^{er} juillet 2013 et une cession :

- la fusion d'Anten Sarl dans Emme SA
- la fusion de Micro Application SA dans Avanquest Software SA
- la fusion d'Avanquest Software USA Inc. dans Avanquest North America Inc.
- la cession de la filiale Carteland a été réalisée en date du 6 février 2014

La fusion avec Micro Application explique l'essentiel des variations dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel de Micro Application l'exercice précédent étaient respectivement de 11,9M€ et -0.7M€.

Les activités des filiales allemandes ont été réorganisées afin de sous-traiter la partie distribution de produits physiques vers la grande distribution et les magasins spécialisés et concentrer les équipes sur le sourcing des produits et les ventes en e-commerce.

Par ailleurs, la société a utilisé la totalité de la ligne pluriannuelle de financement en fonds propres (« Equity Line ») mise en place à la fin de l'exercice précédent (soit un nombre d'actions créées sur l'exercice de 1,6 millions pour un montant brut de 2M€. Au total, ce financement a conduit à la création de 1,9 millions d'actions pour un montant levé d'environ 2,2M€ réparti sur les exercices 2012/13 et 2013/14). Une deuxième ligne de financement de type «Equity Line» a été mise en place au mois de mars 2014 pour un montant maximum de 4 millions d'actions, notamment afin de financer ses investissements dans le « mobile to print » et la gestion d'objets connectés. Sur l'exercice, cette ligne a été utilisée à hauteur de 0.8 million d'actions (pour un montant levé de 1.0M€).

Enfin, la société a réalisé au mois de juin une augmentation de capital pour un montant de 5.9M€ par émission d'actions avec maintien du DPS. Cette augmentation de capital a été sursouscrite plus de deux fois.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Note 2.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en euros et conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France. Les informations sont données en milliers d'euro sauf information contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels préconisées par le plan comptable général et l'avis 2014-03 de l'ANC

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principaux jugements et estimations retenus pour l'arrêté annuel

Les comptes annuels 2013/2014 sont arrêtés par le conseil d'administration en date du 26 janvier 2015.

Les comptes ont été établis suivant le principe de la continuité de l'exploitation. Les conditions qui sous-tendent ce principe sont détaillées dans la note 4.8.

La préparation des états financiers de la société requiert du management le recours à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges.

La Direction de la société revoit régulièrement ses estimations et appréciations sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passif. Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent ; Les réalisations pourraient diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales hypothèses et estimations ayant affecté l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2014 concernent les éléments suivants :

- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur telles que décrites en note 2.1.3
- l'établissement des prévisions de trésorerie telle décrit en note 4.8

Note 2.1.1. Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Conformément à la réglementation en matière de frais de recherche et développement, deux phases sont distinguées :

- la phase de recherche
- la phase de développement. Seuls les coûts encourus sur cette phase peuvent être comptabilisés à l'actif.

- Phase de développement

Les frais de développement sont immobilisés sous cette rubrique à condition que :

- Les projets soient nettement individualisés
- Les coûts soient distinctement établis
- Les projets aient de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'activation des frais de développement est envisagée pour l'ensemble des projets de l'entreprise, les coûts correspondant à ceux ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ils sont amortis sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum.

Avanquest Software procède à une évaluation périodique des perspectives commerciales et de la durée de vie utile de chaque développement/logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

La valeur nette des frais de développement activés est également testée globalement dans le cadre du test

d'impairment des unités génératrices de trésorerie auxquels ces actifs sont rattachés.

Autres immobilisations incorporelles

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Fonds de commerce

Le poste fonds de commerce correspond aux malis techniques dégagés lors de fusions.

Les fonds de commerce sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

La valeur d'usage a notamment été déterminée sur la base d'une quote-part de la valeur de l'UGT issue des DCF à laquelle se rattache l'activité sous-jacente du fonds de commerce.

Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des flux futurs de trésorerie de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache le fonds de commerce ont été un taux d'actualisation de 20%, taux établi par référence aux taux de rendement exigés par des investisseurs en capital-risque et un taux de croissance perpétuel estimé à 2,0%. Les tests de dépréciation ont été réalisés sur la base d'un business plan à 5 ans établi pour chacune des unités génératrices de trésorerie concernées, tenant compte de la nouvelle organisation du groupe Avanquest.

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Note 2.1.2. Immobilisations corporelles

Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Amortissement

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie estimée. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

| | | |
|--------------------------------|----------|--------------|
| - Agencements et installations | linéaire | 10 ans |
| - Mobilier de bureau | linéaire | 7 et 10 ans |
| - Matériel informatique | linéaire | 3,4 et 5 ans |
| - Véhicules | linéaire | 4 ans |

Une dépréciation complémentaire est constatée en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilisation.

Note 2.1.3. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont constatés en charge.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est annuellement appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- Capitaux propres
- Plus-values latentes
- Rentabilité
- Eléments prévisionnels
- Utilité pour l'entreprise
- Valeur de marché

La valeur d'usage a notamment été déterminée sur la base d'une quote-part de la valeur de l'UGT issue des DCF à laquelle se rattache chacune des entités.

Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des flux futurs de trésorerie des unités génératrices de trésorerie du groupe ont été un taux d'actualisation compris entre 10,80% et 20% suivant les UGT, correspondant soit au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt, soit par référence aux taux de rendement exigés par des investisseurs en capital-risque et un taux de croissance perpétuel estimé à 2,0%. Les tests de dépréciation ont été réalisés sur la base d'un business plan à 5 ans établi pour chacune des unités génératrices de

trésorerie concernées, tenant compte de la nouvelle organisation du groupe Avanquest.

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition (y compris les créances rattachées), une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Autres immobilisations financières

Ces éléments sont valorisés à leur valeur d'acquisition et correspondent principalement aux dépôts et cautionnements et aux créances rattachées aux participations.

Note 2.2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Note 2.3. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au taux de la devise du mois précédant la date de l'opération. Les comptes bancaires en devises sont valorisés au cours de clôture.

Note 2.4. Valeurs mobilières de placement

Principe de valorisation

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au prix d'achat selon la méthode du premier entré – premier sorti.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de la valeur des titres à la clôture de l'exercice.

Note 2.5. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier de la société Avanquest Software, de l'activité Services notamment sous forme d'une refacturation des prestations assurées par la maison mère aux filiales du groupe. Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit ou du téléchargement sur internet. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata-temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata-temporis sur la durée du contrat.
- Les royalties facturées aux sociétés du groupe sur la base du chiffre d'affaires produit généré dans ces filiales sont reconnues en chiffre d'affaires dès que le chiffre d'affaires a été constaté dans les filiales.

Note 3. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

Note 3.1. Frais de recherche et développement et logiciels

Investissements

L'enveloppe consacrée par Avanquest Software aux frais de recherche et développement au titre de l'exercice 2013/14, s'élève à 1,19 M€.

Le montant des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice, s'élève à 0,74 M€ contre 0,95 M€ l'exercice dernier. La valeur relative des frais de développement immobilisés s'établit à 62,45% du coût total des études contre 64,94% l'exercice précédent.

Au 30 juin 2014, le montant des frais de Recherche et Développement qui reste en charge dans le compte de résultat s'élève à 0.4 M€ contre 0.5 M€ pour l'exercice précédent.

Ce poste est constitué des éléments suivants :

| Frais de | Brut | Amortissements & provisions | Net |
|--------------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|
| Frais de développement activés | 8 310 | 5 577 | 2 733 |
| Marques | 46 | 8 | 38 |
| Logiciels acquis | 1 101 | 877 | 224 |
| Total | 9 457 | 6 462 | 2 995 |

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés, notamment dans le cadre de la restructuration des activités du groupe a conduit Avanquest à remettre en cause les perspectives commerciales de différents projets

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 109K€ et une provision pour dépréciation de 32 K€.

La revue de valeur nette globale des frais de développement activés dans le cadre du test d'impairment des unités génératrices de trésorerie auxquels sont rattachés ces actifs n'a pas conduit à constater de dépréciation.

Note 3.2. Mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| En €000 | Brut 01/07/13 | Acquisitions | Cessions, Virements de poste à poste | Brut 30/06/14 | Amort.et provisio n 30/06/14 | Net 30/06/14 | Net 30/06/13 |
|----------------------------|------------------|---------------|---|------------------|---------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Frais de Développement | 7 146 | 3 573 | 1 262 | 9 457 | 6 462 | 2 995 | 2 889 |
| Fonds de commerce | 0 | 6 440 | | 6 440 | 6 440 | 0 | |
| Autres immos incorporelles | 39 | | 9 | 30 | | 30 | 39 |
| Total | 14 945 | 10 013 | 1 271 | 15 927 | 12 902 | 3 025 | 2 928 |

Le fonds de commerce correspond au mali technique dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine de Micro Application à Avanquest Software et a été entièrement déprécié au 30 juin 2014 en application des règles et méthodes décrites en note 2.1.1.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| En €000 | Brut 01/07/13 | Acquisitions | Cessions, Virements de poste à poste | Brut 30/06/14 | Amort.et provisio n 30/06/14 | Net 30/06/14 | Net 30/06/13 |
|--|------------------|--------------|---|------------------|---------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Agencements, aménagements et installations | 500 | 42 | | 542 | 394 | 148 | 179 |
| Matériel de transport | | 13 | 13 | 0 | | 0 | |
| Matériel et mobilier de bureau & informatique | 929 | 104 | 38 | 995 | 898 | 97 | 100 |
| Total | 1 429 | 159 | 51 | 1 537 | 1 292 | 245 | 279 |

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

| En €000 | Brut 01/07/13 | Acquisitions | Fusions, Cessions, Virements de poste à poste | Brut 30/06/14 | Amort.et provisions 30/06/14 | Net 30/06/14 | Net 30/06/13 |
|--|------------------|--------------|---|------------------|------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Titres de participation | 130 704 | - | 11 331 | 119 373 | 101 914 | 17 459 | 46 175 |
| Créances rattachées à des participations | 3 162 | 2 651 | 134 | 5 679 | 2 500 | 3 179 | 3 162 |
| Autres titres immobilisés | 369 | 1 | 119 | 251 | | 251 | 369 |
| Prêts, autres immo. financ. | 377 | 5 | | 382 | | 382 | 377 |
| Total | 134 612 | 2 657 | 11 584 | 125 685 | 104 414 | 21 271 | 50 083 |

Les mouvements ayant affecté le poste « titres de participation » sont les suivants :

- La transmission Universelle du Patrimoine de Micro Application.
- la cession de la société Carteland.

L'application du principe retenu sur la valorisation des participations a conduit à déprécier les titres d'Avanquest UK pour 1 519 K€, les titres Avanquest America pour 16 106 K€ et les titres d'Emme pour 6 444 K€.

L'augmentation du poste « créances rattachées à des participations » résulte principalement du prêt à la filiale Avanquest Deutschland (2 500 K€). Il s'agit d'un redassement en long terme des dettes d'exploitation (2 184 K€) et de compte courant (316 K€) suite à l'absence de perspectives à court terme de remboursement. L'impact est nul dans la mesure où les comptes affectés précédemment étaient provisionnés totalement comme ce dernier.

Note 3.3. Amortissements et dépréciations

Amortissements

| En €000 | Amort 01/07/13 | Dotations de l'exercice | Reprises/ Virements Poste à poste | Amort 30/06/14 |
|--|-------------------|-------------------------------|--|-------------------|
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Frais de développement | 105 | 221 | 303 | 23 |
| Concessions. brevets | 4 089 | 3 187 | 870 | 6 406 |
| Immobilisations corporelles | | | 0 | |
| Agencements, aménagements et installations | 321 | 73 | 0 | 394 |
| Matériel de transport | | 13 | 13 | |
| Matériel et mobilier de bureau et informatique | 829 | 105 | 36 | 898 |
| Total | 5 344 | 3 599 | 1 252 | 7 721 |

Dépréciations

| En €000 | Prov. 01/07/13 | Dotations | Reprises | Prov. 30/06/14 |
|--------------------------------------|-------------------|---------------|--------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Concessions. brevets | 63 | | 30 | 33 |
| Fonds de commerce | | 6 440 | | 6 440 |
| Immobilisations financières | | | | 0 |
| Titres de participation | 84 529 | 24 070 | 6 685 | 101 914 |
| Autres immobilisations financières | | 2 500 | | 2 500 |
| Total | 84 592 | 33 010 | 6 715 | 110 887 |

Note 3.4. Echéance des créances

Le montant des créances dont l'échéance est à plus d'un an s'élève à 7 180 K€ dont 5 678 K€ de créances rattachées à des participations. L'échéance des autres créances (Clients et autres créances de l'actif circulant) est à moins d'un an soit un total de 21 137 K€.

Note 3.5. Détail des produits à recevoir

En €000

Au 30/06/14

| | |
|---|------------|
| Immobilisations financières Intérêts | 17 |
| Clients & comptes rattachés Factures à établir | 186 |
| Autres créances | 516 |
| Total | 719 |

Note 3.6. Détail des charges et produits constatés d'avance

| En €000 | Au 30/06/14 |
|---------------------------------------|-------------|
| Charges constatées d'avance | 663 |
| Publicité – Marketing – Communication | 44 |
| Redevances | 541 |
| Leasing – Location | 1 |
| Assurances | 7 |
| Maintenance | 34 |
| Autres | 36 |

| En €000 | Au 30/06/14 |
|------------------------------------|-------------|
| Produits constatés d'avance | 5 |
| Abonnements clients | 5 |

Note 4. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

Note 4.1. Capitaux propres

- Capital

Au 30 juin 2014, le capital de la société Avanquest Software SA est composé de 27 354 441 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie.

Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

| Au 30 juin 2013 | 18 992 574 |
|--|-------------------|
| Création d'actions nouvelles | |
| Augmentation de capital | 5 946 617 |
| Création d'actions nouvelles par exercice de BSA (Equity Line) : | 2 400 000 |
| Création d'actions suite à l'attribution d'actions gratuites | 15 250 |
| Au 30 juin 2014 | 27 354 441 |

Les actions créées suite à l'exercice de BSA concernent principalement les actions émises dans le cadre des deux lignes « equity line ».

Les autres créations d'actions correspondent à la levée de fonds réalisée sur le marché en juin 2014 et décrite ci-dessus. Cette augmentation de capital a été réalisée au nominal.

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2014, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

| Bénéficiaires | Salariés Groupe Avanquest |
|--|---|
| Date d'assemblée | 3/10/06 |
| Nombre de titres autorisés | 340 000 |
| Date du conseil d'administration | 8/11/06 |
| Nombre de titres attribués au 30/06/2014 | 337 500 |
| Nombre de bénéficiaires | 37 |
| Dont dirigeants | 0 |
| Prix de souscription | 15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€ |
| Conditions d'exercice | 1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires |
| Droits acquis au 30/06/2014 | 125 333 |
| Titres souscrits au 30/06/2014 | 0 |
| Titres potentiels maximum* | 81 667 |

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2014, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

| Bénéficiaires | Salariés Groupe Avanquest | Salariés Groupe Avanquest | Salariés Groupe Avanquest | Salariés Groupe Avanquest |
|---|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Date d'assemblée | 17/09/08 | 28/07/2010 | 29/11/2012 | 10/12/2013 |
| Nombre de titres autorisés | 500 000 | 500 000 | 900 000 | 500 000 |
| Date du conseil d'administration | 3/02/09 | 4/11/10 | 25/07/13 | 27/06/14 |
| Nombre de titres attribués au 30/06/2014 | 491 700 | 374 500 | 900 000 | 390 000 |
| Nombre de bénéficiaires | 61 | 16 | 5 | 81 |
| Dont dirigeants | 9 | 0 | 5 | 1 |
| Période d'acquisition | 2 à 4 ans | 2 à 4 ans | 2 à 4 ans | 2 à 4 ans |

| Conditions d'acquisition | 1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse | 1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse | En fonction d'objectifs opérationnels ou de cours de bourse | 1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse |
|-----------------------------------|---|---|---|---|
| Droits acquis au 30/06/2014 | 228 500 | 120 750 | 0 | 0 |
| Actions émises au 30/06/2014 | 228 500 | 118 250 | 0 | 0 |
| Titres potentiels maximum* | 10 000 | 245 000 | 900 000 | 500 000 |

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2014, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

| Bénéficiaires | Equity line Kepler Chevreux |
|--|--------------------------------------|
| Date d'assemblée | 10/12/13 |
| Nombre de titres autorisés | 4 000 000 |
| Nombre de bénéficiaires | 1 |
| Dont dirigeants Avanquest | 0 |
| Date du conseil d'administration | 13/02/14 |
| Nombre de titres attribués au 30/06/2014 | 4 000 000 |
| Prix de souscription | variable |
| Conditions d'exercice | A la demande de la société Avanquest |
| Droits acquis au 30/06/2014 | 4 000 000 |
| Titres souscrits au 30/06/2014 | 800 000 |
| Titres potentiels maximum* | 3 200 000 |

* Tenant compte des bons perdus ou annulés

A la date d'arrêté, ces bons ne sont pas exerçables par Avanquest compte-tenu du prix plancher d'exercice fixé à 1 euro. A la date d'arrêté, ces bons ne sont pas exerçables par Avanquest, le cours de bourse étant inférieur à 1€.

La société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est le 16 février 2015 et le cours de conversion de 4€60. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 335 actions.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 5.804.002 euros.

Le capital social serait ainsi porté de 27.354.441 euros à 33.158.443 euros soit une augmentation en pourcentage de 21,2% étalée dans le temps entre 2014 et 2018. Il est cependant nécessaire de noter que :

- 86% des actions gratuites ne seront exercées que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints
- Le cours de conversion des obligations convertibles rend très peu probable leur conversion
- L'exercice des BSA liés à « l'Equity line » nécessite un cours de bourse nettement supérieur au cours de bourse actuel

Ainsi la quasi-totalité des actions potentiellement à créer dépend directement ou indirectement d'un cours de bourse nettement supérieur au cours de bourse actuel.

Le conseil d'administration du 27 juin 2014 a mis en œuvre la résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2013 autorisant la conversion des comptes courants d'actionnaires (soit 2.6M€) en capital au cours de 1€ par action soit le même cours que celui de l'augmentation de capital en numéraire dont les résultats ont été constatés lors du même conseil. Cette conversion des comptes courants a été finalisée au début du mois de septembre 2014, donnant lieu à la création de 2.621.963 actions nouvelles. Le capital a alors été porté à 29.976.404 actions.

- Variation des capitaux propres

| En €000 | |
|--|--------------|
| Capitaux propres au 30/06/2013 | 33 622 |
| Résultat de l'exercice | -35 112 |
| Augmentation du capital et primes d'émission | 8 478 |
| Provisions réglementées | 27 |
| Capitaux propres au 30/06/2014 | 7 015 |

L'augmentation de capital d'un montant de 8,4 M€ correspond à la création d'actions dans le cadre de l'opération de souscription en numéraire avec maintien de DPS de nouvelles actions réalisée en juin 2014 pour 5,9 M€ et de l'exercice de bons de souscription dans le cadre des programmes d'Equity Line pour 3.0M€ avant frais d'émission.

Le montant des frais de transaction liés aux augmentations de capital imputé sur les primes d'émission est de 461 K€ au titre de 2013/2014.

Note 4.2. Provisions

| En €000 | Provisions 30/06/13 | Dot° expl° | Dot° Fin. | Dot° Exc. | Rep. Expl° | Rep. Fin. | Rep. Exc. | Util° | Provisions 30/06/2014 |
|-----------------------------------|------------------------|---------------|--------------|--------------|---------------|--------------|----------------|----------------|--------------------------|
| Provisions pour risques de change | 841 | | 1 108 | | | 841 | | 117 | 1 108 |
| Autres provisions pour risques * | 1 722 | 250 | | 591 | 2 | | 1 200 | 1 165 | 1 361 |
| Total | 2 563 | 250 | 1 108 | 591 | (2) | (841) | (1 200) | (1 282) | 2 469 |

* Les autres provisions sont constituées de provisions pour frais de restructuration (987 K€ dont 769 K€ pour locaux inoccupés), et pour couvrir le risque lié à des avances sur royalties (374 K€).

Note 4.3. Dettes financières

La société a mené au cours de l'exercice précédent une négociation avec l'ensemble des établissements finançant la maison-mère Avanquest Software SA à l'issue de laquelle un protocole d'accord a été signé en mars 2013, échelonnant les remboursements de l'endettement de la société entre septembre 2014 et juin 2018.

Les prêts et lignes de crédit de la société Avanquest comportent des clauses prévoyant le respect de deux ratios (covenants) calculés à la date de clôture de l'exercice. Ces covenants prévoient que le ratio Dettes nettes/Capitaux propres soit inférieur à 0,8 et le ratio Dettes Nettes/Capacité d'autofinancement ne dépasse pas 4 pour l'exercice 2014/15 puis 3 pour les exercices suivants.

La société a obtenu en date du 24 avril 2014 un « covenant holiday » sur l'application du ratio Dettes Nettes/Capacité d'autofinancement à la clôture de l'exercice 2013/14.

Au 30 juin 2014, le ratio Dette Nette Consolidée/ Capitaux Propres s'élevait à 7,0 soit un chiffre supérieur au ratio prévu dans les covenants des lignes de crédits et des prêts bancaires de la société mère Avanquest Software SA. La société a obtenu le 18 décembre 2014 un « standstill » des différentes banques relatif notamment à l'exercice de tout potentiel droit résultant d'un ou plusieurs cas de défaut et/ou d'exigibilité anticipée, et notamment au titre du non-respect des ratios financiers pour une durée allant jusqu'au 15 février 2015. Parallèlement à la demande de « standstill », la société a entamé une nouvelle négociation avec ses banques en vue d'aboutir à un accord global sur la restructuration de l'endettement de la société.

Compte-tenu du bris de covenant constaté à la clôture, la part à plus d'un an des dettes correspondantes (soit 14,2 million d'euros) a été classée en dette à moins d'un an.

| | Total | Moins d'un an | De un à cinq ans | Plus de cinq ans |
|------------------------------------|---------------|---------------|------------------|------------------|
| Emprunt obligataire | 3 990 | 1 396 | 2 593 | |
| Emprunts auprès d'établ. de crédit | 17 066 | 17 066 | | |
| Concours bancaires courants | 34 | 34 | | |
| Autres dettes financières | 4 118 | 3 843 | 275 | |
| Intérêts courus non échus | 516 | 516 | | |
| Total | 25 724 | 22 855 | 2 868 | 0 |

Sans ce reclassement, les échéances auraient été comme suit :

| | Total | Moins d'un an | De un à cinq ans | Plus de cinq ans |
|------------------------------------|---------------|---------------|------------------|------------------|
| Emprunt obligataire | 3 990 | 1 396 | 2 593 | |
| Emprunts auprès d'établ. de crédit | 17 066 | 2 883 | 14 183 | |
| Concours bancaires courants | 34 | 34 | 0 | |
| Autres dettes financières | 4 118 | 3 843 | 275 | |
| Intérêts courus non échus | 516 | 516 | 0 | |
| Total | 25 724 | 8 672 | 17 051 | 0 |

Lignes de crédit

Au 30 juin 2014, les lignes de crédit mises en place en 2006, 2009 et 2010 par Avanquest Software SA, sont entièrement utilisées pour un montant de 12,3 millions d'euros dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 1,3 millions de dollars, soit 1,0 million d'euros).

Le solde du prêt mis en place en 2011, d'un montant initial de 2,9 M€ s'élève à 2,0 M€

Avance et prêt BPI (ex Oséo)

Avanquest Software SA a obtenu auprès de la BPI (ex OSEO) deux avances remboursables pour un montant total de 0,9 million d'euros destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2014, cette avance était utilisée à hauteur de 0,6 million d'euros.

Avanquest a obtenu en 2010 un prêt de la BPI (ex : Oséo) pour un montant de 3 millions d'euros sur une durée de 7 ans (échéance 2017). Le montant de ce prêt au 30 juin 2014 est de 2,9 M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4 M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50 %. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance (i.e. le 16 février 2015) ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78 %.

Le principal détenteur d'obligations convertibles (détenant environ 2,6 M€) s'est engagé dans le cadre de la renégociation bancaire intervenue en mars 2013 à ne pas exiger le remboursement de la dette avant remboursement intégral des financements bancaires. Cette dette sera automatiquement portée au débit de son compte courant d'actionnaire le 16 février 2015.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont composées des comptes courants actionnaires mis en place en octobre 2012 pour 2,6 M€ (intérêts courus compris). Ces comptes courants ont été convertis en capital postérieurement à la clôture, au mois de septembre 2014.

Note 4.4. Echéance des dettes

Le montant des dettes à plus d'un an s'élève à 2 868 K€ et le montant des dettes à moins d'un an s'élève à 37 979 K€.

Note 4.5. Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 1,7 million de dollars en 2013/14.

Une variation des taux de change de 1% aurait un impact négligeable sur les résultats de la société.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Note 4.6. Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (14,3 millions d'euros) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois pour la partie tirée en euros (13,3 millions d'euros) ou le Libor 3 mois pour la partie tirée en devise (1,3 million de dollars soit 1,0 million d'euros).

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (solde de 2,2 millions d'euros) ont des taux d'intérêt variables basés sur le Prime Rate américain.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Une variation des taux d'intérêt de 1% aurait un impact de 0,2 millions d'euros sur les résultats du Groupe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place lors des années précédentes. Les montants résiduels au 30 juin 2014 sont de 2,8 millions d'euros pour la partie tirée en euros. Aucune nouvelle couverture n'a été mise en place lors de l'exercice.

La valeur de marché au 30 juin 2014 des instruments dérivés de taux est proche de zéro.

Note 4.7. Risque action

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaires dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société, soit 87432 actions au 30 juin 2014, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

Note 4.8. Risque de liquidité

La nouvelle stratégie mise en place depuis fin 2013 nécessite des ressources financières significatives. Pour financer cette nouvelle stratégie, le groupe a utilisé au cours de l'exercice les fonds issus des deux contrats «Equity line» et de la cession de sa filiale Carteland. La poursuite de cette stratégie a conduit le groupe à engager une nouvelle négociation avec ses partenaires financiers en vue d'aboutir à un accord global sur la restructuration de l'endettement de la société.

Parallèlement, Avanquest a cédé en octobre 2014 les actifs de sa filiale Arvixé détenue à hauteur de 50 %. Le management envisage la possibilité de procéder à d'autres cessions d'actifs ou de faire appel au marché afin de disposer des ressources financières pour assurer et accélérer son développement

Le groupe dispose d'une trésorerie positive à hauteur de 10 M€ en date du 31 décembre 2014. Dans le cadre de la revue du risque de liquidité et de l'application du principe de continuité d'exploitation, le management a établi des prévisions de trésorerie à horizon 12 mois en lien avec les budgets et plans et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir, sur la base des échéanciers d'emprunts tels que négociés en mars 2013. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer, parfois de manière significative, des données prévisionnelles.

Note 4.9. Détail des charges à payer

| En €000 | Au 30/06/14 |
|------------------------------------|--------------|
| Emprunts obligataires convertibles | |
| • Intérêts courus | 323 |
| Emprunts & dettes financières | |
| • Intérêts courus | 318 |
| Fournisseurs & comptes rattachés | |
| • Factures à recevoir | 1 318 |
| Dettes fiscales & sociales | 1 566 |
| Autres dettes | 2 924 |
| Total | 6 449 |

Note 4.10. Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

| NATURE DES ECARTS En €000 | Montant Actif - Perte latente | Compensé par couverture de change | Provision pour perte de change | Montant Passif – Gain latent |
|-------------------------------------|-------------------------------------|--|--------------------------------------|------------------------------------|
| Sur immobilisations non financières | | | | |
| Sur immobilisations financières | 962 | | 962 | |
| Sur créances | 92 | | 92 | 130 |
| Sur dettes financières | | | | 31 |
| Sur dettes d'exploitation | 54 | | 54 | 74 |
| Sur dettes sur immobilisations | | | | |
| TOTAL | 1 108 | | 1 108 | 235 |

Note 4.11. Transfert de charges

Les transferts de charges correspondent aux charges supportées par Avanquest Software pour le compte de ses filiales et refacturées à l'euro dans le cadre de son exploitation.

Note 4.12. Autres dettes

Le montant des autres dettes comprend essentiellement les royalties à payer (1 127 K€), les retours liés à l'activité offline (1 199 K€) et les RFA (543 K€).

Note 5. Notes sur le compte de résultat

Note 5.1. Chiffre d'affaires

| REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE En €000 | MONTANT |
|--|---------------|
| France | 8 451 |
| Etats Unis | 1 248 |
| Grande Bretagne | 4 085 |
| Allemagne | 234 |
| Autres pays d'Europe | 4 368 |
| Autres pays | 10 143 |
| TOTAL | 28 529 |

| REPARTITION PAR ACTIVITE En €000 | MONTANT |
|-------------------------------------|---------------|
| Logiciels | 23 377 |
| Refacturation aux filiales | 4 822 |
| Divers | 330 |
| TOTAL | 28 529 |

Note 5.2. Analyse du résultat financier

Le résultat financier présente une perte de 24 659 K€ et montrait un résultat négatif de 40 188 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice est composé principalement par une provision sur titre de participation de 24 070 K€ (Avanquest America pour 16 106 K€, Emme pour 6 444 K€ et Avanquest UK pour 1 519 K€), des intérêts financiers pour 879 K€, des fluctuations défavorable de change pour 246 K€, une provision pour risque liée à des créances rattachées à des participation pour 637 K€, l'encaissement de dividendes pour 594 K€ et des produits financiers liés à des participations pour 536 K€.

Le mali de fusion constaté lors de la transmission universelle de patrimoine de la société Micro-Application a été constaté en charges à hauteur de 6 684 K€, entièrement couvert par une reprise de provision à due-concurrence.

Note 5.3. Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel affiche une perte de 7 725 K€ contre une perte de 3 944 K€ l'exercice précédent. Ce résultat s'explique principalement par les frais de restructuration (1 341 K€) et la dépréciation du mali technique constaté lors de la transmission universelle de patrimoine de Micro-Application.

Note 6. Notes sur les engagements hors bilan

Note 6.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Aucune clause de complément de prix n'est encore applicable sur les acquisitions effectuées lors des exercices précédents.

Note 6.2. Engagement de garanties données

Avanquest a apporté sa garantie à la banque américaine pour le montant de la ligne de crédit (4.5 millions de dollars) et le prêt (3 millions de dollars) accordée à sa filiale Avanquest North America. La société a également garanti les engagements de sa filiale allemande vis-à-vis d'un de ses fournisseurs pour un montant maximum de 0,5 million d'euros et de sa filiale anglaise vis-à-vis d'une banque pour un montant maximum de 0,4 million de livres dans le cadre d'une ligne de crédit.

Par ailleurs Avanquest a accordé une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de Carteland au 31 décembre 2013 et sur les éléments d'actifs d'Arvix à la date de cession.

Note 6.3. Nantissements donnés

Dans le cadre de l'obtention en 2006 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 millions d'euros, Avanquest a nanti auprès d'une des banques 1.733.839 actions de la société Emme (soit 69% des titres détenus dans cette filiale).

Dans le cadre de l'obtention en 2009 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 7 millions d'euros, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Dans le cadre de l'obtention en 2011 d'un prêt d'un montant total de 2,9 millions d'euros destiné à refinancer les emprunts de Micro Application, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Note 6.4. Engagement en matière de crédit-bail

Avanquest Software n'a pas d'engagement en matière de crédit-bail.

Note 6.5. Indemnités de départ à la retraite

A leur départ à la retraite, certains salariés de la société doivent recevoir une indemnité calculée selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Le montant des engagements de retraite calculé selon la méthode prospective s'élève à 436 K€. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

| | |
|-----------------------------|----------------------|
| Taux d'actualisation : | 2,29% |
| Age de départ en retraite : | 65 ans |
| Taux d'inflation annuel : | 2,00% |
| Augmentation des salaires : | 0 à 4% suivant l'âge |

Compte tenu de la faible moyenne d'âge du personnel, la politique du Groupe est de ne pas constituer de provision au titre des droits théoriquement acquis mais de prendre en charge le coût de départ en retraite effectif des salariés au cours de l'exercice.

Note 6.6. Engagement de garanties reçus

Les actionnaires de la société Micro Application Europe ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société et ses filiales au 11 février 2011.

Les actionnaires de la société PC Helpsoft ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société au 31 mars 2011.

Note 7. Autres informations

Note 7.1. Effectif de l'entreprise

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 96 personnes contre 69 en 2012/2013. Cette hausse est consécutive à la transmission universelle du patrimoine de Micro Application. La répartition par catégorie s'établit comme suit :

| | |
|----------------------|-----------|
| Employés | 24 |
| Ingénieurs et cadres | 70 |
| Dirigeants | 2 |
| Total | 96 |

Note 7.2. Droit individuel de formation (DIF)

Le nombre d'heures acquises au 30 juin 2014 dans le cadre du DIF s'élève à 8 902 heures. Aucun salarié n'a bénéficié du DIF au cours de l'exercice.

Note 7.3. Rémunération allouée aux membres des organes de direction

Le montant global des rémunérations et avantages en nature dû par la société aux membres des organes de Direction de la société Avanquest Software, à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élève à 853 K€.

Il a été versé une somme de 73 K€ au titre des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice.

Note 7.4. Transactions avec les parties liées

Il n'existe pas de transaction avec les parties liées en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant eu des effets sur l'exercice qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché, à l'exception d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au bénéfice de la filiale Avanquest North America (d'un montant de 716 K\$)

Note 7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 155 K€ pour les missions de contrôle légal des comptes et de 70 K€ pour d'autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes.

Note 7.6. Informations concernant les entreprises liées et avec lesquelles la société a un lien de participation

| En € 000 au 30/06/14 | Liées | Participation |
|------------------------------------|--------|---------------|
| Immobilisations financières nettes | 20 491 | 147 |
| Créances nettes | 11 514 | |
| Dettes | 5 541 | 6 |
| Produits constatés d'avance | 1 | |
| Produits financiers | 1 104 | |
| Charges financières | 18 | |

Note 7.7. Tableau des filiales et participations

| Dénomination - Siège Social | Capital social | Capitaux propres hors capital social et avant résultat | Quote-part | Val.brute Titres | Prêts, avances | Chiffre d'affaires | Résultat |
|--|-------------------------|--|------------|-------------------|----------------|-------------------------|-------------------------|
| Unités en € | | | Dividendes | Val. Nette Titres | Cautions | | |
| FILIALES (50% et plus) | | | | | | | |
| AVANQUEST AMERICA Inc.* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808 - USA | 24 728 892 ¹ | 28 770 687 ¹ | 100% | 59 824 459 | 11 820 403 | 46 914 288 ² | -5 340 162 ² |
| Process Flows UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Royaume Uni | 109 794 ³ | -1 240 451 ³ | 100% | 5 468 413 | - | 15 573 473 ⁴ | 1 133 665 ⁴ |
| AVANQUEST DEUTSCHLAND Sckellstrasse 6 - 81667 München Allemagne | 66 000 | -1 921 603 | 100% | 4 456 537 | 2 500 000 | 3 329 063 | -799 692 |
| AVANQUEST IBERICA C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2° Pl 28290 Las Matas - Madrid Espagne | 10 000 | -1 191 401 | 100% | 10 000 | 966 758 | 0 | -17 891 |
| AVANQUEST ITALIA Via De Togni 7 MI 20123 Milano – Italie | 10 000 | -4 418 | 100% | 744 589 | 239 617 | 77 | -132 336 |
| EMME SA** 91 Bd National 92257 La Garenne-Colombes Cedex France | 2 516 990 | 4 949 903 | 97,54% | 45 583 646 | -847 557 | 9 023 668 | 960 940 |
| AVANQUEST UK Sheridan House 40-43 Jewry Street Royaume Uni | 56 145 ³ | -462 210 ³ | 100% | 1 518 967 | - | 4 157 859 ⁴ | -459 152 ⁴ |
| AVANQUEST Software CANADA 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal - Canada | 685 ⁵ | -850 714 ⁵ | 100% | 671 | 871 363 | 7 155 ⁶ | -15 072 ⁶ |
| PC HELPSOFT Labs Inc. Stevenson Luchies & Legh 300 – 848 Courtney Street V8W 1C4 Victoria, British Columbia - Canada | 2 000 ⁵ | -148 758 ⁵ | 100% | 876 748 | - | 1 858 650 ⁶ | -115 219 ⁶ |
| PARTICIPATIONS | | | | | | | |
| ANTVOICE SAS 28, rue du sentier 75002 Paris - France | ND | ND | 28% | 148 000 | - | ND | ND |
| MEDIACLIP Inc. 30 rue de Serres Terrebonne, J6Y 1W3 - Canada | ND | ND | 22% | 741 320 | 250 484 | ND | ND |

* Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest North America et Arvix. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

** Données consolidées intégrant les sociétés Emme SA, Avanquest Software Publishing Ltd, et Emme GmbH, Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

ND : non disponible

Avanquest Software S.A est l'entité consolidante du groupe Avanquest.

¹ 1 USD = 0,73217€

² 1 USD = 0,73787€

³ 1 GBP = 1,24766€

⁴ 1 GBP = 1,19909€

⁵ 1 CAD = 0,68545€

⁶ 1 CAD = 0,69034€

Note 7.8. Impôts

INTEGRATION FISCALE

Avanquest Software a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2006. Elle est la tête de groupe fiscal. Le périmètre d'intégration a été étendu au 1^{er} avril 2008, au 1^{er} juillet 2011 et au 1^{er} juillet 2012 puis restreint au 1^{er} juillet 2013 compte tenu des TUP de Micro Application et d'Anten. Dorénavant il ne comprend plus que la filiale Emme.

Modalité de répartition de l'impôt

La société mère, Avanquest Software supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférant aux bénéficiaires et aux plus-values réalisées par ses filiales, de même que les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur les bénéfices et plus-values réalisés par les filiales.

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

L'intégration fiscale de sa filiale n'a pas d'impact cette année sur l'impôt d'Avanquest Software dans la mesure où son résultat fiscal était neutre.

ALLEGEMENT OU ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

| En €000 | Au 30/06/14 | IS et contributions correspondantes* |
|-----------------------------|---------------|--------------------------------------|
| Organic | 27 | 9 |
| Provision avance royalties | 250 | 83 |
| Ecart conversion passif | 235 | 78 |
| Amortissements dérogatoires | -56 | -19 |
| Coût d'acquisition | 5 | 2 |
| Déficit reportable | 37 478 | 12 493 |
| Allègement net | 37 939 | 12 646 |

- Taux d'IS retenu : 33 1/3 %

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Avanquest Software a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche pour 248 K€ au titre de l'année calendaire 2013.

CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI

Avanquest Software a bénéficié au titre de l'année calendaire 2013 d'un CICE de 68 K€.

Note 7.9. Procès et litiges

A la connaissance de la société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

Note 7.10. Inventaire des valeurs mobilières en portefeuille

| Type de valeurs mobilières | Quantité au 30/06/14 | Valeur totale d'achat en €000 | Valeur en €000 au 30/06/14 |
|--|----------------------|-------------------------------|----------------------------|
| Actions propres – Contrat de liquidité | 87 432 | 108 | 96 |
| TOTAL | 87 432 | 108 | 96 |

Le nombre d'actions propres acquises entre le 1^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2014 dans le cadre du programme de rachat d'actions propres s'élève à 1 265 269 actions pour 1 239 761 actions cédées.

Note 8. Evénements postérieurs à la clôture

Conformément à la décision du conseil d'administration qui s'est tenu le 27 juin 2014, la société a procédé début septembre, à la conversion en actions Avanquest des comptes courants d'actionnaires pour 2.6M€.

Par ailleurs, le groupe Avanquest a cédé la totalité des actifs de sa filiale à 50% Arvix à la fin du mois d'octobre 2014. Cette cession s'inscrit dans le cadre des efforts entamés par la Société aux fins d'améliorer sa structure financière.

3.5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AVANQUEST SOFTWARE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Comme indiqué dans la note 3.2 de l'annexe, la société a enregistré au cours de l'exercice une provision pour dépréciation des titres de participation des sociétés Avanquest UK, Avanquest America et Emme à hauteur de 24 M€ en application des principes décrits dans la note 2.1.3. La note 2.1.1, précise, quant à elle, les modalités de revue de la valeur nette comptable des frais de développement activés et des fonds de commerce testés dans le cadre du test d'impairment des unités génératrices de trésorerie auxquels ils se rattachent. Une dépréciation du fonds de commerce lié à la fusion avec la société Micro-Applications a été enregistrée à hauteur de 6,4 M€ au cours de l'exercice en application de ce principe.

Les budgets et plans à 5 ans établis par le management dans le cadre de la préparation du test de dépréciation de titres de participation, des frais de développement activés et des fonds de commerce reposent sur des hypothèses de croissance et de rentabilité que nous ne sommes pas en mesure de corroborer avec des données sectorielles et/ou des niveaux déjà atteints au cours des années précédentes. Par ailleurs, les tests ont été réalisés en utilisant un taux d'actualisation forfaitaire de 20%. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier ni le montant des dépréciations enregistrées au cours de l'exercice ni la valeur nette des titres de participation des filiales Avanquest UK, Avanquest America et Emme qui s'élève à 12 M€ au 30 juin 2014, la valeur nette des frais de développement activés qui s'élève à 2,9 M€ et la valeur des fonds de commerce qui est désormais nulle.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 4.3 et 4.8 de l'annexe qui décrivent la situation de l'endettement du groupe et les hypothèses retenues par le management dans le cadre de l'appréciation du risque de liquidité et de l'application du principe de continuité d'exploitation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

Reconnaissance du chiffre d'affaires

La note 2.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaire.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 2 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Pierre LAOT

Franck Sebag

4. RAPPORT DE GESTION D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 30 JUIN 2014

4.1 Comptes consolidés

4.1.1 Activité du Groupe durant l'exercice 2013/14

L'ensemble des informations financières consolidées ou afférentes au groupe est présenté dans ce document en conformité aux normes IFRS.

Pour cet exercice marqué par la mise en place de la stratégie centrée sur la création digitale personnalisée et la gestion des objets connectés, le chiffre d'affaires annuel du groupe s'établit à 101,6 millions d'euros sur l'exercice 2013-2014, en croissance de 5,2% (à périmètre et taux de change constants) par rapport à l'exercice précédent. En données brutes, la croissance est de + 1,4%.

- Le chiffre d'affaires de l'activité Création digitale personnalisée s'élève à 38,8 M€ (soit 38,2% du chiffre d'affaires total) en progression de + 29,4% par rapport à l'exercice précédent et de + 37,7% en données pro-forma, en particulier grâce à la forte croissance du web-to-print (+50,9 %).
- Le chiffre d'affaires de l'activité gestion des objets connectés s'élève à 28,2 M€ (soit 27,7% du chiffre d'affaires total), en retrait de 6,1% par rapport à l'exercice précédent, le lancement de l'offre My Device étant prévu pour l'exercice suivant.
- Le chiffre d'affaires des autres activités s'élève à 34,6 M€ (soit 34,1% du chiffre d'affaires total) diminuée de 13,7% par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse du retail.

La marge brute s'élève à 55,5 M€ (soit 54,6% du chiffre d'affaires), en baisse de 2,6% par rapport à l'année précédente (56,9 M€ soit 56,8% du chiffre d'affaires) s'explique par le lancement de l'activité Free Prints à plus faible marge, un renchérissement du coût d'acquisition des clients web et une contraction des marges sur les activités historiques.

Le résultat opérationnel courant (ROC), ressort en négatif (- 4,6 M€), contre un résultat négatif (-1,0 M€) en 2012-2013. L'activité web to print explique, avec le lancement de l'offre FreePrints (nouveau concept pour imprimer de la façon la plus simple et la moins chère ses photos depuis son téléphone mobile), l'intégralité de la perte opérationnelle de l'exercice (- 4,8 M€).

Les écarts d'acquisition au 30 juin 2014 s'élèvent à 22,8 millions d'euros en valeur nette. Les principales variations sur l'exercice proviennent de la cession de la filiale Carteland et d'une dépréciation de 31,9 millions d'euros des UGT BtoC et Web to Print telle que décrite ci-dessous.

Suite à la mise en place durant l'exercice d'une division Web to Print, clairement séparée de l'activité BtoC, avec des équipes dédiées, un business model différent et un budget d'investissement spécifique, un nouveau reporting a été mis en place, l'information sectorielle a été modifiée et une partie de l'écart d'acquisition de l'UGT BtoC a été réaffectée à l'UGT Web to Print.

Les UGT retenues au 30 juin 2014 sont donc :

- UGT BtoC couvrant les ventes de logiciels et services aux particuliers.
- UGT Web to Print couvrant les ventes de produits en web to print (impression de produits avec photo ou de photos seules à partir d'une application mobile ou d'un site internet dédié)
- UGT BtoB couvrant les activités de ventes de logiciels et solutions associées à des entreprises

L'écart d'acquisition de l'ancienne UGT BtoC a été alloué à chacune de ses composantes sur la base de leurs justes valeurs relatives.

Cette dépréciation n'a entraîné aucune sortie de trésorerie et n'a entraîné aucune sortie de trésorerie.

Après prise en compte de cette dépréciation -31.9 M€ et des coûts de restructuration (-1,6 M€), menés dans chacun des pays durant l'exercice ainsi que du résultat financier (-1,4 M€), le résultat net pour l'exercice 2013-2014 s'établit à - 42,6 M€.

4.1.2 Faits caractéristiques de l'exercice 2013/14 clos le 30 juin 2014

Durant l'exercice, le groupe Avanquest a poursuivi sa stratégie visant à accélérer la transition du offline vers le online. Suite à l'arrivée du nouveau directeur général, la stratégie du groupe a été redéfinie au cours du premier semestre de l'exercice et mise en place au deuxième semestre. La nouvelle direction oriente désormais la croissance du groupe autour de la création digitale personnalisée et la gestion des objets connectés. Cette stratégie a été présentée au marché durant le mois de décembre 2013. Un des éléments clés de cette stratégie est le développement de l'offre web to print, notamment via l'application mobile Free Prints, qui a engendré des

investissements en R&D et en marketing significatifs durant le second semestre. Cette activité a connu une très forte croissance de son chiffre d'affaires. En conséquence, le reporting interne de la société a été modifié afin de permettre un suivi plus précis de cette activité qui constitue désormais une UGT. L'information sectorielle a été modifiée pour tenir compte de cette évolution et une partie des écarts d'acquisition de l'UGT BtoC a été réaffectée à l'UGT Web to Print.

Le groupe Avanquest a poursuivi la simplification de son organigramme avec 3 opérations de fusion effectives au 1^{er} juillet 2013 et une cession :

- la fusion d'Anten Sarl dans Emme SA
- la fusion de Micro Application SA dans Avanquest Software SA
- la fusion d'Avanquest Software USA Inc. dans Avanquest North America Inc.
- la cession de la filiale Carteland a été réalisée en date du 6 février 2014

Les activités des filiales allemandes ont été réorganisées afin de sous-traiter la partie distribution de produits physiques vers la grande distribution et les magasins spécialisés et concentrer les équipes sur le sourcing des produits et les ventes en e-commerce.

Par ailleurs, Avanquest a utilisé la totalité de la ligne pluriannuelle de financement en fonds propres (« Equity Line ») mise en place à la fin de l'exercice précédent (soit un nombre d'actions créées sur l'exercice de 1,6 millions pour un montant levé de 2M€. Au total, ce financement a conduit à la création de 1,9 millions d'actions pour un montant levé d'environ 2,2M€ réparti sur les exercices 2012/13 et 2013/14). Une deuxième ligne de financement de type « Equity Line » a été mise en place au mois de mars 2014 pour un montant maximum de 4 millions d'actions, notamment afin de financer ses investissements dans le « mobile to print » (Free Print) et la gestion d'objets connectés. Sur l'exercice, cette ligne a été utilisée à hauteur de 0.8 million d'actions (pour un montant levé de 1.0M€).

Enfin, la société a réalisé au mois de juin une augmentation de capital pour un montant de 5.9M€ par émission d'actions avec maintien du DPS. Cette augmentation de capital a été sursouscrite plus de deux fois.

4.1.3 Eléments financiers

4.1.3.1 Chiffres clés

| Données consolidées en M€ | Exercice 2013/14 (12 mois) | Exercice 2012/13 (12 mois) retraité* |
|--|-------------------------------|---|
| Chiffre d'affaires | 101,6 | 100,2 |
| Résultat opérationnel courant | (4,6) | (1,2) |
| Résultat opérationnel ** | (38,0) | (65,4) |
| Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence** | (39,5) | (66,9) |
| Résultat net (part du groupe)** | (42,2) | (65,7) |
| Résultat par action (en €) | (2,03) | (3,53) |
| Résultat par action après dilution potentielle (en €) | (2,03) | (3,53) |
| Capitaux propres part du groupe | 2,0 | 35,7 |
| Emprunts et autres dettes financières | 28,5 | 29,0 |
| Trésorerie disponible | 10,6 | 4,8 |
| Ratio dettes financières nettes/fonds propres | 7,02 | 0,66 |

*Retraité en tenant compte de l'application d'IAS 19R

** dont dépréciation des écarts d'acquisition 31,9M€ en 2013/14

4.1.3.2 Répartition du chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

| | 2013/14 (12 mois) | 2012/13 (12 mois) |
|--------------|----------------------|----------------------|
| LOGICIELS | 57 707 | 64 767 |
| SERVICES | 42 026 | 29 303 |
| DIVERS | 1 895 | 6 167 |
| TOTAL | 101 628 | 100 237 |

La baisse des ventes de logiciels provient de la forte décroissance des marchés offline (retail) qui se poursuit tandis que la forte croissance des services s'explique par le développement des nouvelles offres, notamment en création digitale

La création digitale personnalisée, l'un des axes stratégiques du Groupe, moteur de la croissance. Cette activité a augmenté de 37.7 % (en données pro-forma) sur cet exercice permettant au Groupe de retrouver une trajectoire de croissance.

| En M€ | YTD 12 mois 2013/14 | % du Total | YTD 12 mois 2012/13 | Var. |
|---------------------------------|------------------------|-------------|------------------------|--------------|
| Création digitale personnalisée | 38,8 | 38,2% | 30,0 | +29,4% |
| Gestion des objets connectés | 28,2 | 27,7% | 30,0 | -6,1% |
| Autres | 34,6 | 34,1% | 40,2 | -13,7% |
| Total | 101,6 | 100% | 100,2 | +1,4% |

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

| | 2013/14 (12 mois) | 2012/13 (12 mois) |
|----------------------|----------------------|----------------------|
| France | 14 832 | 17 558 |
| Etats-Unis | 48 859 | 43 853 |
| Grande Bretagne | 21 936 | 22 451 |
| Allemagne | 7 616 | 7 990 |
| Autres pays d'Europe | 6 893 | 6 042 |
| Autres pays | 1 492 | 2 343 |
| TOTAL | 101 628 | 100 237 |

La montée en puissance des nouvelles activités online (web to print et hébergement) explique la progression des Etats-Unis. Le poids de la France, pays où Avanquest dispose une forte présence depuis l'acquisition de Micro Application, diminue en raison de la baisse des activités offline (retail).

La répartition par UGT s'analyse comme suit :

| UGT en M€ | 2013/14 (12 mois) | % du Total |
|--------------|----------------------|---------------|
| BtoC | 68,8 | 67,7% |
| BtoB | 15,6 | 15,3% |
| Web to Print | 17,3 | 17,0% |
| Total | 101,6 | 100,0% |

4.1.3.3 Résultat opérationnel courant

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Comme décrit dans la note « Faits marquants de l'exercice », la stratégie du groupe a été redéfinie au cours du premier semestre de l'exercice. L'activité Web to Print a connu une forte croissance de son chiffre d'affaires, en conséquence, le reporting interne de la société a été modifié afin de permettre un suivi plus précis de l'activité de cette business unit qui génère par ailleurs depuis le second semestre des flux financiers indépendants du reste du groupe et constitue désormais une UGT. L'information sectorielle a été modifiée pour tenir compte de cette évolution.

| | B to C | B to B | W to P | Elim. | Frais non affectés | Total Groupe |
|-------------------------------|--------|--------|---------|-------|--------------------|--------------|
| Chiffre d'affaires externe | 68 762 | 15 573 | 17 293 | | | 101 628 |
| Ventes inter-secteurs | | | | | | |
| Chiffre d'affaires total | 68 762 | 15 573 | 17 293 | | | 101 628 |
| Résultat opérationnel courant | 2 370 | 1 589 | (4 760) | (16) | (3 738) | (4 555) |

4.1.3.4 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel enregistre outre le résultat des opérations courantes, les autres produits et charges opérationnels qui sont composés des coûts de la restructuration menée dans chacun des pays durant l'exercice pour 1,6 millions d'euros et de la dépréciation du goodwill pour 31,9 millions d'euros.

4.1.3.5 Frais de recherche et développement

Les frais consacrés par le Groupe aux activités de recherche et développement pour l'exercice 2013/14, s'élèvent à 1,2 M€ chez Avanquest Software (contre 1,5 M€ pour l'exercice 2012/13) et 5,5 M\$ dans les filiales américaines (contre 4,7 M\$) pour l'exercice 2012/13). Les crédits d'impôts enregistrés au titre de ces dépenses s'élèvent à 0,2 M€ pour la France et 0,2 M\$ pour les Etats-Unis.

Les frais de développement bruts capitalisés se sont élevés à 0,8 M€ chez Avanquest Software et 3,3M\$ dans les filiales américaines. Conformément aux principes comptables du groupe, les crédits d'impôts qui financent des développements capitalisés sont inscrits en diminution de l'actif

4.1.3.6 Résultat financier

Le résultat financier s'inscrit en perte de 1,4 million d'euros provenant pour 1,0 million d'euros du coût de l'endettement net, pour 0,5 million d'euros des écarts de change nets défavorables, et pour 0,1 million d'euros de produits financiers divers.

4.1.3.7 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt nette de l'exercice est une charge de 3,1 millions d'euros, contre un produit de 0,1 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Le rapprochement de la charge d'impôts s'analyse comme suit :

| | 2013/14 (12 mois) | 2012/13 (12 mois) retraité* |
|--|----------------------|-----------------------------------|
| Résultat imposable | (39 453) | (66 922) |
| Impôt théorique (33,33%) | 13 150 | 22 305 |
| Impôt au compte de résultat | (3 142) | 946 |
| Taux d'impôt effectif | -7,97% | 1,41% |
| Différence | (16 292) | (21 359) |
| <i>Dont</i> | | |
| Utilisation déficit reportable | | |
| Déficit non activé | (6 709) | (8 348) |
| Autres différences permanentes (1) | (9 814) | (12 862) |
| Différences entre taux locaux et taux de la mère | 108 | 165 |
| Autres différences | 123 | (314) |

(1) Les autres différences permanentes portent essentiellement sur les charges liées aux actions gratuites et les dépréciations de goodwill non déductibles fiscalement.

4.1.4 Situation de l'endettement

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

| | 30-juin-12 | Augmentations | Remboursements | Variation périmètre/ Variation change | 30-juin-13 |
|--------------------------------|---------------|---------------|-----------------|---|---------------|
| Emprunts obligataires | 3 990 | - | - | - | 3 990 |
| Emprunts lignes de crédit | 22 242 | 36 742 | (37 183) | (222) | 21 579 |
| Autres dettes financières | 202 | 2 752 | (20) | - | 2 934 |
| Concours bancaires courants | 638 | - | (5 110) | (3) | 125 |
| Instruments financiers passifs | 222 | - | (195) | - | 27 |
| Intérêts courus non échus | 317 | 54 | - | - | 371 |
| Total | 27 611 | 39 548 | (37 909) | (226) | 29 025 |

| | 30-juin-13 | Augmentations | Remboursements | Variation périmètre/ Variation change | 30-juin-14 |
|--------------------------------|---------------|---------------|-----------------|---|---------------|
| Emprunts obligataires | 3 990 | - | - | - | 3 990 |
| Emprunts lignes de crédit | 21 579 | 40 853 | (41 488) | (476) | 20 468 |
| Autres dettes financières | 2 934 | 427 | (135) | 277 | 3 503 |
| Concours bancaires courants | 125 | - | (55) | (2) | 68 |
| Instruments financiers passifs | 27 | - | (25) | - | 2 |
| Intérêts courus non échus | 371 | 144 | - | - | 515 |
| Total | 29 025 | 41 424 | (41 703) | (201) | 28 546 |

La société a mené au cours de l'exercice précédent une négociation avec l'ensemble des établissements finançant la maison-mère Avanquest Software SA à l'issue de laquelle un protocole d'accord a été signé en mars 2013, échelonnant les remboursements de l'endettement de la société entre septembre 2014 et juin 2018.

Les prêts et lignes de crédit de la société Avanquest comportent des clauses prévoyant le respect de deux ratios (covenants) calculés à la date de clôture de l'exercice. Ces covenants prévoient que le ratio Dettes nettes/Capitaux propres soit inférieur à 0,8 et le ratio Dettes Nettes/Capacité d'autofinancement ne dépasse pas 4 pour l'exercice 2014/15 puis 3 pour les exercices suivants.

La société a obtenu en date du 24 avril 2014 un « covenant holiday » sur l'application du ratio Dettes Nettes/Capacité d'autofinancement à la clôture de l'exercice 2013/14.

Au 30 juin 2014, le ratio Dette Nette Consolidée/ Capitaux Propres s'élevait à 7,0 soit un chiffre supérieur au ratio prévu dans les covenants des lignes de crédits et des prêts bancaires de la société mère Avanquest Software SA. La société a obtenu le 18 décembre 2014 un standstill des différentes banques relatif notamment à l'exercice de tout potentiel droit résultant d'un ou plusieurs cas de défaut et/ou d'exigibilité anticipée, et notamment au titre du non-respect des ratios financiers pour une durée allant jusqu'au 15 février 2015. Parallèlement à la demande de standstill, la société a entamé une nouvelle négociation avec ses banques en vue d'aboutir à un accord global sur le niveau d'endettement de la société.

Compte-tenu du bris de covenant constaté à la clôture, la part à plus d'un an des dettes correspondantes (soit 14,2 million d'euros) a été classée en dette courante. En tenant compte de ce reclassement, l'échéance des dettes financières au 30 juin 2014 est la suivante :

| | Total | Moins d'un an | De un à cinq ans | Plus de cinq ans |
|--------------------------------|---------------|---------------|------------------|------------------|
| Emprunts obligataires | 3 990 | 1 396 | 2 593 | - |
| Emprunts lignes de crédit | 20 468 | 20 468 | - | - |
| Autres dettes financières | 3 503 | 3 088 | 415 | - |
| Concours bancaires courants | 68 | 68 | - | - |
| Instruments financiers passifs | 2 | 2 | - | - |
| Intérêts courus non échus | 515 | 515 | - | - |
| Total | 28 546 | 25 539 | 3 008 | - |

Sans ce reclassement, les échéances auraient été comme suit :

| | Total | Moins d'un an | De un à cinq ans | Plus de cinq ans |
|--------------------------------|---------------|---------------|------------------|------------------|
| Emprunts obligataires | 3 990 | 1 396 | 2 593 | - |
| Emprunts lignes de crédit | 20 468 | 6 264 | 14 204 | - |
| Autres dettes financières | 3 503 | 3 088 | 415 | - |
| Concours bancaires courants | 68 | 68 | - | - |
| Instruments financiers passifs | 2 | 2 | - | - |
| Intérêts courus non échus | 515 | 515 | - | - |
| Total | 28 546 | 11 335 | 17 212 | - |

Lignes de crédit

Au 30 juin 2014, les lignes de crédit mises en place en 2006, 2009 et 2010 par Avanquest Software SA, sont entièrement utilisées pour un montant de 12.3 millions d'euros dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 1,3 millions de dollars, soit 1,0 millions d'euros).

Le solde du prêt mis en place en 2011, d'un montant initial de 2,9 M€ s'élève à 2,0 M€

Avanquest North America dispose d'une ligne de crédit à hauteur de 4.5 millions de dollars qui est utilisée à hauteur de 4.1 millions de dollars au 30 juin 2014. Par ailleurs, le solde de l'emprunt mis en place en 2008, est de 0.5 millions de dollars. Les prêts et lignes de crédit de la filiale Avanquest North America comportent également des clauses prévoyant le respect de certains ratios portant sur des postes du bilan et du compte de résultat. Les ratios applicables aux prêts et lignes de crédit de cette filiale étaient respectés au 30 juin 2014.

Avance et prêt BPI (ex Oséo)

Avanquest Software SA a obtenu auprès de la BPI (ex Oséo) deux avances remboursables pour un montant total de 0,9 million d'euros destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2014, cette avance était utilisée à hauteur de 0,6 million d'euros.

Avanquest a obtenu en 2010 un prêt de la BPI (ex Oséo) pour un montant de 3 millions d'euros sur une durée de 7 ans (échéance 2017). Le montant de ce prêt au 30 juin 2014 est de 2.9 M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4 M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50 %. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance (i.e. le 16 février 2015) ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78 %.

Conformément à la norme IAS 32, la société a évalué la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de cet emprunt convertible. La composante « capitaux propres » a été estimée comme non significative.

Le principal détenteur d'obligations convertibles (détenant environ 2,6 M€) s'est engagé dans le cadre de la renégociation bancaire intervenue en mars 2013 à ne pas exiger le remboursement de la dette avant remboursement intégral des financements bancaires. Cette dette sera automatiquement portée au débit de son compte courant d'actionnaire le 16 février 2015.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont composées des comptes courants actionnaires mis en place en octobre 2012 pour 2.6 M€ (intérêts courus compris). Ces comptes courants ont été convertis en capital postérieurement à la clôture, au mois de septembre 2014.

4.1.5 Perspectives 2014/15

La Groupe entend poursuivre ses efforts et son repositionnement stratégique afin de renouer avec une croissance durable.

Pour réaliser ses ambitions, la Groupe s'appuiera d'une part sur des investissements en marketing et R&D concentrés sur les secteurs les plus porteurs de croissance, à savoir la création digitale personnalisée et la gestion d'objets connectés, et d'autre part sur une structure de coûts et de capital optimisée.

4.1.6 Événements postérieurs à la clôture

Conformément à la décision du conseil d'administration qui s'est tenu le 27 juin 2014, la société a procédé début septembre, à la conversion en actions Avanquest des comptes courants d'actionnaires pour 2.6M€.

Par ailleurs, le groupe Avanquest a cédé la totalité des actifs de sa filiale à 50% Arvix à la fin du mois d'octobre 2014. Cette cession a été décidée postérieurement à la clôture. Au 30 juin 2014, la société Arvix reste consolidée par intégration globale. Cette cession s'inscrit dans le cadre des efforts entamés par la Société aux fins d'améliorer sa structure financière et de restructurer son bilan.

4.2 Comptes sociaux

4.2.1 Activité de la société durant l'exercice 2013/14

Le chiffre d'affaires sur l'exercice ressort à 28,5 M€ contre 20,1 M€ l'année précédente. Le résultat d'exploitation est en baisse avec une perte de 3,0 M€ (contre une perte de 0,5 M€). La fusion avec Micro Application explique l'essentiel des variations dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel de Micro Application l'exercice précédent étaient respectivement de 11,9M€ et -0.7M€.

Le résultat net est une perte de 35,1 M€ (contre une perte de 44,4 M€ en 2012/13)

4.2.2 Faits caractéristiques de l'exercice 2013/14 clos le 30 juin 2014

Se référer aux paragraphes 4.1.1 et 4.1.2 du présent rapport

4.2.3 Eléments financiers

4.2.3.1 Chiffres clés

| Données sociales (en M€) | 2013 /14 (12 mois) | 2012/13 (12 mois) |
|------------------------------|-----------------------|----------------------|
| Chiffre d'affaires | 28,5 | 20,1 |
| Résultat d'exploitation | -3,0 | -0,5 |
| Résultat courant avant impôt | -27,6 | -40,7 |
| Résultat exceptionnel | -7,7 | -3,9 |
| Résultat net | -35,1 | -44,4 |
| Capitaux Propres | 7,0 | 33,6 |
| Emprunts obligataires | 4,3 | 4,3 |
| Autres dettes financières | 21,4 | 22,1 |
| Trésorerie disponible | 6,1 | 1,5 |

4.2.3.2 Analyse des résultats

L'exercice social clos le 30 juin 2014 s'est conclu avec un chiffre d'affaires hors taxes de 28,5 M€ comparé à 20,1 M€ pour le précédent exercice qui s'explique principalement par l'intégration de l'activité Micro Application suite à la TUP effective au 1^{er} juillet 2013. En effet, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel de Micro Application l'exercice précédent étaient respectivement de 11,9M€ et -0.7M€.

La progression des charges d'exploitation plus élevée s'explique également par l'intégration de Micro Application mais aussi par des dépenses marketing plus importantes afin de soutenir l'activité online.

Par ailleurs, le résultat est aussi impacté par une dépréciation d'un compte client (filiale du groupe) pour un montant de 1.1 M€ ce qui explique une perte d'exploitation de - 3,0 M€ contre une perte de 0,5 M€ en 2012/13.

Le résultat financier présente une perte de 24,7 M€ et montrait un résultat négatif de 40,2 M€ pour l'exercice précédent. Celui-ci est composé principalement par une provision sur titres de participation de 24,1 M€, des intérêts financiers pour 0,9 M€, des fluctuations défavorables de change pour 0,3 M€, une provision pour risques liée à des créances rattachées à des participations pour 0,6 M€, compensés partiellement par l'encaissement de dividendes pour 0,6 M€ et des produits financiers liés aux comptes courants à des entreprises liées pour 0,5 M€.

Le résultat exceptionnel affiche une perte de 7,7 M€ contre une perte de 3,9 M€ l'exercice précédent. Ce résultat s'explique principalement par les frais de restructuration 1,4 M€ et la dépréciation du fonds de commerce de 6,4 M€.

Le résultat net est une perte de 35,1 M€.

Les capitaux propres s'établissent à 7,0 M€ et ont évolué comme suit :

| Donnes sociales (en K€) | |
|--|---------------|
| Capitaux propres au 30/06/2013 | 33 622 |
| Résultat de l'exercice | -35 112 |
| Augmentation du capital et primes d'émission | 8 478 |
| Provisions réglementées | 27 |
| Capitaux propres au 30/06/2014 | 7 015 |

L'augmentation de capital d'un montant de 8,4 M€ correspond à la création d'actions dans le cadre de l'opération de souscription en numéraire avec maintien de DPS de nouvelles actions réalisée en juin 2014 pour 5,9 M€ et de l'exercice de bons de souscription, dans le cadre des programmes d'Equity Line pour 3,0M€ avant frais d'émission.

Le montant des frais de transactions liés aux augmentations de capital imputés sur les primes d'émission est de 0,5 M€ en 2013/2014.

Compte tenu de la perte de l'exercice de -35,1 M€, les capitaux propres à la clôture s'élèvent à un montant de 7 M€ soit un montant inférieur à la moitié du capital social. Il appartient au conseil d'administration de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes de cet exercice afin notamment de se prononcer sur la non-dissolution anticipée de la Société conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce.

4.2.3.2.1 Dépenses et charges somptuaires (art. 39 4° du CGI)

Le montant global des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts est nul correspondant à une charge théorique d'impôt nulle.

4.2.3.2.2 Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2014 est une perte nette de 35,1 M€. Le résultat à affecter se compose comme suit :

| 1. Origine | Montant (en Keuros) |
|----------------------------|---------------------|
| Report à nouveau antérieur | -113 880 |
| Résultat de l'exercice | -35 112 |
| Total | -148 992 |

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat comme suit :

| 2. Affectation | Montant (en Keuros) |
|---|---------------------|
| Réserve légale | - |
| Réserve spéciale des plus-values à long terme | - |
| Autres réserves | - |
| Dividendes | - |
| Report à nouveau | -148 992 |
| Total | -148 992 |

Capitaux propres après répartition :

| | Montant (en Keuros) |
|-------------------------|---------------------|
| Capital | 27 355 |
| Prime d'émission | 124 140 |
| Réserve légale | 688 |
| Autres réserves | 3 768 |
| Provisions réglementées | 56 |
| Report à nouveau | -148 992 |
| Capitaux propres | 7 015 |

4.2.3.2.3 Activité en matière de recherche et développement

L'enveloppe consacrée par Avanquest Software aux frais de recherche et développement s'élève à 1,19 M€ à comparer à 1,46 M€ au titre de l'exercice 2012/13

Le montant des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice, s'élève à 0,74 M€ contre 0,95 M€ l'exercice précédent. La valeur relative des frais de développement immobilisés s'établit à 62,45% du coût total des études contre 64,94% l'exercice précédent.

Sur l'exercice, le montant des frais de Recherche et Développement qui reste en charge dans le compte de résultat s'élève à 0,4 M€ contre 0,5 M€ pour l'exercice précédent.

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés, notamment dans le cadre de la restructuration des activités du groupe a conduit Avanquest à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale de différents projets

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 109K€ et une provision pour dépréciation de 32K€.

4.2.4 Activité des filiales et participations

L'évolution générale de l'activité des filiales regroupées en UGT et leurs perspectives figurent au paragraphe 1.3.3 du présent document et les résultats individuels des filiales sont présentés dans le tableau ci-dessous.

| Dénomination - Siège Social | Capital social | Capitaux propres hors capital social et avant résultat | Quote-part | Val.brute Titres | Prêts, avances | Chiffre d'affaires | Résultat |
|--|-------------------------|--|------------|-------------------|----------------|--------------------------|-------------------------|
| Unités en € | | | Dividendes | Val. Nette Titres | Cautions | | |
| FILIALES (50% et plus) | | | | | | | |
| AVANQUEST AMERICA Inc.* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808 - USA | 24 728 892 ⁷ | 28 770 687 ¹ | 100% | 59 824 459 | 11 820 403 | 46 914 288 ⁸ | -5 340 162 ² |
| Process Flows UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Royaume Uni | 109 794 ⁹ | -1 240 451 ³ | 100% | 5 468 413 | - | 15 573 473 ¹⁰ | 1 133 665 ⁴ |
| AVANQUEST DEUTSCHLAND Sckellstrasse 6 - 81667 München Allemagne | 66 000 | -1 921 603 | 100% | 4 456 537 | 2 500 000 | 3 329 063 | -799 692 |
| AVANQUEST IBERICA C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2° Pl 28290 Las Matas - Madrid Espagne | 10 000 | -1 191 401 | 100% | 10 000 | 966 758 | 0 | -17 891 |
| AVANQUEST ITALIA Via De Togni 7 MI 20123 Milano - Italie | 10 000 | -4 418 | 100% | 744 589 | 239 617 | 77 | -132 336 |
| EMME SA** 91 Bd National 92257 La Garenne-Colombes Cedex France | 2 516 990 | 4 949 903 | 97,54% | 45 583 646 | -847 557 | 9 023 668 | 960 940 |
| AVANQUEST UK Sheridan House 40-43 Jewry Street Royaume Uni | 56 145 ³ | -462 210 ³ | 100% | 1 518 967 | - | 4 157 859 ⁴ | -459 152 ⁴ |
| AVANQUEST Software CANADA 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal - Canada | 685 ¹¹ | -850 714 ⁵ | 100% | 671 | 871 363 | 7 155 ¹² | -15 072 ⁶ |
| PC HELPSOFT Labs Inc. Stevenson Luchies & Legh 300 - 848 Courtney Street V8W 1C4 Victoria, British Columbia - Canada | 2 000 ⁵ | -148 758 ⁵ | 100% | 876 748 | - | 1 858 650 ⁶ | -115 219 ⁶ |
| PARTICIPATIONS | | | | | | | |
| ANTVOICE SAS 28, rue du sentier 75002 Paris - France | ND | ND | 28% | 148 000 | - | ND | ND |
| MEDIACLIP Inc. 30 rue de Serres Terrebonne, J6Y 1W3 - Canada | ND | ND | 22% | 741 320 | 250 484 | ND | ND |

* Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest North America et Arvix. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

** Données consolidées intégrant les sociétés Emme SA, Avanquest Software Publishing Ltd, et Emme Gmbh, Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

ND : non disponible

Avanquest Software S.A est l'entité consolidante du groupe Avanquest.

⁷ 1 USD = 0,73217€

⁸ 1 USD = 0,73787€

⁹ 1 GBP = 1,24766€

¹⁰ 1 GBP = 1,19909€

¹¹ 1 CAD = 0,68545€

¹² 1 CAD = 0,69034€

4.2.5 Situation de l'endettement

Au 30 juin 2014, le ratio Dette Nette Consolidée/Capitaux propres s'élevait à 7,0 soit un chiffre supérieur au ratio prévu dans les covenants des lignes de crédits et des prêts bancaires de la société. La société a obtenu le 18 décembre 2014 un standstill des différentes banques relatif notamment à l'exercice de tout potentiel droit résultant d'un ou plusieurs cas de défaut et/ou d'exigibilité anticipée, et notamment au titre du non-respect des ratios financiers pour une durée allant jusqu'au 15 février 2015. Le standstill ayant été obtenu postérieurement au 30 juin 2014, date de clôture de l'exercice, la part à plus d'un an des dettes correspondantes (soit 14,2M€) a été classée en dette courante. En tenant compte de reclassement, l'échéance des dettes financières au 30 juin 2014 est la suivante :

| | Total | Moins d'un an | De un à cinq ans | Plus de cinq ans |
|------------------------------------|---------------|---------------|------------------|------------------|
| Emprunt obligataire | 3 990 | 1 396 | 2 593 | |
| Emprunts auprès d'établ. de crédit | 17 066 | 17 066 | | |
| Concours bancaires courants | 34 | 34 | | |
| Autres dettes financières | 4 118 | 3 843 | 275 | |
| Intérêts courus non échus | 516 | 516 | | |
| Total | 25 724 | 22 855 | 2 868 | 0 |

Sans ce reclassement, les échéances auraient été comme suit :

| | Total | Moins d'un an | De un à cinq ans | Plus de cinq ans |
|------------------------------------|---------------|---------------|------------------|------------------|
| Emprunt obligataire | 3 990 | 1 396 | 2 593 | |
| Emprunts auprès d'établ. de crédit | 17 066 | 2 883 | 14 183 | |
| Concours bancaires courants | 34 | 34 | 0 | |
| Autres dettes financières | 4 118 | 3 843 | 275 | |
| Intérêts courus non échus | 516 | 516 | 0 | |
| Total | 25 724 | 8 672 | 17 051 | 0 |

Lignes de crédit

Au 30 juin 2014, les lignes de crédit mises en place en 2006, 2009 et 2010 par Avanquest Software SA, sont entièrement utilisées pour un montant de 12,3 millions d'euros dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 1,3 millions de dollars, soit 1,0 millions d'euros).

Le solde du prêt mis en place en 2011, d'un montant initial de 2,9 M€ s'élève à 2,0 M€

Avance et prêt BPI (ex Oséo)

Avanquest Software SA a obtenu auprès de la BPI (ex OSEO) deux avances remboursables pour un montant total de 0,9 million d'euros destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2014, cette avance était utilisée à hauteur de 0,6 million d'euros.

Avanquest a obtenu en 2010 un prêt de la BPI (ex Oséo) pour un montant de 3 millions d'euros sur une durée de 7 ans (échéance 2017). Le montant de ce prêt au 30 juin 2014 est de 2,9 M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4 M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50 %. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance (i.e. le 16 février 2015) ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78 %.

Le principal détenteur d'obligations convertibles (détenant environ 2,6 M€) s'est engagé dans le cadre de la renégociation bancaire intervenue en mars 2013 à ne pas exiger le remboursement de la dette avant remboursement intégral des financements bancaires. Cette dette sera automatiquement portée au débit de son compte courant d'actionnaire le 16 février 2015.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont composées des comptes courants actionnaires mis en place en octobre 2012 pour 2,6 M€ (intérêts courus compris). Ces comptes courants ont été convertis en capital postérieurement à la clôture, au mois de septembre 2014.

4.2.6 Informations relatives aux délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6- 1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après le tableau décomposant à la clôture des derniers exercices le solde des dettes fournisseurs, par échéance.

| Dettes fournisseurs au 30/06/2014 | Montant en K€ | Echéance | Factures Non échues | Factures Echues entre 0 et 60 jours | Factures Echues depuis plus de 60 Jours |
|---|---------------|----------------|---------------------|-------------------------------------|---|
| Factures non parvenues | 1 316 | | 1 316 | | |
| Fournisseurs Groupe | 4 640 | Non disponible | | | |
| Fournisseurs avec des accords de compensation clients | 55 | | - | 4 | 51 |
| Autres fournisseurs | 4 076 | | 1 969 | 1 753 | 354 |
| Total | 10 087 | | 3 285 | 1 757 | 405 |

| Dettes fournisseurs au 30/06/2013 | Montant en K€ | Echéance | Factures Non échues | Factures Echues entre 0 et 60 jours | Factures Echues depuis plus de 60 Jours |
|---|---------------|-----------------------|---------------------|-------------------------------------|---|
| Factures non parvenues | 455 | | 455 | | |
| Fournisseurs Groupe | 3 314 | Non disponible | | | |
| Fournisseurs avec des accords de compensation clients | | | - | - | - |
| Autres fournisseurs | 3 027 | | 2 064 | 632 | 331 |
| Total | 6 796 | Non disponible | 2 519 | 632 | 331 |

Les factures échues depuis plus de 60 jours ont été payées dans les semaines suivant la clôture.

4.2.7 Perspectives d'avenir

Merci de vous reporter au 4.1.5.

4.2.8 Evénements postérieurs à la clôture

Merci de vous reporter au 4.1.6.

4.3 Facteurs de risques

Les facteurs de risques présentés dans cette section couvrent à la fois les risques supportés par Avanquest Software, la société mère, et ceux supportés par le groupe, ces facteurs de risques étant, sauf précision spécifique, communs à l'ensemble des sociétés du groupe.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

4.3.1 Risque clients

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 17,6 millions d'euros et représente 17,3% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 20,7% l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice 2013/14, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 3,3% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 2,6 %, le troisième client 2,3% et le quatrième 1,7%.

La baisse du poids des principaux clients dans le total du chiffre d'affaires s'explique par la baisse de l'activité en grande distribution (qui représente 7 des 10 plus gros clients) et la montée des activités online qui s'adressent directement aux clients finaux et dispose ainsi d'une base clients très diversifiée.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle.

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente (cf. note 4.6)

4.3.2 Risque fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

4.3.3 Risque de marché

4.3.3.1 Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 1.7 million de dollars en 2013/14.

Une variation des taux de change de 1% aurait un impact négligeable sur les résultats du Groupe.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, les emprunts en dollars américains ont été qualifiés d'instrument de couverture de l'investissement réalisé dans Avanquest North America. A ce titre, les variations de change sur les emprunts en dollars américains concernés sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global ».

4.3.3.2 Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (14,3 millions d'euros) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois pour la partie tirée en euros (13,3 millions d'euros) ou le Libor 3 mois pour la partie tirée en devise (1,3 million de dollars soit 1.0 million d'euros).

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (solde de 2,2 millions d'euros) ont des taux d'intérêt variables basés sur le Prime Rate américain.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Une variation des taux d'intérêt de 1% aurait un impact de 0,2 millions d'euros sur les résultats du Groupe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place lors des années précédentes. Les montants résiduels au 30 juin 2014 sont de 2.8 millions d'euros pour la partie tirée en euros. Aucune nouvelle couverture n'a été mise en place lors de l'exercice.

La valeur de marché au 30 juin 2014 des instruments dérivés de taux est proche de zéro.

4.3.3.3 Risque sur actions

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaires dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 87 432 actions au 30 juin 2014, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

4.3.4 Risque de liquidités

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées.

La nouvelle stratégie mise en place depuis fin 2013 nécessite des ressources financières significatives. Pour financer cette nouvelle stratégie, le groupe a utilisé au cours de l'exercice les fonds issus des deux contrats «Equity line» et de la cession de sa filiale Carteland. La poursuite de cette stratégie a conduit le groupe à engager une nouvelle négociation avec ses partenaires financiers en vue d'aboutir à un accord global sur le niveau d'endettement de la société.

Parallèlement, le groupe a cédé en octobre 2014 les actifs de sa filiale Arvix détenue à hauteur de 50 %. Le management envisage la possibilité de procéder à d'autres cessions d'actifs ou de faire appel au marché afin de disposer des ressources financières pour assurer et accélérer son développement

Dans le cadre de la revue du risque de liquidité et de l'application du principe de continuité d'exploitation, le management a établi des prévisions de trésorerie à horizon 12 mois en lien avec les budgets et plans et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer, parfois de manière significative, des données prévisionnelles.

4.3.5 Risques technologiques

Avanquest Software possède en propre la technologie et le savoir-faire de ses produits et services et ne dépend donc pas de source externe. Avanquest Software considère que l'évolution des technologies est correctement appréhendée dans le secteur du logiciel, tout au moins pour les trois prochaines années.

Les risques techniques liés aux logiciels sont peu importants. En effet, les logiciels vendus en OEM ou développés spécifiquement sont validés et approuvés par le client avant la mise sur le marché. Par ailleurs pour les produits complexes destinés aux entreprises, une période de test par le client potentiel est prévue avant finalisation de la vente.

Avanquest Software a mis en place les veilles technologiques et dispose des compétences humaines suffisantes pour lui assurer de pouvoir procéder au lancement de nouveaux produits répondant à l'évolution des technologies et des besoins de la clientèle.

Dans la continuité des années précédentes, Avanquest Software est certifié « Microsoft Gold Partner » ce qui lui permet un accès en amont aux nouveaux produits ou technologie de Microsoft. Avanquest développe également des applications pour iPhone, iPad, et sous Android.

Pour ce qui concerne les produits qu'Avanquest Software édite mais ne conçoit pas, Avanquest Software porte un soin particulier à sécuriser, au travers des contrats d'édition qu'elle signe, l'obtention des nouvelles versions et mises à jour de ces produits ainsi que la correction des éventuels bogues informatiques qui pourraient éventuellement les affecter.

4.3.6 Risques juridiques, risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle

En matière de propriété intellectuelle sur ses logiciels et notamment sur les créations de ses salariés, Avanquest Software bénéficie des dispositions de l'article L.113-9 du code de la propriété intellectuelle et de la section 201 du Code des Etats-Unis. En application de celles-ci, l'ensemble des droits patrimoniaux de propriété intellectuelle afférents aux créations effectuées dans l'exercice de leurs fonctions par les salariés de la société est dévolu à l'employeur. Lors de la négociation et la rédaction de ses contrats clients, Avanquest Software attache également un soin particulier dans la préservation de ses droits en ne procédant notamment qu'à des concessions limitées de droits de propriété intellectuelle.

Les logiciels d'Avanquest Software sont déposés auprès de l'Agence de Protection des Programmes (APP) dans un souci de préservation de ses droits et de lutte contre le piratage informatique. Ils font également l'objet pour les logiciels conçus ou édités aux Etats-Unis d'un dépôt auprès du « Copyright Office ». Comme tous les acteurs de l'industrie du logiciel, Avanquest Software est exposée aux problématiques du « piratage » de ses œuvres. Pour limiter ce risque, Avanquest Software a mis en place des solutions techniques différentes : mesures de protections techniques (anti-copie) sur certains supports physiques de ses logiciels, notamment pour les produits édités, système d'activation par clé unique et/ou combinaison de ces méthodes entre elles ou avec d'autres méthodes de protection des œuvres. Avanquest Software a également adhéré pendant plusieurs années à la Business Software Alliance (BSA) afin de participer notamment à l'éducation des entreprises en France en matière de contrefaçon de logiciels et agir pour le renforcement de la répression en cette matière. A ce jour Avanquest Software n'est plus membre du BSA, ses produits étant peu sujets à contrefaçon par les entreprises visées par les actions du BSA. Ces mesures mises en place pour lutter contre le « piratage » ne garantissent pas une protection totale. Celles-ci restent néanmoins suffisamment dissuasives pour limiter de manière très significative ce risque.

En matière de propriété industrielle, Avanquest Software dispose d'environ 340 marques enregistrées et plus de 2.000 de noms de domaine. Les marques considérées comme les plus importantes sont déposées sur l'ensemble du territoire européen, aux Etats-Unis et en Asie. Compte tenu du fort développement à l'international, Avanquest Software procède régulièrement à l'extension du dépôt de ses marques les plus importantes dans les principaux

pays où sont commercialisés ses produits. Avanquest Software a mis en place un système de surveillance de marques et procède régulièrement à des oppositions à l'enregistrement de marques qu'elle estime porter atteinte à ses droits. Avanquest Software attache également une vigilance particulière à l'enregistrement de noms de domaines susceptibles de contenir des signes lui appartenant. Comme elle le fait régulièrement, Avanquest Software a audité son portefeuille, et a mis en place une politique d'optimisation de la gestion de ses actifs de propriété intellectuelle au sein du groupe (marques, noms de domaine, conseils).

Avanquest Software n'est pas exposé à des risques juridiques spécifiques en dehors de ceux afférents à la propriété intellectuelle, et à sa responsabilité contractuelle, civile et pénale de manière générale.

La filiale américaine doit répondre actuellement à une « class action » intentée aux Etats-Unis vis à vis de nombreux éditeurs de logiciels utilitaires. Le management estime que cette action est sans fondement. Aucune provision n'a donc été comptabilisée pour couvrir ce risque au 30 juin 2014.

4.3.7 Risques liés aux Ressources Humaines

Avanquest Software, comme ses concurrents, est dépendante de ses équipes de professionnels. Les embaucher et les garder peut se révéler difficile dans un contexte concurrentiel. Pourtant Avanquest Software a un turn-over assez faible et n'a pas de difficulté majeure pour attirer de nouveaux talents. La direction du Groupe associe la majorité de ses cadres et employés aux résultats de l'entreprise par un programme d'attribution d'actions gratuites. En outre les salariés d'Avanquest Software bénéficient de l'accord de participation prévu par les textes.

Chaque année, des augmentations générales peuvent être accordées, accompagnées d'augmentations individuelles liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances.

4.3.8 Risques industriels et risques liés à l'environnement

Du fait de la nature de son activité, la société n'est pas ou peu exposée à ce type de risques.

4.3.9 Assurances- Couverture des risques

La Société dispose de polices d'assurance, que la direction du Groupe considère adéquate. Ces polices, et leur adéquation sont revues régulièrement et au minimum une fois par an. Avanquest Software a souscrit des polices assurant la couverture des pertes d'exploitation, les dommages aux biens et de la responsabilité civile (de la société et des mandataires sociaux). Ces polices sont validées par le comité de direction.

Le montant de la couverture perte d'exploitation d'Avanquest Software SA s'élève à 2,5 M€ (avec une franchise de 3 jours de perte d'exploitation). Le montant des couvertures de dommages aux biens est plafonné à 0,6 M€ (avec une franchise variant de 0 à 3K€ suivant les dommages). Les risques de responsabilité civile de la société sont couverts à hauteur de 10 M€ (avec une franchise variant de 0 à 50K€ suivant la nature du dommage). La police couvrant la responsabilité civile des mandataires sociaux couvre l'ensemble des mandataires sociaux d'Avanquest et de ses filiales dans le monde à hauteur de 5M€.

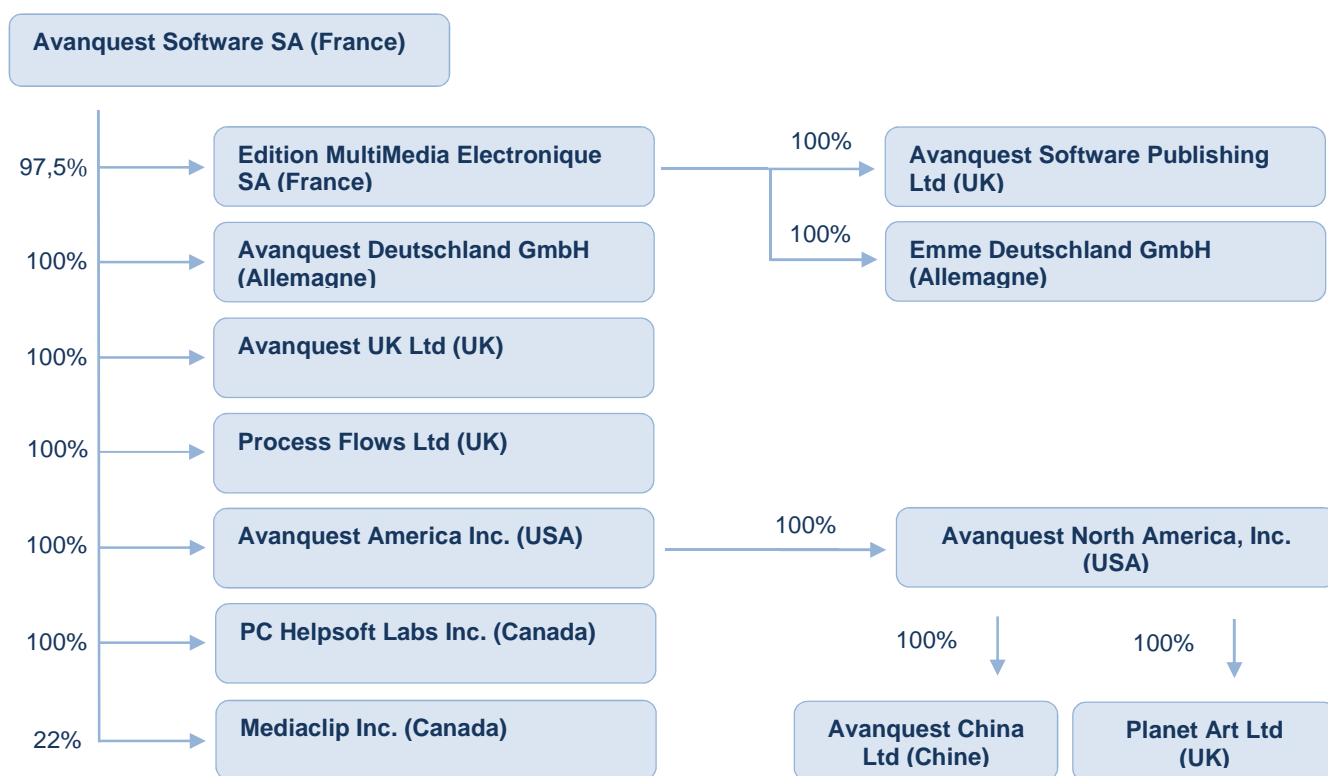
La prime globale pour ces polices est d'environ 29K€.

Par ailleurs chacune des filiales du groupe souscrit localement à des polices d'assurance adaptées à ses besoins et conformes aux obligations légales locales.

4.4 Informations générales

4.4.1 Organigramme du Groupe Avanquest au 1^{er} janvier 2015

Les pourcentages indiqués ci-dessous sont relatifs à la quote-part de détention en capital et en droits de vote des principales filiales.



Les évolutions depuis le 30 juin 2013 portent sur la cession de la filiale française Carteland intervenue en février 2014 et la cession de la totalité des actifs de la filiale américaine Arvix (détenue à 50%) en octobre 2014. Par ailleurs, au 1^{er} juillet 2013, Micro Application SA a fait l'objet d'une TUP en faveur d'Avanquest Software SA, ainsi que Anten Sarl, en faveur d'Emme SA. Avanquest Software USA Inc. a été fusionné dans Avanquest North America. Au mois d'octobre 2014t Avanquest Software Canada Inc. a fait l'objet d'une dissolution.

4.4.2 Renseignement concernant le capital

4.4.2.1 Capital social

Le montant du capital souscrit s'élève à 29.976.404 € représentant un total de 29.976.404 actions de même catégorie de 1 € de nominal.

4.4.2.2 Répartition du capital et des droits de vote

Conformément à la loi n° 2014-384 du 29 mars 2014, un droit de vote double est attaché à toutes les actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Au 31 décembre 2014, le nombre total de droits de vote, s'établit à 31.678.109.

A la connaissance de la société, la répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2014 est la suivante :

| | Nombre d'actions | % capital | Nombre de droits de vote | % droits de vote |
|---|-------------------|---------------|--------------------------|------------------|
| M. Todd Helfstein | 373 134 | 1,2% | 373 134 | 1,2% |
| M. Roger Bloxberg | 313 134 | 1,0% | 313 134 | 1,0% |
| M. Bruno Vanryb | 244 823 | 0,8% | 244 823 | 0,8% |
| Event Holding (M. Roger Tondeur) | 149 745 | 0,5% | 149 745 | 0,5% |
| M. Pierre Cesarini | 30 000 | 0,1% | 30 000 | 0,1% |
| Autres administrateurs | 8 240 | 0,0% | 8 240 | 0,0% |
| Sous total Dirigeants et administrateurs | 1 080 836 | 3,6% | 1 080 836 | 3,6% |
| Salariés et anciens salariés | 1 235 238 | 4,1% | 1 235 238 | 4,1% |
| Idinvest Partners* | 2 751 860 | 9,2% | 2 751 860 | 9,2% |
| BPI France Participations | 2 610 599 | 8,7% | 2 610 599 | 8,7% |
| CDC PME Croissance* | 1 196 345 | 4,0% | 1 196 345 | 4,0% |
| Afer Flore* | 1 055 252 | 3,5% | 1 055 252 | 3,5% |
| EPF Partners | 877 013 | 2,9% | 877 013 | 2,9% |
| Public* | 19 074 287 | 63,6% | 19 074 287 | 63,8% |
| Auto-détention | 94 974 | | - | |
| Total actions | 29 976 404 | 100,0% | 29 881 430 | 100,0% |

* Estimation

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

Au 31 décembre 2014, 4.451.935 actions étaient détenues en comptes nominatifs purs ou administrés, soit 14,8% du capital social.

Compte tenu de l'auto détention, le nombre de droits de vote existants au 31 décembre 2014 s'établit à 29 881 430.

4.4.2.3 Evolution du capital

Depuis le 30 juin 2013, le capital a été porté de 18 992 574 € à 29 976 404 € à la suite de l'émission de 10 983 830 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro provenant de :

- 2.400.000 actions nouvelles par exercice de BSA dans le cadre des « Equity line »
- 15.250 actions nouvelles émises dans le cadre de la constatation de la réalisation des conditions d'acquisition de certaines actions gratuites.
- 5.946.617 actions nouvelles émises en raison d'une augmentation de capital en numéraire avec maintien de DPS.
- 2.621.963 actions nouvelles au profit de titulaires de comptes courants d'actionnaires.

| Date | Opération | Nombre d'actions | | Valeur nominale | Capital social |
|------------|-------------------------|------------------|------------|-----------------|----------------|
| | | avant | après | | |
| mai-84 | Création | 200 | | 100 F | 20 000 F |
| 10/09/1985 | augmentation de capital | 200 | 500 | 100 F | 50 000 F |
| 27/10/1987 | augmentation de capital | 500 | 2 500 | 100 F | 250 000 F |
| 27/10/1989 | augmentation de capital | 2 500 | 4 805 | 100 F | 480 500 F |
| 10/01/1990 | augmentation de capital | 4 805 | 4 805 | 500 F | 2 402 500 F |
| 10/06/1994 | augmentation de capital | 4 805 | 6 225 | 500 F | 3 112 500 F |
| 25/07/1996 | augmentation de capital | 6 225 | 6 848 | 500 F | 3 424 000 F |
| 14/08/1996 | augmentation de capital | 6 848 | 6 848 | 1 170 F | 8 012 160 F |
| 14/08/1996 | réduction du nominal | 6 848 | 801 216 | 10 F | 8 012 160 F |
| 11/12/1996 | augmentation de capital | 801 216 | 1 202 216 | 10 F | 12 022 160 F |
| 15/07/1998 | augmentation de capital | 1 202 216 | 1 226 092 | 10 F | 12 260 920 F |
| 20/01/1999 | augmentation de capital | 1 226 092 | 1 402 219 | 10 F | 14 022 190 F |
| 14/09/1999 | augmentation de capital | 1 402 219 | 1 416 159 | 10 F | 14 161 590 F |
| 10/03/2000 | augmentation de capital | 1 416 159 | 1 466 662 | 10 F | 14 666 620 F |
| 25/04/2000 | augmentation de capital | 1 466 662 | 1 615 995 | 10 F | 16 159 950 F |
| 25/04/2000 | réduction du nominal | 1 615 995 | 3 231 990 | 5 F | 16 159 950 F |
| 02/08/2000 | augmentation de capital | 3 231 990 | 3 278 990 | 5 F | 16 394 950 F |
| 18/05/2001 | augmentation de capital | 3 278 990 | 3 456 592 | 5 F | 17 282 960 F |
| 21/05/2001 | augmentation de capital | 3 456 592 | 3 601 218 | 5 F | 18 006 090 F |
| 17/10/2001 | augmentation de capital | 3 601 218 | 3 648 420 | 5 F | 18 242 100 F |
| 17/10/2001 | conversion en euros | 3 648 420 | 3 648 420 | 1 € | 3 648 420 € |
| 21/06/2002 | augmentation de capital | 3 648 420 | 3 662 772 | 1 € | 3 662 772 € |
| 14/01/2003 | augmentation de capital | 3 662 772 | 3 670 772 | 1 € | 3 670 772 € |
| 10/10/2003 | augmentation de capital | 3 670 772 | 4 671 605 | 1 € | 4 671 605 € |
| 15/01/2004 | augmentation de capital | 4 671 605 | 4 718 305 | 1 € | 4 718 305 € |
| 27/01/2005 | augmentation de capital | 4 718 305 | 5 865 156 | 1 € | 5 865 156 € |
| 31/03/2005 | augmentation de capital | 5 865 156 | 6 110 028 | 1 € | 6 110 028 € |
| 15/03/2006 | augmentation de capital | 6 110 028 | 6 594 480 | 1 € | 6 594 480 € |
| 03/10/2006 | augmentation de capital | 6 594 480 | 6 935 389 | 1 € | 6 935 389 € |
| 14/03/2007 | augmentation de capital | 6 935 389 | 6 990 305 | 1 € | 6 990 305 € |
| 03/04/2007 | augmentation de capital | 6 990 305 | 7 736 573 | 1 € | 7 736 573 € |
| 10/04/2007 | augmentation de capital | 7 736 573 | 10 069 891 | 1 € | 10 069 891 € |
| 10/05/2007 | augmentation de capital | 10 069 891 | 10 277 537 | 1 € | 10 277 537 € |
| 07/05/2008 | augmentation de capital | 10 277 537 | 10 499 253 | 1 € | 10 499 253 € |
| 03/02/2009 | augmentation de capital | 10 499 253 | 10 580 097 | 1 € | 10 580 097 € |
| 20/03/2009 | augmentation de capital | 10 580 097 | 13 785 212 | 1 € | 13 785 212 € |
| 11/06/2009 | augmentation de capital | 13 785.212 | 13 869 062 | 1 € | 13 869 062 € |
| 25/11/2009 | augmentation de capital | 13 869 062 | 13 883 964 | 1 € | 13 883 964 € |
| 15/02/2010 | augmentation de capital | 13 883 964 | 16 105 398 | 1 € | 16 105 398 € |
| 10/06/2010 | augmentation de capital | 16 105 398 | 16 190 731 | 1 € | 16 190 731 € |
| 11/02/2011 | augmentation de capital | 16 190 731 | 18 107 398 | 1 € | 18 107 398 € |
| 05/05/2011 | augmentation de capital | 18 107 398 | 18 186 898 | 1 € | 18 186 898 € |
| 27/07/2011 | augmentation de capital | 18 186 898 | 18 283 898 | 1 € | 18 283 898 € |
| 09/12/2011 | augmentation de capital | 18 283 898 | 18 542 162 | 1 € | 18 542 162 € |
| 09/05/2012 | augmentation de capital | 18 542 162 | 18 572 362 | 1 € | 18 572 362 € |
| 27/06/2012 | augmentation de capital | 18 572 362 | 18 572 733 | 1 € | 18 572 733 € |
| 08/11/2012 | augmentation de capital | 18 572 733 | 18 632 733 | 1 € | 18 632 733 € |
| 05/02/2013 | augmentation de capital | 18 632 733 | 18 697 574 | 1 € | 18 697 574 € |
| 14/05/2013 | augmentation de capital | 18 697 574 | 18 742 574 | 1 € | 18 742 574 € |
| 25/07/2013 | augmentation de capital | 18 742 574 | 19 644 574 | 1 € | 19 644 574 € |
| 25/09/2013 | augmentation de capital | 19 644 574 | 20 144 574 | 1 € | 20 144 574 € |
| 13/02/2014 | augmentation de capital | 20 144 574 | 20 594 574 | 1 € | 20 594 574 € |
| 06/05/2014 | augmentation de capital | 20 594 574 | 21 094 574 | 1 € | 21 094 574 € |
| 06/05/2014 | augmentation de capital | 21 094 574 | 21 107 824 | 1 € | 21 107 824 € |
| 27/06/2014 | augmentation de capital | 21 107 824 | 21 407 824 | 1 € | 21 407 824 € |
| 27/06/2014 | augmentation de capital | 21 407 824 | 27 354 441 | 1 € | 27 354 441 € |
| 02/09/2014 | augmentation de capital | 27 354 441 | 29 976 404 | 1 € | 29 976 404 € |

4.4.2.4 Capital autorisé non émis

A la date de l'édition du présent rapport, trois résolutions n'ont pas été totalement utilisées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 10 décembre 2013 (12ème résolution), a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par émission d'actions gratuites au profit des membres du personnel ou de certaines catégories et/ou mandataires sociaux (au sens de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce) de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ou de certaines catégories d'entre eux. Le nombre total d'actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société pouvant être attribuées gratuitement en vertu de cette autorisation ne peut excéder 500 000 actions de la Société

La délégation d'augmenter le capital a été conférée au Conseil d'Administration pour une durée 38 mois.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 10 décembre 2013 (14ème résolution), a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables, et à supprimer au profit des porteurs de ces titres, objet des apports en nature, le droit préférentiel de souscription.

Le nombre total d'actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société pouvant être attribuées en vertu de cette autorisation ne peut excéder 10% du capital de la Société.

Cette autorisation a été conférée au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six (26) mois.

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires de la société réunie le 10 décembre 2013 (15ème résolution) a délégué au Conseil d'administration, sa compétence pour décider d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'actionnaires titulaires d'un compte courant d'associé débiteur ouvert dans les livres de la société et permettant à ces derniers de souscrire par compensation avec les créances issues desdits comptes-courants d'actionnaires.

Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation a été fixé à trois millions d'euros (3M €).

Cette autorisation a été conférée au Conseil d'Administration pour une durée de dix-huit (18) mois.

Le tableau synoptique figurant en Annexe 1 de ce rapport donne une synthèse des autorisations en vigueur et leurs utilisations.

Par ailleurs, les sections 4.4.2.4.1. à 4.4.2.4.4 ci-dessous récapitulent les caractéristiques des différents instruments potentiellement dilutifs encore en vigueur.

4.4.2.4.1 Option de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2014, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

| Bénéficiaires | Salariés Groupe Avanquest |
|--|--|
| Date d'assemblée | 3/10/06 |
| Nombre de titres autorisés | 340 000 |
| Date du conseil d'administration | 8/11/06 |
| Nombre de titres attribués au 30/06/2014 | 337 500 |
| Nombre de bénéficiaires | 37 |
| Dont dirigeants | 0 |
| Prix de souscription | 15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€ |
| Conditions d'exercice | 1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires |
| Droits acquis au 30/06/2014 | 125 333 |
| Titres souscrits au 30/06/2014 | 0 |
| Titres potentiels maximum* | 81 667 |

* Tenant compte des options perdues ou annulées

4.4.2.4.2 Attributions gratuites d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2014, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

| Bénéficiaires | Salariés Groupe Avanquest | Salariés Groupe Avanquest | Salariés Groupe Avanquest | Salariés Groupe Avanquest |
|--|---|---|---|---|
| Date d'assemblée | 17/09/08 | 28/07/2010 | 29/11/2012 | 10/12/2013 |
| Nombre de titres autorisés | 500 000 | 500 000 | 900 000 | 500 000 |
| Date du conseil d'administration | 3/02/09 | 4/11/10 | 25/07/13 | 27/06/14 |
| Nombre de titres attribués au 30/06/2014 | 491 700 | 374 500 | 900 000 | 390 000 |
| Nombre de bénéficiaires | 61 | 16 | 5 | 81 |
| Dont dirigeants | 9 | 0 | 5 | 1 |
| Période d'acquisition | 2 à 4 ans | 2 à 4 ans | 2 à 4 ans | 2 à 4 ans |
| Conditions d'acquisition | 1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse | 1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse | En fonction d'objectifs opérationnels ou de cours de bourse | 1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse |
| Droits acquis au 30/06/2014 | 228 500 | 120 750 | 0 | 0 |
| Actions émises au 30/06/2014 | 228 500 | 118 250 | 0 | 0 |
| Titres potentiels maximum* | 10 000 | 245 000 | 900 000 | 500 000 |

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

4.4.2.4.3 Bons de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2014, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

| Bénéficiaires | Equity line Kepler Chevreux |
|----------------------------------|--------------------------------|
| Date d'assemblée | 10/12/13 |
| Nombre de titres autorisés | 4 000 000 |
| Nombre de bénéficiaires | 1 |
| Dont dirigeants Avanquest | 0 |
| Date du conseil d'administration | 13/02/2014 |

| | |
|--|--------------------------------------|
| Nombre de titres attribués au 30/06/2014 | 4 000 000 |
| Prix de souscription | variable |
| Conditions d'exercice | A la demande de la société Avanquest |
| Droits acquis au 30/06/2014 | 4 000 000 |
| Titres souscrits au 30/06/2014 | |
| Titres potentiels maximum | 3 200 000 |

4.4.2.4.4 Obligations convertibles

La Société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est le 16 février 2015 et le cours de conversion de 4,60€. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 335 actions (41 obligations ayant été converties au cours de l'exercice).

En supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 3.182.039 euros.

Le capital social serait ainsi porté de 29.976.404 euros à 33.158.443 euros soit une augmentation en pourcentage de 21,2% étalée dans le temps entre 2014 et 2018. Il est cependant nécessaire de noter que :

- 86% des actions gratuites ne seront exercées que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints
- Le cours de conversion des obligations convertibles rend très peu probable leur conversion
- L'exercice des BSA liés à « l'Equity line » nécessite un cours de bourse nettement supérieur au cours de bourse actuel

Ainsi la quasi-totalité des actions potentiellement à créer dépend directement ou indirectement d'un cours de bourse nettement supérieur au cours de bourse actuel.

4.4.2.5 Evolution du cours de bourse

| Mois | Volumes échangés | Cours moyen en € | + Haut en € | + Bas en € |
|----------------|------------------|------------------|-------------|------------|
| Janvier 2012 | 7 481 991 | 1,96 | 2,36 | 1,81 |
| Février 2012 | 7 575 133 | 2,15 | 2,57 | 1,86 |
| Mars 2012 | 2 235 743 | 1,87 | 2,09 | 1,83 |
| Avril 2012 | 1 396 873 | 1,62 | 1,92 | 1,33 |
| Mai 2012 | 1 895 160 | 1,45 | 1,70 | 1,32 |
| Juin 2012 | 2 300 923 | 1,53 | 1,75 | 1,40 |
| Juillet 2012 | 1 030 409 | 1,43 | 1,66 | 1,23 |
| Août 2012 | 2 511 112 | 1,46 | 1,71 | 1,33 |
| Septembre 2012 | 1 562 388 | 1,63 | 1,78 | 1,55 |
| Octobre 2012 | 1 649 014 | 1,50 | 1,74 | 1,35 |
| Novembre 2012 | 2 511 542 | 1,42 | 1,65 | 1,33 |
| Décembre 2012 | 1 774 411 | 1,52 | 1,63 | 1,43 |
| Janvier 2013 | 9 970 907 | 1,84 | 2,31 | 1,57 |
| Février 2013 | 3 301 577 | 1,85 | 2,01 | 1,71 |
| Mars 2013 | 956 517 | 1,68 | 1,82 | 1,51 |
| Avril 2013 | 862 366 | 1,50 | 1,62 | 1,41 |
| Mai 2013 | 772 385 | 1,56 | 1,67 | 1,50 |
| Juin 2013 | 623 266 | 1,44 | 1,55 | 1,30 |
| Juillet 2013 | 2 828 911 | 1,31 | 1,53 | 1,20 |
| Août 2013 | 1 908 117 | 1,34 | 1,47 | 1,27 |
| Septembre 2013 | 3 594 039 | 1,31 | 1,46 | 1,27 |
| Octobre 2013 | 2 955 553 | 1,35 | 1,47 | 1,30 |
| Novembre 2013 | 2 127 367 | 1,32 | 1,44 | 1,28 |
| Décembre 2013 | 7 867 022 | 1,41 | 1,69 | 1,27 |
| Janvier 2014 | 8 545 395 | 1,41 | 1,61 | 1,29 |
| Février 2014 | 6 751 699 | 1,55 | 1,69 | 1,38 |
| Mars 2014 | 2 063 076 | 1,52 | 1,64 | 1,39 |
| Avril 2014 | 1 673 475 | 1,40 | 1,53 | 1,30 |
| Mai 2014 | 1 391 765 | 1,36 | 1,45 | 1,30 |
| Juin 2014 | 3 239 901 | 1,19 | 1,32 | 1,07 |
| Juillet 2014 | 3 696 527 | 1,03 | 1,13 | 0,92 |
| Août 2014 | 2 337 623 | 0,92 | 1,01 | 0,88 |
| Septembre 2014 | 3 328 073 | 0,97 | 1,06 | 0,93 |
| Octobre 2014 | 5 165 505 | 0,80 | 0,99 | 0,59 |
| Novembre 2014 | 10 453 501 | 0,66 | 0,79 | 0,58 |
| Décembre 2014 | 4 610 960 | 0,65 | 0,73 | 0,59 |

Source : Euronext

4.4.2.6 Programme de rachat d'actions propres

4.4.2.6.1 Programme voté par l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2013

L'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2013, aux termes de sa 11^{ème} résolution, a autorisé un programme de rachat d'actions propres annulant et remplaçant la précédente autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012. Le programme a fait l'objet de la diffusion effective d'un résumé préalablement à sa mise en œuvre.

Les objectifs de ces rachats étaient, par ordre de priorité décroissant, les suivants :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité du cours de l'action Avanquest par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers, ou
- l'attribution d'actions aux salariés au titre de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de tout plan d'actionnariat salarié dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail ; ou
- la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ; ou
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ; ou
- la mise en œuvre de tout plan d'attribution gratuite d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ; ou
- la remise d'actions à l'occasion de l'exercice de tout droit attaché à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ; ou
- l'annulation des actions acquises, ainsi que le cas échéant de celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures, sous réserve d'une autorisation en vigueur donnée par une assemblée générale statuant dans sa forme extraordinaire.

L'Assemblée Générale Mixte a fixé à 5 € le prix d'achat maximum hors frais par action.

La part maximale du capital qu'Avanquest Software est susceptible d'acquérir est de 10% du capital social. L'autorisation de rachat a été conférée pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 10 juin 2015 minuit. Le montant maximal autorisé destiné à la réalisation de ce programme serait, au 30 juin 2014, de 27.354.441 euros dans la limite du montant des réserves disponibles autres que la réserve légale.

4.4.2.6.2 Bilan du programme de rachat

Au titre des programmes de rachat autorisés par les Assemblées des 3 octobre 2006, 30 mai 2007, 17 septembre 2008, 28 septembre 2009, 28 juillet 2010, 6 décembre 2011, 29 novembre 2012 et 10 décembre 2013, Avanquest Software a procédé tant à des acquisitions qu'à des cessions de ses propres actions. Au 30 juin 2014, Avanquest Software détenait 87 432 actions propres représentant 0,32% du capital de la société à cette même date (27 354 441 actions en circulation). La valeur comptable nette du portefeuille au 30 juin 2014 est de 96 K€ pour une valeur de marché de 96 K€.

| Période | Achats | Prix Moyen | Ventes | Prix Moyen |
|---|-----------|------------|-----------|------------|
| Exercice 2013/14 (01/07/13 au 30/06/14) | 1 265 269 | 1,42€ | 1 239 761 | 1,44€ |
| Depuis le début du programme (10/12/13 au 30/06/14) | 837 386 | 1,46€ | 779 585 | 1,49€ |

Aucune annulation d'actions n'a été effectuée au cours des 24 derniers mois.

Les achats effectués dans le cadre du programme en cours concernent 837 386 actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Oddo puis Kepler Chevreux, contrats conformes à la charte de déontologie de l'AFEI (Association Française des Entreprises d'Investissement) et dans l'objectif d'animation du marché de l'action Avanquest Software.

4.4.3 Pacte d'actionnaires

Avanquest Software n'a pas conclu de convention d'actionnaires avec des tiers.

4.4.4 Mandataires sociaux

Depuis la date du dernier rapport de gestion, plusieurs évolutions ont eu lieu au sein du Conseil d'administration. Monsieur Philippe Olivier et Monsieur Andrew Goldstein ont manifesté leur souhait de quitter leurs fonctions d'administrateurs et BPI France représentée par Monsieur Serge Bedrossian a démissionné de ses fonctions de

censeur.

Lors de la séance du 29 septembre 2014, le Conseil d'administration a procédé à la nomination à titre provisoire de Monsieur Philippe Misteli en remplacement de Monsieur Philippe Olivier, pour la durée du mandat de Monsieur Olivier restant à courir (soit à l'issue de l'Assemblée Générale Originaires annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018).

La ratification de Monsieur Philippe Misteli sera proposée lors de la toute prochaine Assemblée Générale.

Philippe Misteli a fait des études de MBA et d'Expertise Comptable à l'Université Erasmus à Rotterdam. Il a principalement occupé la fonction de Directeur Administratif et Financier auprès d'Unilever (à Paris, Amsterdam, New York et Londres), d'EuroDisney, Kaufman & Broad et récemment d'AkzoNobel Trade France. Co-fondateur de la société de gestion Lineis, il est également administrateur de plusieurs sociétés.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration sont celles prévues par la législation en vigueur, les statuts de la Société et le règlement intérieur du Conseil n'y dérogeant pas.

Avanquest, bien qu'étant un Groupe de taille moyenne, adhère aux principes de gouvernement d'entreprise en appliquant notamment ceux des principes qui sont adaptés à sa taille. Le code de gouvernance auquel Avanquest se réfère est le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MiddleNext de Décembre 2009.

Suite à la démission de Monsieur Andrew Goldstein intervenue, le 31 décembre 2014, et son non remplacement, le Conseil d'Administration comprend actuellement 8 administrateurs, dont 3 administrateurs indépendants (Mesdames Faure et Gorin, Monsieur Olivier Hua). Le collège de censeurs était antérieurement composé de 1 membre (BPI France représentée par M. Serge Bedrossian). La BPI ayant présenté sa démission le 1^{er} août 2014, le Conseil d'Administration ne comprend plus à ce jour, de collège de censeurs.

Le Conseil ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés. Les 3 administrateurs indépendants sont considérés comme tels car ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Ils ne sont pas salarié actuel ou depuis moins de 5 ans, administrateur croisé, client, fournisseur ou banquier ; ils n'ont pas de lien familial proche ; ils ne sont pas associés ou collaborateurs actuel ou de moins de 5 ans des commissaires aux comptes; ils ne sont pas administrateurs de l'entreprise depuis plus de 12 ans, ni actionnaire de plus de 10%.

4.4.4.1 Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

| | Entrée en fonction | Echéance du mandat | Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés françaises | Mandats et fonctions exercés dans des sociétés étrangères |
|--|--------------------|--------------------|--|--|
| Président du Conseil d'administration : | | | | |
| Bruno Vanryb | 07/03/1988 | AGOA 2015 | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Président du Conseil d'administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Emme S.A.* • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Syntec Numérique • <i>Gérant :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Be Brave | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Président du Conseil d'administration:</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software Canada Inc.* ○ PC Helpsoft Labs Inc.* ○ Process Flows Ltd* • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ MCI Group Holding S.A ○ PlanetArt Ltd (UK)* |
| Directeur Général : | | | | |
| Pierre Cesarini | 14/05/2013 | | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Président</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ LCT Technologies SAS • <i>Gérant</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Elendil Sarl ○ Anarion Sarl | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Président du Conseil d'administration:</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest America * • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest North America, Inc.* |
| Administrateurs : | | | | |
| Roger Bloxberg | 28/03/2007 | AGOA 2019 | Aucun | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Directeur Général et Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest North America, Inc. * • <i>Directeur Général :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Planet Art LLC (USA)* ○ Avanquest America Inc.* • <i>Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ PlanetArt Ltd (UK)* |
| Amélie Faure | 20/07/2012 | AGOA 2015 | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Président Conseil d'administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Augure • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ BPI France ○ Cameleon Software ○ QuelleEnergie.fr ○ Distribeo ○ Riply | Aucun |
| Andrew Goldstein** | 15/01/2004 | AGOA 2016 | Aucun | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Goldstein Creations GmbH ○ Deloitte Digital GMBH ○ German Entrepreneurship GmbH • <i>Président du Comité Consultatif :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Carpooling.com • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Feingold Technologies GmbH ○ Pylba GmbH |
| Ariane Gorin | 10/12/2013 | AGOA 2016 | Aucun | Aucun |
| Todd Helfstein | 10/12/2013 | AGOA 2015 | Aucun | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Président et Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest North America, Inc.* • <i>Directeur Général</i> PlanetArt LLC (USA)* • <i>Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ PlanetArt Ltd (UK)* |

| | Entrée en fonction | Echéance du mandat | Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés françaises | Mandats et fonctions exercés dans des sociétés étrangères |
|--|--------------------|--------------------|--|--|
| Olivier Hua | 10/12/2013 | AGOA 2015 | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Visiomed Group • <i>Vice-Président du Conseil de Surveillance</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ TraceOne | |
| Philippe Olivier** | 29/11/2012 | AGOA 2018 | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Président</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ MA Edition SA** • <i>Gérant</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ MMI SA | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Helvedif (Suisse) ○ DLL Press Canada |
| Philippe Misteli | 29/09/2014 | AGOA 2018 | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Président</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1050 Partners SASU • <i>Gérant</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ PJMM Investissements • <i>Président et Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lineis SAS • <i>Administrateur</i> : • HPC SA | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Crownstone European Properties |
| Roger Tondeur | 28/09/2009 | AGOA 2015 | Aucun | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Président</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ MCI Group Holding S.A • <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Filiales du groupe MCI ○ Creative Factory Holding • <i>Président et administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Event Holding Malta • <i>Associé</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rely Consulting |
| Censeur : | | | | |
| Serge Bedrossian** Représentant permanent de BPI France | 28/07/2010 | AGOA 2016 | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gruau | |

*Sociétés appartenant au groupe Avanquest

**Ont démissionné

4.4.4.2 Rémunérations et avantages de toute nature octroyés aux mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous récapitule la rémunération brute totale et les avantages de toutes natures dus au titre de l'exercice 2013/14 et 2012/13 à chaque mandataire social tant par Avanquest Software elle-même que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

| Rémunérations brutes dues au titre de 2013/14 | | | | | | | |
|---|-----------|---------------|---------------------|------------|---|--------------------|---------|
| Données en € | Part fixe | Part Variable | Avantages en nature | Honoraires | Attribution de titres de capital ou de créances | Jetons de présence | Total |
| Bruno Vanryb | 241 277 | | 1 532 | | | 4 000 | 246 809 |
| Pierre Cesarini | 251 669 | 131 250 | 15 000 | | | | 397 919 |
| Roger Bloxberg | 221 362 | 89 928 | 13 243 | | | 4 000 | 328 533 |
| Todd Helfstein | 221 362 | 89 928 | 15 220 | | | 4 000 | 330 510 |
| Philippe Olivier* ** | 72 917 | 1 571 | | | | 4 000 | 78 488 |
| Amélie Faure | | | | | | 13 000 | 13 000 |
| Andrew Goldstein* | | | | 20 000 | | 13 000 | 33 000 |
| Ariane Gorin | | | | | | 13 000 | 13 000 |
| Olivier Hua | | | | | | 13 000 | 13 000 |
| Roger Tondeur | | | | | | 13 000 | 13 000 |
| Philippe Misteli | | | | | | - | - |
| BPI France* | | | | | | - | - |

*Personnes ayant démissionné de leur mandat à la date de rédaction de ce rapport.

**Monsieur Philippe Olivier a perçu également une indemnité transactionnelle pour un montant total de 255.023€ faisant suite à la fin de ses mandats et contrats au sein du groupe Avanquest.

| Rémunérations brutes dues au titre de 2012/13 | | | | | | | |
|---|-----------|---------------|---------------------|------------|---|--------------------|---------|
| Données en € | Part fixe | Part Variable | Avantages en nature | Honoraires | Attribution de titres de capital ou de créances | Jetons de présence | Total |
| Bruno Vanryb | 331 311 | 60 109 | 6 419 | | | 4 000 | 401 809 |
| Pierre Cesarini | 31 557 | 21 875 | 1 935 | | | | 55 367 |
| Roger Bloxberg | 193 295 | 77 435 | 12 125 | | | 4 000 | 286 856 |
| Todd Helfstein | 193 295 | 77 435 | 19 565 | | | 1 000 | 291 296 |
| Philippe Olivier* | 125 004 | | 2 217 | | | 4 000 | 131 221 |
| Roger Politis* ** | 73 453 | 2 664 | 3 593 | | | | 79 710 |
| Frédéric Beauvais* | | | | | | 13 000 | 13 000 |
| Ken Bender* | | | | | | - | - |
| Julien Codorniou* | | | | | | 7 500 | 7 500 |
| Amélie Faure | | | | | | 13 000 | 13 000 |
| Andrew Goldstein* | | | | 20 000 | | 13 000 | 33 000 |
| Ariane Gorin | | | | | | - | - |
| Olivier Hua | | | | | | - | - |
| Roger Tondeur | | | | | | 13 000 | 13 000 |
| BPI France* | | | | | | - | - |

*Personnes ayant démissionné de leur mandat à la date de rédaction de ce rapport.

**Monsieur Politis a perçu également une indemnité transactionnelle et de non concurrence pour un montant total de 372.168€ faisant suite à la fin de ses mandats et contrats au sein du groupe Avanquest

Note : Les rémunérations versées en devises autres que l'euro sont converties au taux moyen de l'exercice.

Ces montants incluent les rémunérations dues au titre des exercices 2012/13 et 2013/14 dont une partie est versée lors de l'exercice suivant. Ainsi les bonus, dont le calcul est basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel consolidé et d'objectifs individuels, ou pour certains dirigeants de filiales sur le résultat d'exploitation de ladite filiale, sont versés au cours du semestre qui suit la clôture de l'exercice lorsqu'ils sont acquis. De même les jetons de présence rémunérant la participation aux travaux du conseil durant une année sont versés au début de l'année suivante.

Les parts variables sont versées en contrepartie de l'accomplissement d'objectifs de résultat opérationnel et

d'objectifs individuels.

Faisant suite à sa délibération en date du 17 juillet 2014, le Conseil d'administration d'Avanquest a décidé, en accord avec son Président, de faire évoluer la structure de rémunération de ce dernier.

S'agissant de la rémunération annuelle devant être versée à Monsieur Vanryb au titre de ses mandats sociaux, il a été convenu que celle-ci soit ramenée à compter du 1er juillet 2014 à €54.000 (incluant €4000 de jetons de présence). Sa rémunération annuelle antérieure avait été fixée à €244.000.

Par ailleurs, Monsieur Bruno Vanryb a renoncé au bénéfice de l'engagement de versement par Avanquest SA d'indemnités de rupture liées à la révocation des mandats sociaux qu'il exerce au sein d'Avanquest SA et d'Avanquest America Inc. Le montant de l'indemnité de non-concurrence qui pourrait lui être versé en cas de révocation desdites fonctions a également évolué, puisqu'il a été ramené à €50.000 (le montant antérieur de cette indemnité avait été fixé à €240.000) pour une durée qui reste de 12 mois après la fin de son mandat.

Enfin, le Conseil d'administration en date du 17 juillet 2014 a décidé de confier à la société « Be Brave », contrôlée par Monsieur Vanryb, des missions spécifiques de conseil stratégique portant sur le groupe Avanquest pour une période pouvant courir jusqu'au 30 juin 2015. Cette convention donnera lieu à la facturation d'un montant de 410.000 euros sur l'exercice 2014/2015.

Monsieur Cesarini bénéficie d'un contrat lui assurant une indemnité de rupture dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration déciderait de le révoquer ou de ne pas renouveler son mandat de Directeur Général. Cette indemnité, égale à huit mois de salaires bruts est soumise à des critères de performance. Monsieur Cesarini est soumis également à une clause de non-concurrence d'une durée de un an à compter de la fin de son mandat, renouvelable une fois pour une durée complémentaire de 12 mois.

4.4.4.3 Etat récapitulatif des déclarations d'opérations sur titres

Lors de l'exercice 2013/14 aucune opération sur titres de la Société (art. L. 621-18-2 code monétaire et financier) n'a été déclarée par les dirigeants.

4.4.5 Commissaires aux comptes

4.4.5.1 Commissaires aux comptes titulaires

APLITEC

Les patios Saint-Jacques, 4-14 rue Ferrus, 75014 Paris

Nommée le 12 février 1998 pour une durée de six (6) exercices. Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé une 1^{er} fois pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2004, puis une 2^e fois pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2010, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Aplitec est représentée par Monsieur Pierre Laot.

Ernst & Young et Autres,

Tour First. 1 place des Saisons 92400 Courbevoie.

A l'issue du mandat de la société Ernst & Young Audit, la société Ernst & Young et Autres a été nommée pour une durée de six (6) exercices par l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2012, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Ernst & Young et Autres est représentée par Monsieur Franck Sebag.

4.4.5.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Jean-Pierre Larroze

Les patios Saint-Jacques, 4-14 rue Ferrus, 75014 Paris

Nommé le 27 mai 2004 pour une durée de six (6) exercices.

Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2010, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Auditex

Tour First. 1 place des Saisons 92400 Courbevoie

Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six (6) exercices, le mandat de Auditex a été renouvelé pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2012, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

4.4.6 Règles régissant la modification des statuts

Les règles applicables à la modification des statuts sont celles prévues par la législation en vigueur. Afin de tenir compte des dernières évolutions législatives, les statuts d'Avanquest Software ont été revus et mis à jour lors de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2009.

4.4.7 Dividende

La Société n'a jamais distribué de dividendes sur ses actions. Conformément à la politique qui avait été communiquée lors de l'introduction en bourse, la Société a l'intention de réinvestir ses bénéfices pour financer sa croissance et n'anticipe pas de distribuer de dividendes à court terme. Cette position pourra néanmoins être revue chaque année.

En application des dispositions de l'article 2277 du code civil, les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de leur date de mise en paiement sont prescrits au profit de l'état.

4.4.8 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Certains accords commerciaux ou financiers conclus par la Société ou certaines sociétés du groupe prévoient des clauses de résiliation en cas de changement de contrôle. Les dispositions de ces accords, voire pour certains, leur existence même sont couvertes par des dispositions relatives à la confidentialité dont la violation serait susceptible de porter gravement aux intérêts de la Société en raison du risque induit de résiliation pour faute desdits accords. Néanmoins, en cas d'offre publique, ces éléments devraient avoir une incidence relativement faible.

4.4.9 Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la

société ou du groupe.

4.4.10 Avis de la Délégation Unique du Personnel

Conformément à la loi, la direction d'Avanquest Software a communiqué en temps utile à la Délégation Unique du Personnel les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2014, le projet de résolutions, le présent rapport ainsi que celui des Commissaires aux comptes.

La Délégation Unique du Personnel n'a pas fait d'observation particulière sur les documents qui lui ont été présentés.

4.4.11 Participation des salariés au capital de la société

Compte tenu du résultat fiscal de la société, l'accord de participation n'a pas trouvé à s'appliquer au titre de cet exercice.

Au 30 juin 2014, le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du code de commerce ne détenait aucune action d'Avanquest Software dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise prévu par les articles L.3331-1 et suivants du code du travail. De même, aucune action n'était détenue dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise régis par les articles L.214-39 et L.214-40 du code monétaire et financier par les salariés et anciens salariés de Avanquest Software.

4.4.12 Inventaire des valeurs mobilières

| Type de valeurs mobilières | Quantité au 30/06/14 | Valeur totale d'achat en €000 | Valeur en €000 au 30/06/14 |
|--|----------------------------|--|----------------------------------|
| Actions propres – Contrat de liquidité | 87 432 | 108 | 96 |
| TOTAL | 87 432 | 108 | 96 |

Le nombre d'actions propres acquises entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 dans le cadre du programme de rachat d'actions propres s'élève à 1 265 269 actions pour 1 239 761 actions cédées.

4.4.13 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

| Date d'arrêté | 30/06/2014 | 30/06/2013 | 30/06/2012 | 30/06/2011 | 31/03/2010 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
| Durée de l'exercice | 12 mois | 12 mois | 12 mois | 15 mois | 12 mois |
| Capital en fin d'exercice | | | | | |
| Capital social (en €) | 27.354.441 | 18.992.574 | 18.572.733 | 18 186 898 | 16 105 398 |
| Nombre d'actions | | | | | |
| - ordinaires | 27.354.441 | 18.992.574 | 18.572.733 | 18 186 898 | 16 105 398 |
| - à dividende prioritaire | | | | - | - |
| Nombre maximum d'actions à créer | | | | | |
| - par conversion d'obligations | 867.335 | 867.335 | 867 376 | 867 747 | 867 747 |
| - par droit de souscription | 4.936.667 | 3.122.583 | 1 869 633 | 2 122 750 | 1 101 285 |
| Opérations et résultats (chiffres en €) | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 28.528.645 | 20.098.629 | 18 619 141 | 18 046 887 | 13 242 458 |
| Résultat avant impôts, participation dotations, amortissements et provisions | -8.337.662 | 5.348.047 | -17 504 557 | -12 968 838 | -1 311 506 |
| Impôts sur les bénéfices | -262.172 | -214.312 | - 285 495 | -334 927 | -280 163 |
| Participation des salariés | - | - | - | - | - |
| Dotations, amortissements et provisions | -27 036 015 | -50 006 320 | -16 306 086 | 1 082 | 6 119 149 |
| Résultat net | -35 111 505 | -44.443.961 | -19 486 586 | -12 634 993 | -7 150 492 |
| Résultat distribué | - | - | - | - | - |
| Résultat par action (chiffres en €) | | | | | |
| Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions | -0,30 | 0,29 | -0,17 | -0,70 | -0,06 |
| Résultat après impôt, participation, dot. Amortissements et provisions | -0,30 | -2,34 | -1,05 | -0,70 | -0,44 |
| Dividende attribué | - | - | - | - | - |
| Personnel | | | | | |
| Effectif moyen des salariés | 96 | 69 | 70 | 80 | 78 |
| Masse salariale (en €) | 4.965.985 | 3.917.495 | 4 323 787 | 5 275 991 | 4 231 097 |
| Sommes versées en avantages sociaux (en €) (sécurité soc., œuvres sociales..) | 2.446.671 | 2.060.604 | 2 221 807 | 2 687 652 | 2 154 147 |

4.5 Informations sociales et relatives à l'environnement

4.5.1 Démarche RSE du groupe Avanquest

Depuis l'arrivée en mai 2013 d'un nouveau directeur général, Pierre Cesarini, Avanquest a recentré son activité sur deux segments stratégiques, à fort potentiel dans l'écosystème numérique : la création digitale personnalisée et la gestion des objets connectés. Pour le développement de chacun de ces deux pôles, et la mise en place d'un nouveau plan d'action 2013-2017, la responsabilité sociale et environnementale a trouvé toute sa place.

Cette stratégie a été mise en place au niveau mondial pour générer de nouvelles synergies à l'intérieur du Groupe, mais également une nouvelle dynamique sociale entre les équipes et la direction. La gouvernance a également été revue à cette occasion, permettant d'intégrer une femme supplémentaire au Conseil d'Administration d'Avanquest. Au niveau environnemental, malgré les fréquents échanges entre les filiales nécessaires au quotidien, les visioconférences et réunions téléphoniques ont été privilégiés aux déplacements physiques. De plus, les nouveaux produits développés sont entièrement dématérialisés : applications mobiles, services en ligne ou sites Internet, les mutations technologiques du secteur ont imposé au logiciel de se réinventer vers plus de virtualisation. Enfin, au niveau économique, pour chaque innovation les meilleurs talents et prestataires ont été recherchés dans les bassins d'activité autour des implantations d'Avanquest.

De manière générale, les impacts sociaux et environnementaux du secteur du numérique sont limités. Pour autant, cela ne dispense pas aux entreprises de cet écosystème d'identifier les enjeux RSE et d'y répondre. C'est le choix qu'a fait Avanquest en intégrant des solutions concrètes dans les pratiques au quotidien de chacun des filiales qui composent le Groupe. Des dispositifs de recyclage de papier, de batteries ou de cartouches d'imprimantes, ainsi que d'économies d'énergie, ont été mises en place avec des conséquences directes sur notre utilisation de consommables. Par ailleurs, du fait de la dimension internationale du groupe – près de 80 % du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger, la majorité des salariés basés hors de France – la responsabilité sociale, le respect des conventions fondamentales de l'OIT et la gestion inclusive de la diversité des nationales et des origines sont des principes fondamentaux sur lequel s'est construit le groupe. Ses dirigeants en sont convaincus : les bonnes conditions d'emploi et de travail, le développement des compétences et la reconnaissance des talents sont des enjeux forts pour les salariés pour le bien-être de l'entreprise. Enfin, le président-fondateur du Groupe, Bruno Vanryb, s'est depuis le début engagé dans des activités associatives visant à créer les conditions d'un écosystème numérique vertueux et responsable pour l'ensemble des parties prenantes.

Tout ceci est en cohérence avec l'ambition d'Avanquest. Editeur de logiciels, Avanquest Software s'engage depuis sa création en 1984 à apporter le meilleur de la technologie à l'ensemble des utilisateurs. Face au défi de la fracture numérique, apporter des produits et services accessibles, simples d'utilisation tout en étant innovants et performants est la conviction commerciale du groupe et de ses dirigeants. Le jeune âge de l'entreprise, ainsi que les différentes mutations technologiques qui touchent le secteur et qui imposent à l'entreprise de se réinventer continuellement. C'est pourquoi la démarche RSE du Groupe s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et de long terme, au sein d'une organisation qui privilégie l'autonomie de ses filiales.

L'exercice 2013-2014 constitue la deuxième pierre à cet édifice, auquel les 500 salariés du Groupe contribuent tous les jours !

4.5.2 Indicateurs RSE

4.5.2.1 Indicateurs sociaux

4.5.2.1.1 Emploi

Effectif total au 30 Juin 2013

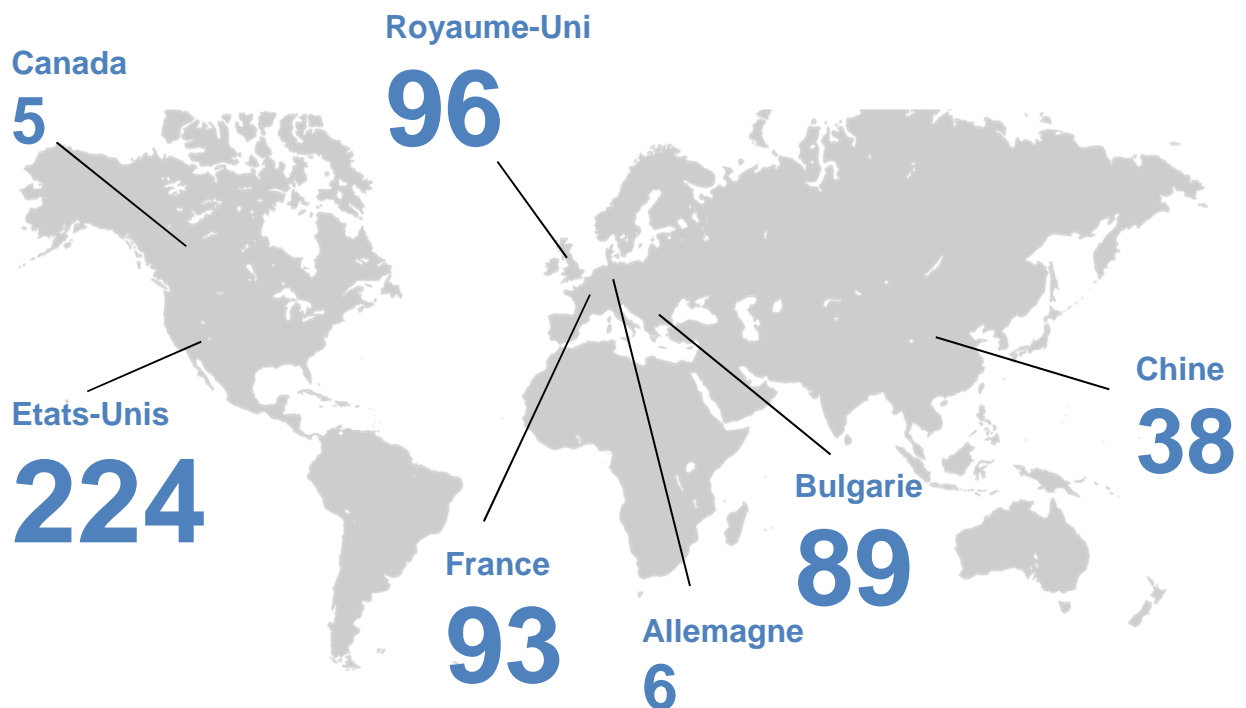
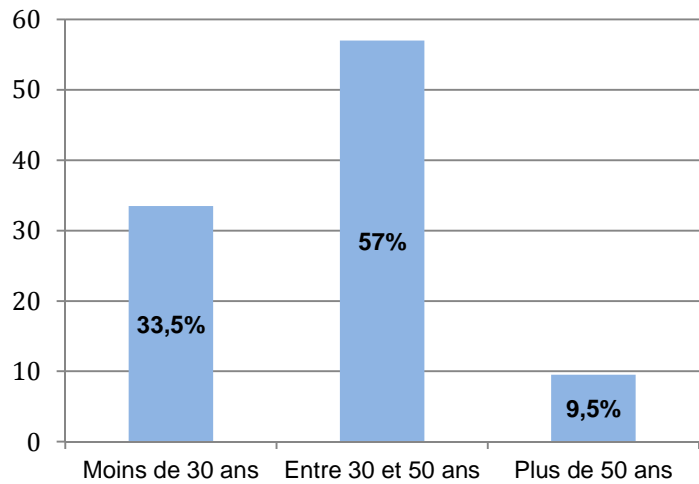
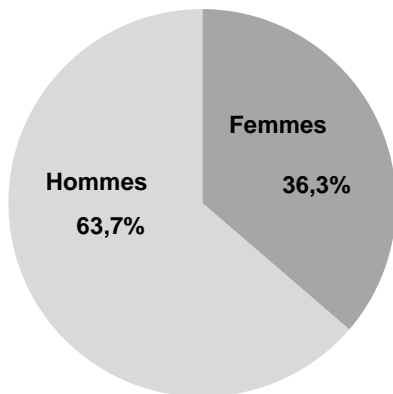
477

Effectif total au 30 Juin 2014

551

Embauches **+270** Départs **-174**

+15,6%



La masse salariale du groupe est de 25,8 millions d'euros. Elle a baissé de 3% en 2013/14 par rapport à l'exercice précédent. Les principes au sein du groupe sont des augmentations de rémunérations individuelles basées sur des objectifs fixés annuellement pour chaque salarié.

4.5.2.1.2 Organisation du temps de travail

3,7%
des salariés sont à temps partiel

21,9%
des salariés travaillent à distance

Le travail à plein temps est la norme au sein de l'entreprise : ceci favorise l'intégration sociale des salariés à l'entreprise et l'égalité de tous.

Les pratiques concernant les heures supplémentaires ou le travail le weekend et les congés ne sont pas formalisées au-delà du respect des réglementations nationales des pays. Les managers locaux sont incités à ne pas recourir aux dépassements d'horaires, sauf cas exceptionnels.

A titre d'exemple, le système de badgeuse électronique utilisé au siège parisien du Groupe permet à chaque collaborateur de contrôler ses horaires de travail et à la direction des Ressources Humaines de repérer tout abus en cas de surcharge.

Le travail de distance est facilité par des outils nomades à disposition, ce qui favorise la conciliation vie privée/vie professionnelle. La filiale américaine Arvix est allée plus loin : l'ensemble de ses 53 salariés travaillent tous à domicile. Au Royaume-Uni, la législation autorise désormais chaque employé à demander un horaire de travail flexible. Actuellement, deux employés ont demandé à bénéficier de cette possibilité. Cette filiale autorise également au cas par cas le travail à domicile un jour par semaine pour les employés ayant leur domicile éloigné du lieu de travail. En Allemagne, la filiale offre à tous ses employés la possibilité de travailler à partir de son domicile un jour par semaine depuis le déménagement des bureaux.

Nombre de jours d'absence
(hors congés longue durée et congés parentaux)

1459*

Absences injustifiées

78

* maladies (hors ceux de plus de 9 mois), accidents (sur site et trajets), maladies professionnelles, absences injustifiées.

La compensation durant les arrêts maladie sont conformes aux réglementations et dispositifs des pays. Certaines filiales proposent des mutuelles mais les données consolidées sur ces avantages manquent due à l'absence d'un système de collecte au niveau Groupe.

La politique d'insertion des personnes handicapées respectent les obligations légales en vigueur dans les pays où Avanquest est implanté. L'absence de salariés atteints d'un handicap au sein de l'entreprise peut être compensée par le recours, pour certaines prestations extérieures (jardinage, fournitures de bureaux, impressions...), à des entreprises d'insertion ou du secteur protégé.

A titre d'exemple, le siège parisien a effectué une grande opération de nettoyage des bureaux durant laquelle près de deux tonnes de matériels informatiques et supports magnétiques ont été collectés. Ce matériel a fait l'objet d'un recyclage ou une destruction sécurisée de la part d'une Entreprise Adaptée engagée dans le Développement durable. Le système permanent de collecte et de recyclage de papier est également géré en partie par des entreprises d'insertion.

4.5.2.1.3 Relations sociales

Au niveau du siège du Groupe, des réunions régulières des délégués de personnel et du Comité d'Entreprise ont lieu. Un accord collectif qui couvre l'aménagement du temps de travail et l'égalité professionnelle a été signé, respectant ainsi la loi française concernant les instances représentatives.

Pour autant, la promotion du dialogue social n'est pas formalisée au niveau Groupe car la volonté est de garder la gestion des Ressources humaines au niveau local et ne pas imposer de règles groupe, afin d'être au plus proche des besoins des salariés. Les pratiques varient entre les filiales en fonction des réglementations et des lois des pays.

A titre d'exemple, chaque employé d'Avanquest Software Publishing (Royaume-Uni) dispose d'un manuel sur la législation du travail au Royaume-Uni avec une version en ligne à jour (chaque mise à jour est communiquée par e-mail). Un consultant RH s'assure de la conformité à la législation. L'assistance d'un tiers au salarié est prévue en cas de plainte ou de procédure disciplinaire.

Les données sur les accords signés dans l'ensemble des entités ne sont pas consolidées et ne sont donc pas disponibles.

4.5.2.1.4 Santé et sécurité

Accidents* 1

Maladies professionnelles 0

* Les données sur le taux de gravité (TG) et le taux de fréquence (TF) ne sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

L'accident déclaré, sans arrêt de travail, a eu lieu aux Etats-Unis. À titre de comparaison, l'exercice précédent avait enregistré trois accidents avec arrêts de travail.

Les principaux enjeux de santé liés aux postes de travail identifiés par les responsables des filiales sont les risques classiques liés aux activités de bureaux :

- Le travail sur écran
- Les troubles musculo-squelettiques
- Le stress, les risques psycho-sociaux

Pour les suivre, des comités ou un professionnel de santé sécurité sont en place dans deux pays : France, Etats-Unis, ainsi qu'un responsable santé sécurité en Allemagne. D'autres pays, comme le Royaume-Uni ou la division spécialisée en hébergement ont mis en place une démarche moins formelle.

A titre d'exemple, dans la filiale du groupe au Royaume-Uni, chaque employé reçoit un manuel de santé sécurité et une formation aux procédures de sécurité. Les salariés sont encouragés à reporter toute violation aux lois de santé sécurité. Un consultant santé sécurité inspecte les bureaux et l'entrepôt tous les ans (conformité, identification des risques, mise à jour du manuel). Enfin, un bilan de vision est pris en charge et l'avis des employés est collecté tous les deux ans.

Arvix (Etats-Unis) mène régulièrement une enquête auprès des salariés pour prévenir les surcharges de travail. Aucune anomalie n'a pour le moment été remontée.

Toutefois, aucun accord formel n'a été signé en matière de santé et sécurité au travail à ce stade.

A noter, dans l'ensemble des filiales du groupe, un plan d'assurance-maladie est disponible pour les employés à plein temps.

4.5.2.1.5 Formation

Des évaluations annuelles individuelles sont réalisées et permettent d'identifier des attentes et besoins de formations. Le siège parisien organise également une réunion annuelle avec les délégués de personnel pour les tenir informés de l'allocation du budget formation.

A titre d'exemple, la filiale chinoise a accordé dix heures de formation par salarié sur l'année, en moyenne. En France, 399 heures de formations ont été effectués durant l'exercice 2013/2014, représentant une moyenne de quatre heures de formation par employé.

De manière générale, l'ensemble du personnel travaillant chez Avanquest est relativement qualifié, en cohérence avec le secteur du numérique où il faut faire preuve d'une innovation permanente. C'est pourquoi un attachement particulier est apporté à la formation des salariés.

Toutefois, des informations précises et consolidées sur les formations dispensées auprès des salariés ne sont pas disponibles à ce stade par l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

4.5.2.1.6 Egalité de traitement

Au-delà du respect de la réglementation, des mesures concernant l'égalité hommes/femmes, la parentalité et la prévention des discriminations sont en place par filiale en fonction des attentes et enjeux locaux. Les outils nomades mis en place, comme mentionné plus haut, favorisent également la possibilité de travailler à domicile ponctuellement, conciliant ainsi vie privée et vie professionnelle. À titre d'exemple :

Chez Arvix (Etats-Unis), le travail à distance est généralisé à l'ensemble des salariés

Avanquest North America prévoit un congé paternité et y alloue un budget de 5000 USD/an.

Avanquest Software Publishing (UK) prévoit une participation financière à la garde d'enfants de moins de 15 ans. Un consultant vérifie régulièrement la conformité à la législation sur l'égalité Hommes/Femmes et la non-discrimination. A ce jour, aucun manquement à la loi n'a été signalé.

En Chine, Avanquest offre l'équivalent de 120 EUR pour le premier enfant et l'opportunité de prendre un congé paternité.

Les données sur les accords signés dans l'ensemble des entités ne sont pas consolidées et ne sont donc pas disponibles.

4.5.2.1.7 Promotion de et respect des stipulations des conventions OIT

Au-delà de la prévention des discriminations et la liberté d'association, déjà évoqués précédemment, les autres sujets couverts par les conventions fondamentales ne sont pas des enjeux pour le secteur ou pour l'entreprise (travail des enfants et le travail forcé).

Le secteur a recours à des salariés très qualifiés et mobiles. Ce type de profil et l'absence d'activité manufacturière, limite considérablement ces risques. De plus, les activités, essentiellement commerciales sont réalisées principalement dans des pays développés ou ces pratiques sont très rares.

4.5.2.2 Indicateurs environnementaux

4.5.2.2.1 Politique générale en matière environnementale

A ce stade, il n'y a pas de politique groupe sur la prise en compte des questions environnementales, ou de démarche de certification en cours. Les données par site ou consolidées ne sont d'ailleurs pas disponibles en raison de l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

En revanche, des actions de formation auprès des salariés sont réalisées ponctuellement sur chacun des sites. De manière informelle, chaque filiale met ainsi en places des initiatives proactives sur le sujet. L'ensemble de ces bonnes pratiques sont partagées à l'occasion d'une rencontre annuelle entre les responsables administratifs et financiers des différentes unités du Groupe, avec une comparaison des mesures et des résultats de chaque filiale.

À titre d'exemple, les équipes françaises du siège ont été sensibilisées aux enjeux environnementaux à l'occasion d'une action de communication interne pendant la semaine du développement durable du 1er au 7 avril 2014, comme en 2013. Des affiches internes, des e-mailings, un cahier et une planche de stickers, reprenant les principaux éco-gestes, ont ainsi été diffusés à l'ensemble des salariés. Une boîte à idées a également été mise en ligne sur l'Intranet du groupe : sur la base des contributions reçues, un dispositif de bacs à recyclage papier a été installé dans les locaux français, en collaboration avec La Poste. Pour l'année calendaire 2013, ces bacs de recyclage papier, collectés par le facteur, ont permis de recycler 493 kg de papier. Ce papier a été trié et conditionné par des entreprises d'insertion, puis recyclé par des papetiers situés à proximité.

L'indicateur concernant les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions n'est pas renseigné car il n'y a pas de risques environnementaux ou de pollution significatifs observés dans les activités du secteur : aucun produit tangible n'est fabriqué et les services fournis par le secteur et par Avanquest sont localisés dans des bureaux avec des risques relatifs à ces enjeux qui sont très limités.

L'indicateur sur le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement n'est pas pertinent pour l'activité d'Avanquest.

4.5.2.2.2 Pollution et gestion des déchets

Aucun risque significatif observé lié à l'activité d'Avanquest rend pertinent des mesures de prévention, réduction et réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

L'activité d'Avanquest ne génère pas de nuisance sonore, olfactive ou de poussière significative.

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ne sont pas formalisés. Néanmoins les collaborateurs sont fortement incités à mettre en place des initiatives au sein de leur unité.

Des données précises et consolidées ne sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

À titre d'exemple, la filiale nord-américaine du groupe recycle 100 % du papier, des cartons et des cartouches d'encre. Les salariés disposent d'une déchiqueteuse à papier, ainsi qu'une déchiqueteuse à carton pour transformer certains cartons usagés en emballages, les autres étant recyclés par une entreprise extérieure. Les deux à quatre cartouches d'encre utilisées dans les bureaux chaque mois sont recyclées.

C'est aussi le cas des bureaux au Royaume-Uni où des poubelles de tri des déchets de papiers, cartons, plastiques, métaux (alimentaire) ont été mis à disposition. Les cartons sont compressés pour optimiser l'espace de stockage pour le recyclage. La collecte pour le recyclage est hebdomadaire. Les ampoules, les cartouches d'encre, les équipements électroniques, le CD et leurs boîtes sont envoyés dans des entreprises de recyclage.

Dans les bureaux en France ont été installés des poubelles de collecte de papiers non confidentiels comme mentionné précédemment. Un système de collecte de piles et de cartouches d'imprimantes a également été mis en place. Les équipements électroniques et magnétiques, ainsi que les ampoules et les néons, sont récupérés par des sociétés spécialisées.

4.5.2.2.3 Utilisation durable des sols

Compte tenu de la nature de l'activité d'Avanquest, et de l'implantation du Groupe en zone urbaine uniquement, il n'y a aucun impact sur l'utilisation durable des sols. A ce titre, aucune mesure n'a été mise en place.

4.5.2.2.4 Utilisation durable des ressources

L'impact sur l'eau est faible et l'indicateur n'est pas renseigné car la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales et l'exposition de l'activité aux problématiques liés à l'utilisation de l'eau n'est pas significative (activités de bureau).

La consommation des matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières n'est pas renseigné car Avanquest n'utilise pas de matières premières.

La consommation d'énergie et mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables est un enjeu et des données précises et consolidées sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe. Chaque filiale mène ses propres actions et suit ses propres indicateurs à ce stade.

À titre d'exemple, un film solaire vient d'être posé sur les vitres du siège parisien. Ce film diminue la chaleur solaire de 75%, baissant ainsi l'utilisation de la climatisation dans les bureaux et la consommation électrique.

Les variations de consommation d'énergie sont fortement dépendantes de l'air conditionné dans la salle des serveurs et un suivi global n'est pas disponible en raison de l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

4.5.2.2.5 Changement climatique

L'agence de voyage du siège parisien mesure l'empreinte carbone des déplacements professionnels de chaque collaborateur et édite pour la première fois pour cet exercice un rapport annuel sur l'émission de CO2:

| | |
|--------------------------------|----------------------|
| Voyages en avions total | 53 341 kg CO2 |
| Vols long distance* | 47 174 kg CO2 |
| Vols moyen distance | 5 452 kg CO2 |
| Vols domestiques | 715 kg CO2 |
| Voyages en train total | 143 kg CO2 |

Le renouvellement de la flotte automobile est fait en fonction des émissions de CO2 émises par les véhicules. Un suivi de la consommation de carburant est également disponible via le prestataire de location de longue durée de ces véhicules. Des incitations fortes sont données aux collaborateurs devant se déplacer d'utiliser (quand cela est possible) le train, ou de remplacer son déplacement professionnel par une réunion en visioconférence.

A ce stade, des données précises et consolidés concernant toutes les émissions des gaz à effet de serre ne sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

Les zones dans lesquelles Avanquest est implanté ne sont pas menacées par des phénomènes climatiques, qui seraient liés au réchauffement de la planète. Par conséquent, aucune mesure d'adaptation n'a été mise en place à ce stade.

4.5.2.2.6 Protection de la biodiversité

Le secteur fournit essentiellement des services dans des zones urbanisés et n'impacte pas d'écosystème fragile. L'exposition de l'activité de l'entreprise aux problématiques liées à la biodiversité est très limitée.

4.5.2.3 Indicateurs sociétaux

4.5.2.3.1 Impact territorial, économique et sociale de l'activité de la société

Le groupe recrute localement dans les pays où sont localisées ses activités. Notamment la filiale nord-américaine du groupe a signé de nombreux contrats avec des entreprises locales et recrute dans les universités locales afin de contribuer à la création de valeur. Le siège parisien est également, et traditionnellement, une entreprise d'accueil d'étudiants stagiaires.

Etant donné que la majorité des implantations du groupe sont des ensembles de bureaux, elles ont très peu d'externalités négatives sur l'écosystème local.

4.5.2.3.2 Sous-traitance et fournisseurs

Le groupe Avanquest utilise principalement les services ou les produits des fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Des initiatives relatives aux achats responsables prennent ponctuellement en compte des facteurs environnementaux et sociaux, mais une politique groupe dans ce sens n'est pas encore en place.

A titre d'exemple, Avanquest au Royaume-Uni fournit à ses clients des accords de ses fournisseurs sur le respect des droits humains (Conventions d'OIT).

4.5.2.3.3 Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société

Le président-fondateur d'Avanquest, Bruno Vanryb, est depuis longtemps impliqué dans la vie de la Cité. Cofondateur de Croissance Plus et vice-président de Syntec Numérique, il a notamment à ces titres participé aux Assises de l'Entrepreneuriat, lancées par le Président de la République française pour améliorer les dispositifs d'actionnariat salarié et favoriser un partage équitable entre le travail et le capital.

Ses fonctions au sein de Syntec Numérique, qui fait de la promotion d'un secteur du numérique responsable, associant davantage les femmes et les jeunes un de ses axes d'actions, lui ont permis de poursuivre ses actions : le Top 250 des créateurs français de logiciels, dans lequel un jury récompense des jeunes entreprises qui se sont distinguées sur l'année, et les Syntec Camps pour sensibiliser et développer les partenariats entre start-ups, PME et grands groupes. Bruno Vanryb a également été choisi pour parrainer une start-up lauréate du prix des Talents du Numérique.

Signe de son engagement citoyen, Bruno Vanryb a été fait Chevalier de la Légion d'honneur le 1er janvier 2014 sur proposition de la ministre du Commerce extérieur.

4.5.2.3.4 Loyauté des pratiques

Une politique formalisée sous forme de Charte éthique ou Code de conduite des affaires n'est pas encore en place. Les dirigeants du groupe promeuvent des principes de transparence et d'éthique mais des données précises ou consolidées sur le déploiement de ses principes ne sont pas disponibles en raison de l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

A titre d'exemple, Avanquest North America se soumet à des audits réguliers pour prévenir la corruption.

Les réglementations des Etats concernant la santé et la sécurité des consommateurs sont appliquées et les jeux vidéos sont fournis avec des avertissements.

4.5.2.3.5 Autres actions engagées au titre des droits de l'Homme

Les problématiques concernant la protection des données personnelles et sensibles ne sont pas abordées de manière consolidée. Il n'existe donc pas de système de collecte de données au niveau du groupe.

4.6 Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration.

Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à ce sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

4.7 Engagements visés à l'article L.225-42-1 du code de commerce

Nous vous demandons d'approuver les engagements visés à l'article L.225-42-1 du code de commerce régulièrement autorisés par le Conseil d'Administration et conclus au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014 au bénéfice de Monsieur Bruno Vanryb, Président du Conseil d'administration, et de Monsieur Pierre Cesarini, Directeur Général.

Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à ce sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

4.8 Quitus

Enfin, nous vous demandons de donner quitus entier et définitif aux administrateurs de l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

Le conseil d'administration vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Pour le Conseil d'Administration

Bruno Vanryb

Président

Annexe 1 – Capital

Tableau des délégations de pouvoirs et de compétence au Conseil d'Administration à la date du rapport

| Assemblée | Résolution | Objet | Type de valeurs mobilières | Prix d'émission | Plafond | Durée | Utilisation (U) Solde (S) |
|--------------------------------|------------|---|--|-----------------|-------------------------------|-----------|-----------------------------|
| AGM 10 DEC 2013 | 12e | Délégation de pouvoirs au conseil d'administration en vue de l'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes et/ou à émettre de la Société | actions ordinaires existantes ou actions nouvelles à émettre | NA | 500 000 actions | 38 mois | U : 390 000 S : 110 000 |
| AGM 10 DEC 2013 | 13e | Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes assurant la prise ferme des titres de capital de la Société | | NA | 4 000 000 actions | 18 mois | U : 4 000 000 |
| AGM 10 DEC 2013 | 14e | Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables, et à supprimer au profit des porteurs de ces titres, objet des apports en nature, le droit préférentiel de souscription | | NA | 10 % du capital de la Société | (26) mois | U : 0 S : 10% du capital |

| | | | | | | | |
|--------------------------------|-----|---|--|----|-------------------|-----------|---------------------------------|
| AGM 10 DEC 2013 | 15e | Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux titulaires de comptes-courants d'associé débiteur ouvert dans les livres de la société et permettant à ces derniers de souscrire par compensation avec les créances issues desdits comptes-courants d'actionnaires | | NA | 3 000 000 actions | (18) mois | U : 2 621 963 S : 378 037 |
|--------------------------------|-----|---|--|----|-------------------|-----------|---------------------------------|

5. TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

| | Aplitec | | | | Ernst & Young | | | |
|---|----------------------------|----------------------------|--------------|--------------|----------------------------|----------------------------|--------------|--------------|
| | Montant en € 2013/14 | Montant en € 2012/13 | % 2013/14 | % 2012/13 | Montant en € 2013/14 | Montant en € 2012/13 | % 2013/14 | % 2012/13 |
| Audit | | | | | | | | |
| □ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | | | | | | | | |
| - Emetteur | 91 800 | 82 600 | 73 % | 60 % | 61 000 | 64 500 | 25 % | 35 % |
| - Filiales intégrées globalement | 12 000 | 54 500 | 10 % | 40 % | 112 500 | 105 000 | 47 % | 57 % |
| □ Missions accessoires | | | | | | | | |
| - Emetteur | 22 300 | | 17% | | 48 100 | | 20% | |
| - Filiales intégrées globalement | 0 | | | | 19 118 | 15 399 | 8 % | 8 % |
| Sous-total | 126 100 | 137 100 | 100 % | 100 % | 240 718 | 184 899 | 100 % | 100 % |
| Autres prestations | | - | | | | | | - |
| Sous-total | | - | | | | | | - |
| Total | 126 100 | 137 100 | 100 % | 100 % | 240 718 | 184 899 | 100 % | 100 % |